François-Xavier PRADON

LA VIOLENCE :

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOTHERAPEUTIQUE DES VICTIMES DE LA VIOLENCE CONJUGALE ET INFANTILE AU FOYER





MEMOIRE DE FIN D'ETUDES EN PSYCHOTHERAPIE D'APPROCHE MULTIREFERENTIELLE

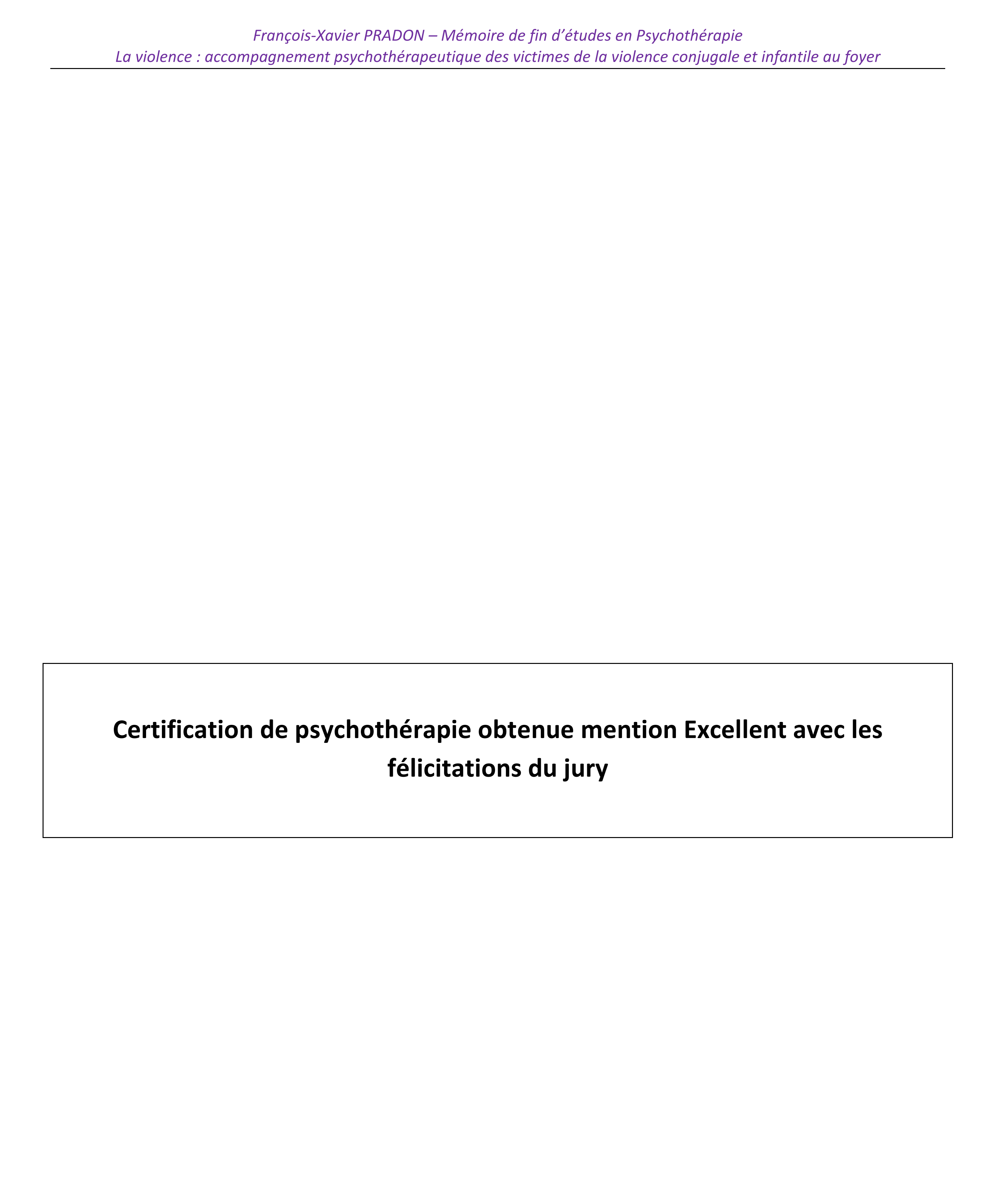
Directrice de Mémoire : Alomée PLANEL

Dans le cadre de la formation à



École des Thérapeutiques Appliquées à la Psychosomatique
Membre de la FF2P et de la FISAT
Organisme de formation professionnelle continue

Activité enregistrée sous le n°9306 034 7806 à la DI RECCTE, Ministère du Travail, Région PACA
Association régie par la Loi de 1901 n°00622 / 01967 0 Code APE 9499Z
n°d'enregistrement intracommunautaire : FR. 25 410 928 840 000 SIRET n°410 928 840 00025
ETAPE Nice (Siège) : 4 rue des Orestis, 06300 NICE - Tél. 04.93.55.47.53
ETAPE Paris : « Forum 104 », 104 rue de Vaugirard, 75006 PARIS
ETAPE Sauzet (Drôme) : « La Magnanerie », Chemin des Eclozeaux, 26740 SAUZET
etapsycho@wanadoo.fr etapeparis@orange.fr www.etapsycho.com



Certification de psychothérapie obtenue mention Excellent avec les félicitations du jury

Sommaire

- Sommaire — Page 2
- Quelques citations à propos de la violence : Entrée en matière — Page 5
- Remerciements — Page 7
- Préambule et mode d'emploi — Page 8
- Introduction – Exposé des différentes problématiques et présentation rapide de mes différents cas cliniques — Page 10

I. La violence au sens large

a) - Définitions — Page 12
b) - Historique — Page 13
c) - Origines et causes de la violence : les fondements — Page 18
- ❖ Les origines primitives – Anthropologie et Ethologie — Page 18
- ❖ Les origines psychologiques — Page 22
- ❖ Les causes socio-économiques — Page 26

d) - Les différentes formes de violence — Page 29
e) - La violence comme moyen d'expression — Page 32

II. La violence conjugale

a) - Définition, cadre d'étude et déroulement — page 35
b) - Origines de la violence conjugale : les fondements psychologiques et historiques — page 50
c) - Présentation détaillée des différentes formes de violences conjugales — page 56
- ❖ La violence verbale et psychologique — page 56
- ❖ La violence économique — page 58
- ❖ La violence physique — page 59
- ❖ La violence sexuelle — page 59

d) - Présentation détaillée de mes cas cliniques concernés par les violences conjugales — page 61

- ❖ M[redacted], patiente n°5 — page 61
- ❖ V[redacted], patiente n°3 — page 62
- ❖ Sa[redacted], patiente n°1 — page 65
- ❖ S[redacted], patiente n°4 — page 67

III. La violence sur les enfants au foyer

a) - Définitions et principes de fonctionnement — page 68

b) - Origines de la violence sur les enfants au foyer : les fondements psychologiques et historiques — page 79

c) - Présentation des différentes formes de violence sur les enfants au foyer — page 84

- ❖ La violence verbale et psychologique — page 84
- ❖ La violence physique — page 85
- ❖ La violence sexuelle — page 86

d) - Présentation détaillée de mes cas cliniques concernés par les violences infantiles — page 87

- ❖ Sa[redacted], patiente n°1 — page 87
- ❖ B[redacted], patiente n°2 — page 88
- ❖ S[redacted], patiente n°4 — page 90
- ❖ M[redacted]., patiente n°5 — page 91

- Concepts de Non-violence — page 93
- Synthèse des trois premières parties — page 97

IV. Accompagnement psychothérapeutique des victimes

1 – Les associations avec lesquelles j'ai été en contact page 101

a) - Présentation des différentes associations page 101

- ❖ L'Enfant Bleu page 102
- ❖ F.I.L (Femmes Informations Liaisons) page 103
- ❖ Association Futures Mères en Difficulté du Rhône page 104
- ❖ Autres associations page 105

b) - Les difficultés que j'ai rencontrées page 106

c) - Les possibilités, les projets thérapeutiques page 107

2 – Accompagnement de mes cas cliniques page 109

a) - Introduction des approches et des différentes méthodes usitées en séances page 109

b) - Les difficultés auxquelles j'ai dû faire face page 110

c) - Les résultats obtenus en fonction des approches page 113

- ❖ Programmation Neuro-Linguistique (P.N.L) page 113
- ❖ Analyse Transactionnelle page 114
- ❖ Sophrologie Analytique page 119
- ❖ Approche Transgénérationnelle page 120
- ❖ Analyse de Rêves page 122
- ❖ Autres approches page 123

- Synthèse générale du Mémoire page 126
- Conclusion(s) - Perspectives page 128
- Bibliographie page 130
- Pour aller plus loin… page 131

Quelques citations à propos de la violence :

Entrée en matière

« La violence est le dernier refuge de l'incompétence »
Isaac Asimov

« La violence est ce qui ne parle pas »
Gilles Deleuze

« La violence et l'indifférence sont une lourde sentence qu'il faut sortir du silence »

« La violence ou la menace de violence, est la plus piètre, la plus immature et la plus barbare des façons de régler un conflit ou de s'affirmer »
Daniel Desbiens

« La violence, en s'épanouissant, produit un épi de malheur, qui ne fournit qu'une moisson de larmes »
Eschyle

« Appeler les femmes le sexe faible est un mensonge, une diffamation. C'est une injustice des hommes faite aux femmes. Si la non-violence est la loi de nos êtres, le futur est avec les femmes »

« Je m'oppose à la violence parce que lorsqu'elle semble produire le bien, le bien qui en résulte n'est que transitoire, tandis que le mal produit est permanent »

« La non-violence est le summum du courage. Elle consiste sous sa forme active en une bienveillance envers tout ce qui existe. C'est l'Amour pur »
Mohandas Karamchand Gandhi

« Celui qui ne sait pas vivre avec charité et embrasser la douleur des autres est puni en ceci qu'il sent avec une violence intolérable sa propre douleur »
Cesare Pavese

« La soumission du peuple n'est jamais due qu'à la violence et à l'étendue des supplices »
Donatien Alphonse François, marquis de Sade

« La violence est injuste, d'où qu'elle vienne. Elle n'est pas un moyen parmi d'autres d'atteindre la fin, mais le choix délibéré d'atteindre la fin par n'importe quel moyen »
Jean-Paul Sartre

« La violence « libère » le bourreau et met en pièces la victime. L' « épanouissement » du premier anéantit l'autre »
Wolfgang Sofsky

« Aucun ordre moral ne peut être obtenu par la force et par la violence, car toute violence engendre inévitablement la violence. Dès que vous avez recours aux armes, vous créez un nouveau despotisme. Au lieu de le détruire, vous le perpétuez »
Léon Tolstoï

« Ce qui est redoutable, c'est un pouvoir illimité commandé par un esprit borné. Il n'est pas de violence ni de crime qu'il ne faille craindre de mains vigoureuses au service d'une tête faible »
Michel Tournier

« La violence est ce temps qui recouvre les blessures, l'enchaînement irréductible des jours, cet impossible retour en arrière »
Delphine De Vigan

« La violence physique est une tentative désespérée de renouer le lien avec l'autre, de faire en sorte qu'il entende ce que nous vivons émotionnellement »
David Servan-Schreiber

« La violence, c'est ne pas entendre le « non » de l'autre »
Propos issu d'un groupe de parole de l'APIAF
(Association Promotion Initiatives Autonomes des Femmes)

« C'est à celui qui domine sur les esprits par la force de la vérité, non à ceux qui font des esclaves par la violence, c'est à celui qui connaît l'univers, non à ceux qui le défigurent, que nous devons nos respects »
François Marie Arouet, dit Voltaire

« Nous ne pouvons nous opposer à la violence que si nous y renonçons »
Lech Walesa

Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord l'école **ETAPE** pour m'avoir fait confiance, et particulièrement **Alomée PLANEL** qui m'a accompagné avec une grande attention tout au long de ce cursus de formation. Je remercie **tous les intervenants de l'école** dont les approches, l'instruction, l'expérience et la passion de ce qu'ils enseignent m'ont permis de me dépasser en de nombreux points et de me réaliser en tant que psychothérapeute.

Je tiens également à remercier **les patientes** qui m'ont accordé suffisamment de crédit pour me permettre de les accompagner pendant plusieurs mois dans des problématiques très douloureuses et très délicates.

Je remercie **Séverine LOPEZ** pour m'avoir permis de réaliser ce Mémoire de fin d'études dans des conditions professionnelles, et pour son soutien.

Je remercie **les personnes qui travaillent dans les institutions accueillant des femmes et des enfants victimes de violences**, car leur travail capital et extrêmement délicat mérite grandement d'être reconnu et souligné.

Je remercie tout particulièrement et devant l'éternel **mes Parents**, qui m'ont toujours et inconditionnellement soutenu dans l'insoutenable, aimé dans le détestable, et qui m'ont toujours donné la chance immense de la deuxième chance. Pour m'avoir toujours laissé la parole et avoir, plus que quiconque, traversé à mes côtés mes enfers, à cœurs ouverts, ce Mémoire leur est dédié.

D'une manière générale, je tiens à remercier tous ceux qui ont eu avant et pendant la réalisation de ce Mémoire une attention et une intention délicate à mon égard, qui m'ont aidé d'une quelconque manière, qui m'ont soutenu, appuyé et accueilli. A vous tous, merci du fond du cœur…

…et je vous remercie également, vous, lecteur, qui portez un intérêt aux sujets présentés ici et à l'Humain en général, en vous souhaitant un perpétuel enrichissement dans votre développement personnel.

Préambule et mode d'emploi

Ce Mémoire est le fruit d'un travail d'accompagnement psychothérapeutique que j'ai fourni, un travail très délicat autour d'un thème qui ne l'est clairement pas moins.

J'ai pleinement conscience que rédiger sur le thème de la violence pourrait prendre des milliers et des milliers de pages, tant le sujet est vaste. J'ai « limité » mon travail de thérapeute à l'approche de la violence conjugale et de la violence infantile au foyer, mais il n'en va pas moins que je ne saurais présenter ces thèmes sans aborder au préalable, dans ses grandes lignes, la violence en général.

Pourquoi donc cela ? Parce qu'il me semble totalement dénué de sens d'aborder une thématique sans en aborder les fondamentaux, ce serait comme aller sur la Lune sans fusée, par téléportation : ça ne marche pas en claquant des doigts, et, quand bien même, le chemin que nous empruntons fait selon moi partie intégrante de la destination que nous atteindrons. Je laisse tout de même à chacun la possibilité de l'aborder comme il l'entend le mieux, selon ses désirs, ses envies, et selon surtout sa propre écologie.

Le mode d'emploi est donc le suivant : les différentes parties de ce Mémoire fonctionnent indépendamment les unes des autres, et peuvent à ce titre être lues seules, remises à une lecture ultérieure, ou mises de côté. Elles peuvent néanmoins être reliées en lisant ce Mémoire entièrement, dans l'ordre, page après page.

La première partie sur la violence en générale se veut informative et prépare le lecteur non-assez averti aux parties suivantes, qui sont sensiblement plus délicates. Je vous invite donc à la lire préalablement, car je souhaite ne pas vous choquer, mais permettre au contraire à tous, par ce biais, de prendre conscience de ce dont j'ai personnellement conscience en termes de violence, et qui me semble important.

Cependant, si le thème brut de la violence conjugale et / ou celui de la violence infantile au foyer sont des sujets que vous vous sentez d'aborder sans « échauffement », alors je vous en prie, soyez totalement libres de feuilleter ce Mémoire comme bon vous semble.

La deuxième partie de ce Mémoire aborde la thématique des violences conjugales, et sera balisée par les cas cliniques précis des patientes victimes que j'ai reçues en cabinet et accompagnées sur ce thème. Si ce sujet vous interpelle particulièrement, je vous laisse vous en référer au Sommaire en page 2 afin de vous y rendre directement.

La troisième partie se présente et fonctionne sur le même mode que la deuxième, si ce n'est qu'elle aborde la thématique des violences infantiles au foyer. Si c'est ce sujet en particulier que vous souhaitez découvrir et / ou approfondir, je vous renvoie encore une fois au Sommaire en page 2 afin de parvenir librement et sans détour à cette troisième partie.

Pour des raisons de déontologie que vous saurez comprendre, les identités des patientes que j'ai reçues et accompagnées ne sont pas révélées (juste un prénom, parfois modifié).

Je vous souhaite de ce Mémoire une très libre et bonne lecture

Introduction – Exposé des différentes problématiques et présentation rapide de mes différents cas cliniques

Pourquoi avoir choisi un tel sujet ? Je vais répondre tout de suite à cette première question afin de ne pas laisser la place à la confusion : j'ai choisi le thème de la violence parce que j'y ai été confronté pendant plusieurs années, dès la maternelle (à l'école, en pension, mais pas au foyer ni au sein du couple). Je l'ai ressentie profondément en moi pendant très longtemps, et c'est donc un sujet dont je comprends largement les conséquences, et qui me tiens évidement particulièrement à cœur.

Il a fait partie (et fait encore partie sporadiquement) d'un nombre de séances de thérapie personnelle incalculable. Lorsque j'ai eu un choix de sujet à faire concernant ce Mémoire, celui-ci est venu comme une évidence, parce que **la violence n'est en rien, absolument jamais, en aucun cas et sous aucune forme, thérapeutique.** Elle est même l'inverse de la démarche thérapeutique et peut laisser des séquelles très dommageables, voire, nous en parlerons plus loin, mener dans certains cas à la mort physique et / ou psychologique de la personne qui en est victime.

Par ce Mémoire, je valide d'une part implicitement ma thérapie personnelle concernant ce sujet, et je mets d'autre part en avant un sujet d'importance capitale à mes yeux. Je suis clairement engagé contre la violence, et j'aborde ce sujet aujourd'hui dans le but d'informer, d'éclairer, de dissuader les auteurs potentiels et de permettre à tous de comprendre mieux, voire d'accompagner mieux les victimes.

J'ai choisi ce sujet afin de voir si mon expérience personnelle en termes de violences, de travail thérapeutique personnel et de formation en psychothérapie pouvait me permettre de gérer de telles problématiques. J'ai choisi ce sujet afin de vérifier si l'approche multiréférentielle de la psychothérapie pouvait amener des résultats dans l'accompagnement des victimes de la violence. J'ai choisi ce sujet délibérément par conviction humaine, et pour me permettre de clore de manière claire avec le passé qui est le mien, et que j'ai mis de nombreuses années à transcender.

Nous allons dans un premier temps ici chercher à établir plus clairement ce qu'est la violence, ce qui fait son essence, et quelles en sont ses origines, au niveau de l'être humain à l'échelle individuelle, mais également à une échelle plus collective au sein des sociétés. Qu'est-ce qui la

motive ? Doit-on l'éradiquer ? Le peut-on seulement ? Nous tenterons de comprendre mieux la violence en général afin d'appréhender graduellement les sujets précis de la violence conjugale et infantile au foyer.

Nous aborderons ensuite la violence conjugale, en cherchant à nouveau à comprendre pourquoi elle est si répandue, ce qui la motive et l'engendre, ce qui l'entretient, comment elle fonctionne, et comment elle s'accueille et s'accompagne. Nous nous appuierons à ce sujet sur les cas cliniques de **V**[redacted], victime de quasiment toutes les natures de violence conjugale existantes pendant 25 ans passés auprès de son ex-mari, de **M**[redacted], victime de violences morales et économiques depuis 30 ans au sein de son foyer. Nous aborderons également le cas de deux autres patientes, qui ont été surtout confrontées à la violence infantile mais dont l'histoire englobe également des aspects notoires de violence conjugale.

Nous traiterons ensuite de la violence (voire de la cruauté) commise sur les enfants au sein du foyer. En tant qu'enfant ayant souffert du poids de la violence dans le temps, cette partie aura été pour moi non pas plus intéressante que les autres mais bel et bien la plus difficile à traiter. Elle m'a en effet renvoyé, encore plus que les autres, à des ressentis très douloureux que j'ai pu vivre, et m'a permis par là-même de me dépasser encore sur certains points résiduels.

Nous allons à travers les cas cliniques de **Sa**[redacted]**.**, de **B**[redacted]**.** et de **S**[redacted]**.**, tenter d'éclaircir ce qui motive de tels actes et de mesurer les conséquences qu'ils peuvent avoir dans le temps.

Sa[redacted] a vécu dans la violence toute son enfance (sans être frappée physiquement), sa mère ainsi que toute sa fratrie étaient tous battus, elle a également été abusée sexuellement par son oncle. **B**[redacted]**.** était une enfant battue par son père au sens le plus violent du terme, nous verrons comment sa vie s'est dessinée en fonction de ces évènements. **S**[redacted]**.** enfin a également été régulièrement battue par son père et a attiré à elle un mari qui présentait des caractéristiques similaires à celles de son père. **M**[redacted] enfin qui a vécu soumise sa vie entière (CF : la partie qui traite des violences conjugales) en suivant des injonctions parentales extrêmement limitantes.

Nous allons tenter de comprendre comment s'accueillent et s'accompagnent de telles personnes afin de permettre un travail thérapeutique efficace et constructif sur de telles problématiques.

I. – La violence au sens large

a) Définitions

Violence [vjɔlɑ̃s] n.f : Apparu au XIIIème siècle, le terme violence est emprunté au latin *violentia* et désigne le caractère violent ou emporté, en parlant des personnes, ou impétueux, en parlant des choses, par exemple le temps.

Violentia vient lui-même du latin *vis*, la force ou la vigueur, d'abord utilisé pour désigner qui agit ou s'exprime sans retenue, puis ce qui a un intense pouvoir d'action. Le terme grec correspondant est *bia* : il signifie à la fois force vitale, qui est la force nécessaire pour nous pousser à être ou à agir, et violence. *Bia* est la forme féminine de *bios*, la vie, que l'on retrouve dans biologie, la science du vivant, ou biographie, le récit écrit d'une vie. C'est la qualité de ce qui agit avec force, de manière positive ou négative.

Cette force caractérise également toute forme de rapport à autrui, à partir du moment où l'une des parties la subit. C'est alors la force exercée par une personne ou un groupe pour soumettre ou contraindre quelqu'un, afin d'obtenir quelque chose, avec ou sans son consentement.

Sur le plan du droit, c'est la contrainte illicite exercée sur un individu pour obtenir une chose, « avec son consentement ».

Sur le plan international, c'est l'emploi de la force pour obtenir d'un Etat son consentement, en rupture avec les principes du droit international. C'est enfin l'usage de la force dans la contestation sociale ou la répression des conflits par l'Etat.

Le terme se décline aussi au pluriel. Les violences sont alors des actes d'agression commis volontairement à l'encontre d'autrui, sur son corps (violences physiques, violences sexuelles) ou ses biens. En droit pénal, les violences sont « légères » ou « graves ». Ce sont aussi des paroles, qui manifestent l'hostilité ou l'agressivité entre les individus (violences morales, violences verbales).

b) Historique

« Le tolérable d'une époque devient l'intolérable d'une autre »

Jean-Claude Chesnais

Depuis 20 ans, et après une discrétion relative pendant une quarantaine d'années, la violence est (re)devenue un véritable phénomène de société. De très nombreux livres et articles, un nombre incalculable d'enquêtes et de sondages, la collecte, le suivi et le comptage des faits, la recherche de nouveaux instruments d'analyse, la mobilisation des intellectuels, du monde politique et des médias, la création de nouvelles lois, la révision de l'appareil préventif et répressif, sont autant de signes de cette inquiétude ou de cet engouement.

Il y a encore une trentaine d'années, la conviction que la violence avait diminué au cours des siècles dans nos sociétés était largement partagée. On n'hésitait pas à comparer nos cultures pacifiées à l'agressivité émoussée, aux temps anciens, brutaux et rudes. Les historiens avaient montré que les sociétés des siècles passés étaient plus violentes que les nôtres, dans les faits comme dans les valeurs et les sensibilités. Il est vrai que la vie étant alors plus précaire et plus fragile, la violence était un moyen de survie et, si elle ne demeurait pas toujours impunie, la justice restait lointaine et relativement impuissante.

C'est avec la fin du féodalisme estime-t-on, la création de l'Etat (et de la police) et la lente transformation des mœurs que la violence aurait déserté la sociabilité ordinaire au profit de relations plus normées et plus paisibles, reposant sur des codes socialisés comme la politesse et le savoir-vivre. Cette pacification des relations n'excluait pas de possibles violences d'Etat, des génocides ou des explosions guerrières, comme ceux du XXème siècle, encore qu'il fut assez inconfortable, voire sidérant, d'imaginer que de telles manifestations puissent avoir lieu au cœur de sociétés dites civilisées. Mais dans la vie de tous les jours et nos liens ordinaires, la violence semblait faire figure d'exception.

Au cours des 20 dernières années, nous avons cependant vu les chiffres changer : de 1990 à 2002, les vols ont augmenté de 8%, les autres infractions de 47%, et les crimes et délits contre les personnes de 56%. La difficulté reste de savoir ce que recouvre cette évolution : signifie-t-elle une augmentation réelle des actes et des comportements violents ? Résulte-t-elle de la qualification comme crimes et délits de faits qui n'en étaient auparavant pas ? Reflèterait-elle une

plus grande activité des services de police ou de gendarmerie ? Traduirait-elle simplement notre plus grande sensibilité et le caractère insupportable de la violence pour nous aujourd'hui ? Toutes ces explications ne se veulent peut-être pas automatiquement contradictoires. Une chose reste néanmoins certaine, c'est que c'est bien au sujet de ces causes justement que les nombreux analystes de tous bords tentent de répondre.

Pendant longtemps, le violent a été « l'autre » : le paysan des villages, le sauvage des contrées lointaines, le libertin, le cruel, le fou, l'errant, le pauvre, l'inculte, l'attardé, le dément…en fait c'était à chaque fois celui qui incarnait la figure contraire de ce vers quoi la société tendait, ou croyait tendre.

Nous avons découvert aujourd'hui à travers des disciplines, comme la psychanalyse, ou des horreurs, comme les génocides du XXème siècle, que le violent pouvait être une personne très ordinaire, et qu'il pourrait même être nous-même. Il y a même désormais en présence dans certains esprits une notion de « banalité du mal » qui entretient la crainte. Cette crainte se reporte sur l'homme de tous les jours, car il n'est pas rare de voir ou de lire des récits qui mettent en scène des meurtriers ou des violeurs qui ne se distinguent en rien du quidam ordinaire.

<u>La violence a toujours existé</u>. Aussi loin que nous remontons dans l'histoire des hommes et des peuples, nous rencontrons la violence. Toute collectivité, à un moment de son histoire, y a été confrontée. Les mythes, les grands récits, les textes des premiers poètes et savants lui consacrent une large place. Quelques-uns des philosophes présocratiques la jugent même nécessaire, voire en étroite combinaison avec l'amour.

Les histoires des Dieux sont pleines de bruit et de fureur, de luttes et de vengeances, de mesquineries et de tueries, non moins que l'histoire des hommes, présentés dans les récits fondateurs de nos civilisations comme des êtres ambitieux, animés par une telle volonté de puissance qu'il faut songer aux moyens de les limiter, quitte à les contraindre ou à les punir (Prométhée, Caïn, Adam et Eve…)

Mais qu'en est-il des périodes encore plus reculées, des peuples primitifs (bien avant la matérialisation par les hommes des Dieux et des religions) ? Ces peuples étaient-ils ou non animés d'une part de violence ? Et si oui, l'étaient-ils plus que les êtres humains d'aujourd'hui ? Quelle place accordaient-ils à la violence et quel(s) sens lui donnaient-ils ?

L'anthropologie s'applique depuis plusieurs dizaines d'années à révéler ces modes de vie ancestraux afin de les étudier, car comprendre nos origines, c'est se comprendre un peu nous-même, c'est comprendre en partie notre essence et notre nature.

Aujourd'hui, pour le peu que nous en savons, il apparaît que les peuples primitifs s'adonnaient à la guerre, certains même passionnément, et que les premiers outils fabriqués étaient notamment des armes, pour se défendre ou attaquer. Toutes les cultures primitives dont l'anthropologie a pu établir quelque connaissance semblent n'avoir pas été exemptes d'agressivité, soit envers leurs membres, soit envers d'autres.

Les hypothèses que l'humanité a tenté d'établir sur les causes de cette agressivité primitive sont, tout comme au sujet de l'agressivité moderne, diverses et multiples. La violence des peuples primitifs est tour à tour considérée comme une donnée naturelle, une propriété quasi zoologique ou un moyen de subsistance, y compris dans les sociétés d'abondance.

Jusqu'au début du XIXème siècle, la violence sera le moyen privilégié de règlement des litiges ou des conflits individuels. La force des armes faisait office de jugement : nous parlons ici, chez les soldats et les nobles, de la longue et vénérée tradition du duel à l'épée.

Il faudra des siècles pour lutter contre cette pratique vivace dont on trouvera trace jusqu'à l'aube du XIXème siècle. Dans l'armée, ou entre gens biens nés, l'esprit chevaleresque par lequel on se tient prompt à venger toute offense tiendra à distance le recours aux tribunaux : on règle ses comptes entre soi, avec son arme et sur le pré.

Le règne de Louis XIII fut le plus meurtrier. Pourtant interdit par une ordonnance d'Henri IV, le duel aurait occasionné la mort de quelque 30 000 gentilshommes à cette époque. Richelieu dut procéder à une répression terrible et le duel commença à être puni de façon exemplaire, car il portait atteinte à la société et faisait mourir la fine fleur aristocratique dont le Royaume avait besoin. Il faudra néanmoins encore de longues décennies pour que la coutume recule et disparaisse, car derrière elle prévalait la culture et le code de l'honneur.

L'éducation des gentilshommes avait pour objectif principal d'y préparer à une allégeance sans faille : refuser le duel était une marque d'indignité. La tradition et l'usage du duel survivra en Russie, en Allemagne, en Espagne et en Italie, jusque dans les premières décennies du XXème siècle. L'origine précise de la tradition du duel est méconnue, il apparaît simplement qu'il n'en serait à priori relevé aucune trace dans l'Antiquité, et aurait donc vu le jour par la suite.

Ce n'est qu'à l'aube du XIXème siècle que la maladie mentale ou les troubles psychiques apparaitront comme des causes explicatives, et surtout des excuses possibles, de certains actes ou comportements violents. C'est dans le code pénal de 1810 qu'il est fait état pour la première fois d'une violence indéfinissable traversant le sujet malgré lui, limitant sa liberté, et du coup, sa responsabilité.

Peu avant cela, les médecins s'étaient intéressés à l'allure, au visage et à la physionomie des criminels, pensant ainsi pouvoir identifier des personnes de natures violentes. Une de ces théories physionomiste fût appelée la « craniologie », car les médecins tâtaient le crâne des condamnés pour déceler leurs particularités afin d'établir des rapports entre des spécificités ou des anomalies physiques et des comportements violents. Ces visions matérialistes se sont poursuivies avec la physiologie du système nerveux, la neurologie, la biologie et la génétique.

Si la violence a donc toujours existé, il apparaît avec évidence qu'elle est aujourd'hui devenue intolérable dans nos sociétés modernes. Est-ce parce qu'elle resurgit au cœur des sociétés considérées comme les plus développées, et signe justement l'échec de la civilisation, processus à l'issue duquel nous pensions nous en débarrasser ? Sans doute, en partie tout au moins. Mais c'est également qu'un peu partout s'élèvent des voix qui crient le caractère insupportable de la souffrance, quelle qu'elle soit.

Plus que la violence (l'acte), c'est la souffrance (la conséquence) qui est devenue le maître mot aujourd'hui. Au nom d'une valorisation sans précédent de la vie humaine, la souffrance est devenue le mal, et le sujet moderne une victime en puissance. Nous pourrions également appliquer à la violence le « paradoxe de Tocqueville », qui explique que plus un phénomène désagréable est réduit, plus ses manifestations résiduelles sont perçues ou vécues comme insupportables : et bien parallèlement, plus nous vivons dans des sociétés tranquilles et sécurisées, moins nous supportons (et donc plus nous amplifions) les endroits où demeure encore la violence, ou bien ses manifestations résurgentes.

Le développement spectaculaire des réflexions sur la violence ces dernières années s'accompagne aujourd'hui d'une quantité hallucinante de recommandations, solutions ou mesures, pour tenter de la prévenir, d'en limiter les effets ou de l'éradiquer. Divers spécialistes œuvrant dans le domaine public aussi bien que des prestataires privés tentent, dans différents domaines, de créer et de mettre en place des outils à cette fin.

Il semblerait que les sociétés modernes veuillent, plus que jamais, gérer et contrôler la violence, tant elle apparaît insupportable et contraire à nos vœux de vivre en paix et en sécurité. Parmi ces moyens ou solutions, nous avons aujourd'hui coutume de distinguer ceux qui relèvent d'une logique préventive, et ceux qui s'orientent plutôt sur la répression. La prévention vise, comme son nom l'indique, à prévenir la violence, en agissant en amont (pédagogie, éducation, intervention de l'Etat social…). La répression quant à elle intervient en aval, une fois l'acte commis, pour punir les auteurs, rétribuer les victimes et dissuader d'autres violences possibles.

La répression est l'action par laquelle on punit un acte illégal ou jugé dangereux, où l'on réprime son développement, par le recours à la contrainte. Cette méthode pose la question du pouvoir, du droit et de la légitimité à exercer une contrainte sur autrui, pour punir ses actes de violence et réparer le mal infligé aux victimes et à la collectivité. La réponse violente par excellence à une violence commise est la peine de mort, qui avait cours en France jusqu'au début des années 1980.

De nos jours, les sociétés qui se veulent égalitaires développent une tendance à l'humanisation des peines. Le XXème siècle aura été celui dans un premier temps d'une diminution notoire, puis de l'abolition des exécutions capitales et, globalement, d'un affaiblissement de l'arsenal répressif, au profit d'instruments davantage axés sur la prévention ou la dissuasion. Cette évolution est liée, entre autres choses, à la montée d'une « bienveillance universelle », qui conduit à une condamnation morale de la violence en général, y compris lorsqu'elle s'applique aux auteurs d'actes violents, que l'on veut certes voir punis, mais pas trop sévèrement et de façon « humaine ».

Cette bienveillance procède de l'idée que la nature humaine est identique en chacun de nous. De ce fait chacun peut se mettre à la place de l'autre, ce qui fragilise tout jugement, car l'autre, à la vérité, n'est jamais très différent de soi. Répondre désormais à la violence par la violence, c'est avoir l'impression que nous n'avons pas suffisamment réfléchi aux moyens de freiner ou d'empêcher son exécution, en agissant sur les multiples facteurs qui favorisent le passage à l'acte. De ce point de vue, la réponse violente, comme toute violence, apparaît comme un échec.

Ceci est un sentiment général, car en examinant les actes au cas par cas, la violence fait l'objet de jugements très variables, et parfois la répression reste estimée comme la seule solution possible, ou la plus probante. De plus, cette soi-disant humanisation n'empêche pas, au cas par cas une fois encore, l'usage de la part de l'Etat de formes illégales de contrainte ou de violence, voire de procédés barbares (gardes à vue musclées, procès tronqués, arrestations illégitimes, tortures…) à l'égard de personnes détenues ou emprisonnées par les pouvoirs en place.

La France a connu ces dernières années une forte inflation de la population carcérale et un durcissement des mesures pénales au détriment des interventions de l'Etat social, particulièrement pour les actes de petite criminalité (vols, trafics…), la violence des jeunes et les violences urbaines, domaines dans lesquels, toutefois, l'inexistence ou l'inefficacité des réponses répressives a été plus d'une fois souligné.

Le fait est que la violence aujourd'hui est devenue extrêmement complexe, et face à la complexité de ce(s) phénomène(s), une seule et unique cause ne saurait l'expliquer entièrement.

Le chapitre suivant sur les origines et les causes de la violence développera le thème de la dualité de l'homme à ce sujet. L'idée de ce combat de l'homme contre une part au moins de lui-même a fortement nourri la tradition politique libérale, issue notamment des théories de contrat social (Jean-Jacques Rousseau, Thomas Hobbes…), et plus largement, notre croyance en la civilisation (Norbert Elias).

c) Origines et causes de la violence : les fondements

❖ Les Origines primitives - Anthropologie et Ethologie

Une explication qui revient souvent concernant les origines primitives de la violence (et que nous voyons réapparaître à propos des violences urbaines modernes) repose sur l'idée de territoire.

Pour certains anthropologues qui ont analysé la place et le sens de la guerre dans les sociétés primitives, le territoire, réserve de ressources naturelles et espace d'exercice des droits et des devoirs communautaires, stipule l'exclusion des groupes humains qui n'y sont pas établis, soit parce que les réserves ne peuvent nourrir qu'un nombre limité d'individus, soit parce que chaque groupe d'hommes, pour exister, doit faire valoir sa différence.

Toutes les cultures ne sont bien évidemment pas identiques, mais il a été trouvé chez des peuples très différents de semblables situations déclenchant l'agression : la défense ou la conquête d'espaces, le désir d'appropriation ou la protection d'objets ou d'êtres de valeur, la manifestation de la volonté de puissance ou du désir de pouvoir, et ce qui ressort incessamment, la peur éprouvée à l'égard du méconnu ou de l'étranger.

La violence n'est donc pas semble-t-il un fait nouveau, ni même récent. Elle est présente dans nos vies et nos récits depuis toujours. Le reconnaître, c'est accepter de considérer la noirceur qui est en nous, notre part semble-t-il ancestrale et universelle de cruauté, et, avancent certains, du plaisir que nous y trouvons : la violence serait indissociable de l'homme.

Ce lien entre la violence et l'homme est même établi depuis si longtemps qu'il est rarement abordé sans l'un ou l'autre de ses corolaires. Soit que l'homme, par essence violent, est également capable d'amour, de lien et de solidarité (nous retrouvons ici le thème classique de l'ambivalence humaine, l'homme pouvant à la fois incarner le pire et le meilleur). Soit que la part violente de l'homme doit être combattue afin de la contenir et de la contrôler ou, comme ont pu en rêver certains, de l'annihiler. Quoi qu'il en soit, l'homme, je le répète, lorsqu'il est question de violence, semble devoir lutter contre lui-même.

De la pensée des philosophes du XVIIème siècle (Thomas Hobbes) et du XVIIIème siècle (Jean-Jacques Rousseau), nous retenons que les hommes ne se rassemblent pas par une sociabilité naturelle, mais pour sortir d'un état de violence qui les conduit à la mort. C'est pour se protéger les uns des autres que les hommes vont se constituer en communauté, remettre à un tiers (« l'Etat ») une part de leur puissance, et de ce fait, une part de leur liberté.

L'homme sorti de l'état de nature est celui qui, collectivement, érigera une instance capable de violence, et ayant seule légitimité pour l'exercer, afin de contenir et limiter la violence intrinsèque de chacun, seule condition pour vivre en sécurité et dans la paix. Cette tradition et croyance politique se double d'une tradition culturelle qui la déborde et la contient, appelée par le philosophe et sociologue allemand Norbert Elias « processus de civilisation ». Ce processus est le résultat d'un long et lent mouvement de conformation des mœurs, d'abord externe (les interdits, les contraintes, les punitions) puis interne (l'autoconditionnement) qui a conduit à limiter et émousser l'agressivité des hommes et des nations.

Le résultat selon Elias est la création d'espaces pacifiés à l'intérieur desquels l'emploi de la violence ne saurait être que l'exception. C'est aussi prévenait-il, quelques années après Freud, un formidable mouvement de refoulement des passions et des pulsions humaines. Elias n'a jamais prétendu que la civilisation ferait disparaître la violence : elle a eu ou devait avoir pour vertu de la contenir et d'en réguler l'exercice, ce qui est bien différent, mais il a tout de même caressé l'idée que la civilisation pouvait la faire régresser

Une autre piste que l'on peut emprunter pour expliquer pourquoi la violence ferait partie de la nature humaine est celle de la part animale instinctive que nous possédons. Cette idée est assez complexe car elle repose sur trois postulats qui font l'objet de nombreuses controverses :

- Il existe en nous une part animale
- Les animaux sont violents
- Cette part animale est suffisamment prégnante pour déterminer nos comportements

L'examen de cette question doit être abordé en évitant deux écueils. Le premier écueil est de croire que nous n'avons aucune part animale. Dans cette optique qui a longtemps dominé les discours et les représentations, l'homme est considéré comme le sommet de la création, temple de la sagesse et de la raison, ayant maitrisé ses instincts et ses pulsions. Mais depuis Darwin, il est difficile de penser l'homme complètement à part de la nature et d'ignorer qu'il a conservé des structures anciennes qui, dans certaines circonstances, induisent des comportements stéréotypés programmés par des apprentissages ancestraux.

Le second écueil est de croire que nous ne sommes que des animaux. Il serait maladroit et erroné de verser dans cet extrême. Il est sans doute attirant d'associer au plus court des éléments matériels localisables (les gênes, les réseaux nerveux, les hormones…) et des catégories comportementales, mais ce n'est en fait pas sérieux. En effet, si un comportement intègre un niveau microscopique, il est également le résultat des interactions de l'individu avec son environnement (famille, classe, culture…) et fonction des circonstances.

L'étude des rapports entre la violence, l'animal et l'homme a pris un nouveau visage avec l'éthologie moderne, science basée sur l'observation et qui a pour but l'étude du comportement animal dans une logique darwinienne, c'est-à-dire en examinant les avantages qui en résultent pour l'espèce.

Les travaux de certains éthologues ont montré que l'agression entre individus de même espèce avait des avantages considérables pour leur survie : l'évitement de la surpopulation, la sélection des plus forts ou des plus habiles, l'instauration d'une hiérarchie apportant protection et paix aux membres du groupe. De ce fait, l'agression n'est pas seulement un principe destructeur ou diabolique, mais un instinct au service de la vie.

Par ailleurs, les éthologues se sont autant intéressés à l'agression (qui serait selon eux un mouvement inné et pas seulement une réaction à l'environnement) qu'aux mécanismes inhibiteurs dont les animaux disposent ou qu'ils mettent en œuvre afin de réguler leur agressivité et éviter la destruction physique de l'adversaire, laquelle pourrait conduire à l'extinction de toutes les espèces.

Aussi, si l'animal est violent, il l'est de façon contrôlée et ritualisée. Les animaux ont su développer des mécanismes performants de résolution des conflits, qui sont autant de pratiques d'évitement du combat violent. Sur ce point, les hommes n'auraient donc rien inventé. Quel regard d'ailleurs les éthologues portent-ils sur l'homme et sur la part d'agression qui joue en lui ?

Il apparaît qu'à la différence des animaux, les hommes ont une capacité de destruction à la fois bien plus puissante, et d'une nature différente : ils peuvent tuer à distance. Konrad Lorenz pour ne citer que lui, a publié son ouvrage sur l'agression (« L'Agression, une histoire naturelle du mal », 1969) au sortir des conflits meurtriers de la Seconde Guerre Mondiale, en pleine Guerre Froide. C'est avec effroi qu'il faisait état d'un décalage grandissant entre la capacité de destruction dont les hommes s'étaient dotés et la faiblesse de leurs mécanismes inhibiteurs.

Les signaux ou les rituels d'apaisement que les animaux mettent en place lors d'un combat en vue d'éviter la mort de l'adversaire ne fonctionnent pas pour les hommes lorsqu'ils tuent à distance. Ils ne fonctionnent pas non plus lorsque les hommes vivent confinés dans des espaces surpeuplés en situation de conflit.

Nous avons établi préalablement qu'il existe une violence ancestrale commune à tous les êtres vivants, qui les incite à attaquer lorsqu'ils ne peuvent pas fuir, si leurs intérêts vitaux sont menacés. Cette agression, qualifiée de défensive et d'adaptative, sert la survie de l'individu et de l'espèce. Mais il existerait une autre forme de violence, spécifique à l'homme, et ignorée des animaux.

L'homme en effet est le seul primate capable de tuer et de torturer les membres de sa propre espèce sans aucune raison biologique ou économique. L'animal quant à lui reste toujours soumis au réel, aux processus biologiques et économiques, tandis que l'homme, par son imagination et sa pensée peut s'en échapper.

De ce fait, l'homme a la capacité de se représenter des mondes en dehors de toute perception, y compris des mondes totalement délirants que rien dans le réel ne vient valider. C'est ce qui lui permet en un sens de s'ouvrir à la culture, à l'art et à la création, mais c'est également ce qui peut le pousser à commettre les pires actes, comme par exemple des génocides de masse.

La violence de l'Homme a une autre particularité qui est qu'elle peut être source de plaisir. Si certains ont pu déceler dans quelques combats animaux des formes de plaisir, il semblerait pourtant qu'il n'entre dans l'agressivité animale aucune forme de suraffectivité, ni peine, ni plaisir, à la différence des combats humains. De nombreux psychologues et psychanalystes montreront que s'il entre de la souffrance dans la violence (aussi bien du côté des victimes que de celui des auteurs), il peut aussi y entrer une indéniable jouissance.

Nous sommes bien loin désormais de l'idée d'une violence qui serait l'apanage de l'animal. Nous disons d'ailleurs rarement des animaux qu'ils sont violents, nous parlerons plutôt de leur

agressivité, comme si nous voulions réserver le terme pour désigner les comportements humains.

Lorsque la violence apparaît, particulièrement si elle est inexplicable, gratuite et / ou horrible, il n'est pas certain du tout que cela soit l'animal en nous qui se manifeste, mais bien notre part humaine. C'est parce que nous ne savons pas l'expliquer et qu'elle nous terrorise autant qu'elle nous fascine que nous renvoyons la violence du côté du non-humain, en l'occurrence l'animal.

❖ Les Origines psychologiques

« La violence est le dernier refuge de l'incompétence »

Isaac Asimov

Au tournant du XIXème siècle, ce n'est plus seulement la médecine du corps qui s'intéresse à la violence, mais également la médecine de l'âme et la psychiatrie, et bientôt la psychologie et la psychanalyse. Au moment où l'on reconnaît la violence de l'aliéné, le médecin Philippe Pinel avance sa thèse des « manies sans délire », soit des actes commis malgré la présence d'une conscience intacte et d'un raisonnement préservé. On découvre alors qu'il peut y avoir des pulsions violentes malgré la lucidité, et sans troubles intellectuels.

Peu à peu, des médecins psychiatres se demanderont si certains comportements violents ne peuvent pas être compris comme le résultat de pathologies mentales. C'est une idée aujourd'hui communément admise que la violence, certains actes violents, peuvent être le fruit de formes pathologiques (troubles de la personnalité, schizophrénies, psychopathies, masochisme, sadisme…).

La sociologue Anne-Marie Marchetti a réalisé de nombreux entretiens avec des détenus condamnés à de longues peines, des auteurs d'homicides ou de viols notamment. Elle fût alors frappée par le fait suivant : lorsque ceux-ci racontent leurs crimes, ils prétendent avoir blessé ou tué pour en finir avec une <u>souffrance intérieure</u> ou une situation impossible. Ils sont dépossédés sous l'influence du mal ou de la folie.

Lorsqu'il s'agit d'évoquer la violence, de tenter de la décrire ou de la qualifier, les champs lexicaux et les registres de la pulsion, de la passion et d'une force spontanée sont largement utilisés (« je ne m'appartenais plus », « ça bouillonne en moi », « il est des moments où il faut que je craque », « j'ai quelque chose à l'intérieur qui me mange »…). Ce serait même le signe distinctif de la violence : quelque chose qui surgit depuis l'intérieur de nous-mêmes. Nous parlerons alors au sujet de la violence, d'éruptions, de flambées, d'explosions, ou encore de regain, d'escalade ou d'engrenage.

Pour les psychologues et les psychanalystes, l'acte violent se trouve au carrefour de différents moments internes de l'individu, là où il y a des blocages conflictuels. A la différence des visions matérialistes (la violence comme produit d'une altération du système nerveux ou la violence d'origine génétique), les médecins de l'âme ont une approche dynamique et estiment que c'est dans le développement psychique de chacun qu'elle naît et s'inscrit.

Les causes ou les sources seraient à rechercher dans la vie périnatale ou la prime enfance, lors de l'élaboration du psychisme, lorsqu'il y a eu vécu traumatique : ruptures, carences, faillites dans l'environnement familial et affectif…Les traumatismes naissent d'une absence de réponse adéquate aux besoins de l'enfant. Ils rendent les assises narcissiques faibles et peu sécurisantes, sources permanentes de déséquilibres potentiels. Ils peuvent être de différentes natures et de différentes forces. Certains, portés à la conscience, feront l'objet d'une parole, mais d'autres resteront irreprésentables et seront conservés intacts au sein de l'appareil psychique.

Dans ce dernier cas, tout ce qui, dans l'environnement du sujet, peut réactiver les souffrances inhérentes aux traumatismes vécus, court le risque d'être objet de violence (nous appuierons ce point plus loin avec le cas de **Sa**[redacted] qui est toujours, à 46 ans, plongée dans une profonde angoisse chaque fois qu'elle prend une douche, car cela réactive le souvenir des abus sexuels qu'elle a subis étant enfant).

Etre violent, c'est chercher à écarter ou à détruire l'insupportable souffrance ressentie afin de retrouver l'apaisement. La violence tournée contre autrui n'est pas le seul moyen possible pour apaiser la souffrance : en effet, celle-ci peut également prendre une forme psychosomatique (le corps est malade), ou bien elle peut être retournée directement contre soi (dépression, autodestruction, autoflagellation, conduites addictives, suicide…). Mais quel que soit le moyen utilisé, mettre fin à la souffrance est une question de survie : la personne est violente parce qu'elle cherche à se défendre contre une menace qui touche aux fondements de son identité, et plus elle est fragile, plus la menace lui paraitra forte.

Pour y mettre fin, « le Moi menacé deviendra un Moi menaçant » (pour soi-même ou à l'encontre d'autrui). La violence est donc l'aveu d'une faiblesse : ce sont des Moi faibles et fragiles, mal construits, et manquant d'assises, qui opèrent des passages à l'acte violent. Elle est ce qui se manifeste quand d'autres possibilités, telles la parole ou la mentalisation n'ont pu aboutir.

La violence n'est jamais gratuite ou irrationnelle : elle est la réponse, éventuellement disproportionnée, à une violence originelle, par exemple la violence faite à un petit enfant qui aura connu une insécurité de base, une socialisation trop brutale, un corps touché ou abimé, ou un manque d'amour.

La violence alors s'explique, ou peut au moins se comprendre : elle est la tentative d'expulsion d'une situation intérieure intolérable, et la recherche répétitive d'une réparation. Il apparaît en définitive qu'il n'y a pas de différence de nature entre des êtres violents, ou qui opèrent des passages à l'acte violent, et les autres : il y a des différences dans le développement psychique de chacun, dans les cartes affectives et familiales qui nous ont été attribuées à notre naissance et dans nos relations à l'environnement.

Le violent n'est en fait pas un être moins civilisé, une bête ou un monstre, mais quelqu'un qui, au départ, n'a pas eu les mêmes atouts, les mêmes satisfactions et les mêmes chances. De ce fait, une personne violente ne l'est à priori jamais de façon irréversible ou irrémédiable, elle peut changer et se réformer par le biais d'un travail sur soi, d'une thérapie, et / ou d'une prise en charge médicamenteuse. Cela est même devenu une exigence forte aujourd'hui que les personnes violentes soient soignées et puissent guérir. En effet, la violence ne relève plus seulement du territoire du mal, mais également, nous le verrons par la suite, de celui de la santé.

Selon le psychanalyste Daniel Sibony, le trait essentiel de la violence serait la décharge d'une excitation ou d'une énergie répétée et accumulée, lorsqu'une limite est franchie. Cela peut être le crime et l'explosion meurtrière, ou tout simplement l'accouchement ou l'orgasme. Cette décharge peut être dirigée vers l'extérieur (contre l'environnement ou autrui), mais également vers l'intérieur, par exemple la dépression ou la rancœur. Dans les deux cas, il s'agit de la même force, orientée différemment.

Les descriptions et représentations de la violence ramènent quasiment toujours à l'idée d'un débordement, d'un excès et d'une démesure. Elle semble être de l'ordre de l'imprévisible, quelque chose qui dépasse les formes d'action réglées et normées, une « porte ouverte sur le chaos ». Mais quelle serait donc cette chose à l'intérieur de nous qui surgirait, passées certaines limites, à la faveur de circonstances particulières ou dans des situations précises ? Une pulsion ?

Freud dira qu'après de longues tergiversations, il n'admet l'existence que de deux pulsions fondamentales en l'homme : Eros (l'amour), qui crée du lien et conserve, et Thanatos (la mort), pulsion de destruction qui vise à briser le rapport entre les choses et entre les êtres.

Depuis Freud, les interrogations vont bon train : la violence forme-t-elle un noyau primitif, une force inexorable qui peut se manifester, un jour, sous certaines conditions ? Ou bien est-elle une pulsion spécifique, résultat par exemple de frustrations répétées subies pendant l'enfance ? La question semble rester assez indécidable. La seule chose sur laquelle tout un chacun semble être en accord est que la violence est un passage à l'acte, un court-circuit de la mentalisation, une incapacité à se dégager du régime pulsionnel afin d'acquérir une capacité d'élaboration mentale.

De ce point de vue, la violence est un échec, l'échec de la maîtrise et du contrôle. Il semblerait à l'heure d'aujourd'hui que la théorie des pulsions de Freud, plus précisément au sujet de Thanatos, à savoir qu'il existerait une pulsion de mort en chacun de nous, soit la seule réponse que l'humanité ait trouvé à cet échec de la pensée. Nous renverrions donc la violence que nous ne comprenons pas, celle qui échappe à toute logique et à toute tentative d'explication, du côté de la pulsion de mort qui nous habite. Cette violence là (le mal) serait donc une pure puissance imposée aux objets de nos désirs.

Selon Freud, cette puissance peut s'exercer sous différentes formes : l'exploitation, le viol, le vol, l'humiliation, le meurtre, et elle constitue le principal facteur de perturbation dans nos rapports à l'autre. C'est contre cette puissance que les forces d'amour et les forces morales tentent selon lui de se dresser, car elle menace constamment la civilisation de ruine.

La violence en tant que manifestation pulsionnelle, qui échappe à toute maîtrise et à tout contrôle, apparaît alors comme le plus redoutable et le plus vieil ennemi de la civilisation. Elle est présentée comme le symptôme d'une perte, le symbole d'une déchéance et d'une régression, et fait à ce titre tomber le masque et le vernis de la civilisation qui prétend la contrôler.

Toute la violence ne se réduit pourtant pas à la poussée d'une force pulsionnelle irrésistible. Il se pourrait même que les explosions de violence soient assez rares, en dépit du fait qu'elles soient amplement médiatisées.

La violence sait revêtir également d'autres aspects. Il est des violences froides, « rationnelles » et calculées. En effet nous avons vu des génocides se développer suivant les lignes d'un programme « hautement élaboré », où la torture était « savamment administrée » et où les

techniques de mise à mort faisaient preuve d'un « grand raffinement » (généralement pour que la souffrance infligée soit la plus longue et la plus intense possible).

Il semblerait selon des études qui ont été réalisées que les tortionnaires soient rarement des « bêtes assoiffées de sang », ou bien des individus emportés par leurs pulsions de haine, mais bel et bien le produit d'un lent processus de fabrication, une initiation qui fait appel à un large éventail de techniques traumatiques.

Nous savons désormais, depuis les études et les travaux qui ont été réalisés sur le génocide juif de la Seconde Guerre Mondiale, que la volonté de détruire un groupe humain, fruit d'une intention délibérée et d'une organisation complexe qui utilise toutes les ressources de la bureaucratie et de la technologie, n'a absolument rien à voir avec des flambées de violence. Ceci est un exemple, mais l'histoire regorge de nombreux autres exemples où la violence et la « raison » (au sens du raisonnement intellectuel) ont fait alliance.

Il existe des violences explosives, spectaculaires et sidérantes, mais nous sommes en droit de nous demander si la tendance à renvoyer la violence vers une pulsion originelle ne procède pas toujours du même mouvement : la renvoyer vers un autre que nous-mêmes (l'animal, l'inhumain, le non-civilisé…) et tenter par là même d'oublier que les violences les plus massives sont apparues au cœur de nos civilisations, dans leur plein développement, en toute « logique » et en toute « raison ».

❖ <u>Les causes socio-économiques</u>

Si la violence d'un individu isolé peut néanmoins s'expliquer par une approche psychologique ou psychanalytique, certains mouvements de violence collective s'expliqueront sans doute mieux par des causes sociales.

Nous découvrons en effet, dans la première moitié du XIXème siècle, les effets pervers de l'industrialisation et de l'urbanisation. Les premières enquêtes sociales réalisées en Angleterre et en France décrivent des situations de dénuement, de promiscuité et d'insalubrité, dans les ateliers et les logements, sources de tous les vices, parmi lesquels la violence.

Le thème du « crime de misère » fera alors son apparition. Atténué durant les décennies d'après-guerre (période de forte croissance et d'amélioration du bien-être pour toute la population), il

réapparaitra à partir des années soixante-dix, lorsque la crise sera promue cause générique de la montée de la délinquance et de la violence dans les sociétés développées. Par délinquance, il est entendu le rassemblement de toute atteinte contre les biens (les vols et les dégradations), alors que la violence désigne ici les atteintes contre les personnes (coups, viols, homicides…).

Certains actes de délinquance s'accompagnent de violence. Par ailleurs, l'atteinte contre un bien sera vécue différemment par les victimes. Ainsi le vol d'une voiture n'a pas les mêmes répercussions en fonction, par exemple, des revenus de la personne et du coût financier que son achat a représenté. Pour une personne à faibles ressources et qui a dû s'endetter, le vol de son véhicule peut être vécu comme une grande violence, voire comme un viol, même s'il n'y a eu aucune atteinte physique.

Il apparaît clairement, dans une optique socio-économique, que lors de toutes les périodes de crise, passées et présentes, les membres des classes défavorisées sont surreprésentés parmi les auteurs d'actes violents. Le sociologue Laurent Mucchielli note que les auteurs d'homicides par exemple, sont principalement des hommes, plutôt jeunes, faiblement diplômés, qui appartiennent aux milieux populaires et aux milieux les plus pauvres : dans les recherches anglo-saxonnes et françaises, 80 à 90% des auteurs d'homicides jugés sont issus des milieux populaires et se situent dans les plus basses tranches de revenus (ouvriers, employés, chômeurs ou inactifs). Ce sont également des personnes de même profil qui peuplent majoritairement les prisons, notamment les longues peines.

D'après le sociologue Loïc Wacquant, qui dénonce la criminalisation de la misère, la moitié des personnes incarcérées en France ont un niveau d'éducation primaire, et entre un tiers et la moitié d'entre elles étaient dépourvues d'emploi à la veille de leur incarcération. Il y aurait donc un lien entre le chômage (et la désocialisation qu'il entraine), la pauvreté et la violence, pour deux raisons principales, l'une déjà ancienne, et l'autre plus contemporaine qui la renforce.

La première est que l'on passerait d'autant plus facilement à l'acte violent que l'on souffre d'un profond sentiment d'injustice et que l'on n'a rien à perdre. Dans la mesure où la vie ne leur promet pas grand-chose, les déshérités retiendraient moins leurs impulsions violentes que des individus vivant dans des conditions plus satisfaisantes.

Mais, seconde raison, cela serait particulièrement vrai aujourd'hui dans les sociétés d'abondance. Il est encore relativement rare d'observer de la délinquance accompagnée de violence d'acquisition (vols suivi de, ou prétexte à des violences) dans les pays pauvres. Ce sont les contrastes qui déclenchent la violence, et c'est dans un contexte de richesse que le fait d'être

pauvre peut pousser à la violence, particulièrement sur des territoires où l'écart entre riches et pauvres est le plus marqué.

Or, nous sommes loin d'être la première société où sévissent des écarts entre les nantis et les démunis, mais la différence avec les époques passées, c'est que les envies de réussir, les désirs de promotion sociale ou les aspirations à la richesse sont aujourd'hui largement partagés. Ces aspirations ne sont plus réservées à l'élite ou à certaines classes, mais elles animent désormais tout le monde, y compris ceux qui n'auraient pu y prétendre il y a encore quelques années.

En effet, notre culture (nourrie par l'exemple américain) exalte la possibilité de réussir par le mérite individuel à l'échelle d'une vie, de ce fait, les groupes sociaux situés en bas de l'échelle et condamnés à y rester, acceptent beaucoup moins leur situation et, pour certains peuvent devenir violents. La violence est le moyen trouvé pour assouvir leur désir de reconnaissance et exister socialement, lorsque les autres possibilités leurs sont refusées.

Mais que le lecteur ne s'y trompe pas : il n'est point fait état ici d'un quelconque « déterminisme de la misère » : si la situation socio-économique peut certes alimenter la violence, en aucun cas les classes laborieuses ou les milieux démunis ne peuvent être assimilés à des « classes dangereuses ». Ce serait faire affront à des pans entiers de la population qui, en dépit de leurs conditions de vie parfois très difficiles, ne commettent aucun crime et respectent la loi. La misère n'est pas en soi créatrice de violence, elle peut simplement y contribuer.

Par ailleurs, il importe de noter que si les auteurs d'actes violents proviennent souvent de milieux défavorisés, c'est également le cas des victimes. C'est en ce double sens qu'il faut entendre l'idée développée ici : si la violence sévit surtout parmi les milieux défavorisés, c'est aussi parce que ce sont eux qui souffrent le plus de la violence. Leurs membres y sont en effet davantage exposés que les autres. Dans nos sociétés, les mieux lotis peuvent davantage se protéger, particulièrement de la violence au quotidien, que des populations plus fragiles.

Laurent Mucchielli établit que « les pauvres se battent le plus souvent entre eux ». Ce constat a été douloureusement ressenti car, outre les souffrances qu'il occasionne, il remet sur le devant de la scène la question des inégalités, et fait naitre de nouvelles formes de désespérance sociale, pour le règlement desquelles la politique tarde à trouver des solutions. Le peut-elle seulement ? C'est loin d'être une évidence, à une époque où sévit ce que l'on appelle une « crise de confiance » à l'égard des institutions, de l'Etat et de la politique : il suffit de s'en référer par exemple aux phénomènes de l'abstention électorale croissante et de la poussée des votes extrémistes.

Cette « crise de confiance » semble avoir mis fin aux espérances révolutionnaires pas lesquelles on pensait, à moyen ou long terme, sortir de la misère, transformer le monde, ou changer la vie.

Dans une stricte considération socio-économique, il demeure que c'est parmi les personnes les plus malmenées par la conjoncture socio-économique que la violence sévit majoritairement. Chômeurs de longue durée, jeunes faiblement diplômés, travailleurs sous-qualifiés, pâtissent de conditions de vie âpres que la communauté et l'Etat-providence, mal en point aujourd'hui, parviennent insuffisamment à corriger.

Ceux qui sont appelés « les exclus » n'ont plus seulement l'impression de stagner, mais de régresser. Cela en conduit certains vers le repli sur soi, l'apathie ou le désespoir. Cela en conduit d'autres vers l'agression, tournée contre autrui ou contre soi.

Les moyens d'actions sur les causes socio-économiques de la violence sont assez complexes, compte tenu par exemple de la mondialisation, de l'affaiblissement des instances de socialisation... Il faut également considérer certaines explications morales qui souhaitent rompre avec la « culture de l'excuse » expliquant que les actes violents ne sauraient être entièrement excusés, et qu'il importe de rétablir la responsabilité individuelle de l'auteur et de prendre en compte les bénéfices de l'acte qu'il a commis, ainsi éventuellement que le plaisir qu'il en a retiré, quelle que soit sa situation sociale et économique.

d) Les différentes formes de violence

La toute première difficulté à laquelle on se heurte lorsque l'on s'y intéresse est la diversité de ce qu'englobe le terme « violence », la multiplicité des phénomènes qu'elle recouvre, le caractère quasi infini de son spectre d'application. A côté des agressions physiques, il existe des violences plus discrètes et moins visibles, qui se retrouvent regroupées sous le terme de violences morales.

La liste, non exhaustive, de ce que peut regrouper le terme de violence est la suivante :

- Elle peut être une agression en vue d'un vol, délit malheureusement devenu classique, avivé par la société de consommation

- Elle peut être sexuelle, phénomène fortement médiatisé ces 20 dernières années à cause des multiples et abominables cas de « tournantes » ainsi que des cas de pédophilie
- Elle peut désigner les bagarres entre malfaiteurs ou entre bandes
- Elle peut faire allusion aux crimes passionnels ou de vengeance
- Elle représente les despotismes de toutes natures et la terreur qui les accompagne
- Elle n'omet point les guerres
- Elle inclut les cataclysmes, les épidémies, les accidents industriels ou écologiques dont on relève fréquemment la violence
- Elle s'appelle également violence conjugale lorsqu'elle s'exerce au sein du couple
- Elle est domestique lorsqu'elle qualifie les actes despotiques, ou de cruauté, exercés contre un conjoint, des enfants, ou même contre des parents, au sein d'un foyer
- Elle est connue sous le nom de violence verbale quand elle est manifestée par des injures et / ou un volume de voix excessif
- Elle se déguise très sournoisement, très insidieusement et très fréquemment en violence morale
- Elle s'appelle violence infantile lorsque l'on parle d'enfants maltraités, en carence
- Elle est économique lorsqu'elle est, tout à la fois celle qu'un Etat inflige à un autre ou fait subir à ses citoyens, mais également celle dont une personne du foyer peut être affligée par une autre en son sein
- Elle est scolaire lorsqu'elle désigne des violences commises à l'école contre des élèves ou des enseignants, ou bien encore lorsqu'elle sécrète en son sein des formes d'exclusion
- Elle est institutionnelle, particulièrement dans le monde du travail

- Elle est qualifiée de « nouvelle violence sociale » lorsqu'elle ne touche que tel ou tel segment du salariat

- Elle est urbaine lorsqu'elle décrit les phénomènes d'explosion de violence collective dans nos sociétés modernes

- …

Un seul et même mot désigne ces faits et expériences multiples et si différents, un seul et même concept recouvre ces évènements si hétérogènes les uns des autres, il y a donc sur le terme même une première difficulté de désignation, de classification et de définition.

Jean-Claude Chesnais, l'actuel directeur de recherches à l'Institut National d'Etudes Démographiques, distingue quant à lui trois types de phénomènes dans son ouvrage « Histoire de la violence » qu'il répertorie de la façon suivante :

- Les violences physiques (homicides, viols, coups et blessures…)

- Les violences économiques (les atteintes contre les biens)

- Les violences morales ou symboliques (les atteintes à la dignité de la personne)

Il existe également une seconde difficulté concernant la désignation d'un acte ou d'un phénomène relevant de la violence, car une telle désignation est loin d'être anodine. Tel fait est-il violent et tel évènement l'est-il ou non ? La porte est largement ouverte aux débats et aux désaccords sur ce sujet délicat, car la classification « violente » aggrave déontologiquement et pénalement de façon considérable le fait désigné. En effet, il est pointé du doigt et dénoncé, considéré comme dangereux, anormal ou pathologique, comme quelque chose contre quoi il est nécessaire, à l'échelle individuelle tout autant que collective, de se défendre, pour en limiter les effets ou le faire disparaître.

L'Humanité manquerait donc d'un critère décisif pour réduire l'ensemble des manifestations violentes à une certaine unité, à moins que ce critère ne soit qu'une simple illusion utopique au même titre que la recherche d'une définition objective de la violence. L'emploi des termes « violence » et / ou « violent » reste délicate en ce sens que ce qui est conçu ou perçu comme violent varie dans l'espace et dans le temps. Il nous faudra donc distinguer l'étude de la violence (le repérage, la qualification et l'interprétation des faits) et l'étude de notre propre sensibilité à la

violence (l'examen des motifs qui nous poussent à désigner comme violents certains faits et certains phénomènes).

Il semblerait donc que nous soyons en ce début de XXI[ème] siècle à une époque de très haute sensibilité tant nous accolons le qualificatif « violent » à un nombre considérable de lieux et d'évènements. Les médias contribuent de façon soutenue à diffuser en masse des informations à propos de ces « nouvelles violences », si bien qu'il est facile de croire que la violence est aujourd'hui présente partout et en tout temps, ce qui n'est en fait pas le cas.

La violence est aujourd'hui moins souvent désignée de façon première, qu'en réponse à un certain nombre de souffrances vécues et subies : en effet il y a les souffrances anciennes que l'on rend publiques, mais également les souffrances inédites qui, en raison des mutations qui affectent nos sociétés, seraient spécifiquement modernes.

e) La violence comme moyen d'expression

Contrairement aux logiques d'action répressives que nous avons abordées plus haut, centrées sur l'acte violent et ses conséquences, d'autres approches s'interrogent plutôt sur les causes de la violence et ne la considèrent donc pas comme un phénomène en soi, mais comme la manifestation d'un trouble, individuel ou collectif.

Ces visions sont davantage centrées sur la personne violente, et ce qui, en elle, dans son histoire, sa famille, sa situation de vie ou ses rapports à l'environnement, peut l'amener à commettre des actes de cette nature.

Aujourd'hui, les tribunaux sont mitigés et décident de punir l'auteur d'un acte violent, tout en souhaitant comprendre ce qui l'a poussé à agir ainsi. Cette logique compréhensive repose sur l'idée que l'acte violent est un échec (échec de la parole, de la pensée, ou de la capacité à entrer en relation pacifiée avec autrui).

En étant violente, la personne veut dire autre chose que ce qu'exprime la violence de son acte, considéré au premier abord, ou comme un phénomène isolé. La violence sera alors considérée comme une façon (maladroite, pathétique ou pathologique) d'exprimer ce que son auteur, pour différentes raisons, n'a pas pu ou n'a pas su exprimer autrement. La violence signifie toujours plus qu'elle-même.

Dire et comprendre que la violence est un moyen d'expression conduit aussi à ne pas la réduire à ses seuls aspects négatifs et aux dommages qu'elle occasionne, pour la victime, la collectivité ou l'auteur. C'est même considérer qu'elle a un aspect « positif », non pas dans sa manifestation, mais dans sa source, à savoir le mouvement ou l'énergie dont elle procède.

Nous avons vu que les biologistes ou les éthologues faisaient de la violence l'expression d'un instinct primitif indispensable à la survie de l'individu et de l'espèce. D'un autre côté, les psychanalystes la considèrent comme la traduction d'une pulsion ancestrale et innée, présente en chacun de nous et indispensable à la vie.

Instinctive ou pulsionnelle, il existerait donc au départ une force unique, ou énergie, qui s'exprimera sous des formes différentes, selon la façon dont elle sera activée par le sujet, ou dans le sujet. Dans certains cas elle deviendra effraction, domination ou destruction, dans d'autres elle sera neutralisée, canalisée ou domptée, jusqu'à risquer l'engourdissement ou la mort. Dans d'autres encore, elle pourra être source d'activités créatrices.

Cet instinct ou cette pulsion de violence, en tant que moyen d'expression, pourra s'extérioriser de différentes façons.

A un premier degré, cette force très mal maîtrisée peut s'exprimer sous forme de passage à l'acte physique violent (exemples cliniques du père de **Sa**[redacted] (patiente n°1), du père de **B**[redacted] (patiente n°2), de l'ex-mari de **V**[redacted] (patiente n°3) et du père de **S**[redacted] (patiente n°4).

Mieux maîtrisée, elle passera par les mots, les comportements, et toutes les formes de communication possibles (exemples du père et du mari de **M**[redacted]**.** (patiente n°5)).

Sublimée, elle se transformera en moteur de réussite : dynamisme, activité, initiative, créativité…C'est donc la même énergie, mais diversement contrôlée et canalisée, qui peut pousser à commettre des actes violents ou à créer des œuvres d'art. C'est une même force initiale, orientée différemment.

Les sociétés ont apparemment toujours bien compris et intégré ce phénomène, puisqu'en parallèle des violences interdites (variables suivant les époques), elles se sont efforcées de créer ou d'aménager des temps et des espaces où certaines formes de violences sont autorisées. Le sport en est un excellent exemple.

En sport, on a parfois le droit d'user de « violence », mais toujours à l'intérieur d'un cadre et de règles prescrites. Le mot violence n'est d'ailleurs pas utilisé pour décrire les activités sportives,

on parlera de joutes, de combats, de rencontres ou de challenges. Le terme de violence dans le sport sera alors réservé dans les cas, malheureux et dénoncés, où les participants ou le public sortent du strict cadre posé.

L'idée que la violence est un moyen d'expression en tant que tel a deux conséquences majeures. La première, souvent énoncée, est qu'on ne doit pas chercher à abolir la violence, ou plus précisément, l'énergie qui est à sa source, car ce serait abolir la vie. Nous avons besoin de cette source de vie, de cet imprévisible en nous, sinon ce serait l'asphyxie. L'absence totale de violence est sans doute une utopie, car elle signifierait une modification radicale de l'Homme, ou la création d'un « Homme nouveau », dont l'histoire montre qu'elle se solde généralement par un échec et est productrice de violences très profondément marquantes pour les peuples (nazisme, stalinisme, maoïsme…).

En revanche, seconde conséquence, l'acte violent, vu comme la manifestation la plus pauvre et la plus archaïque de la force de vie, peut être transformé, afin que l'énergie qui est à sa source soit utilisée différemment. C'est ce qui fait dire à certains auteurs de toute nature que les personnes les plus enragées (certains jeunes d'aujourd'hui par exemple) pourraient aussi être les plus capables de se tourner vers des formes d'action positives, car ces personnes disposent de l'énergie suffisante pour cela.

Plusieurs moyens permettent d'y parvenir, depuis l'approche thérapeutique jusqu'aux transformations sociales et environnementales, qui ont toutes pour objectif que l'auteur d'actes violents trouve d'autres moyens d'expression à l'avenir.

Si l'idée que la violence est un moyen d'expression est une idée largement admise, elle garde également de farouches opposants, ceux qui considèrent qu'elle a trop souvent servi d'excuse pour laisser impunis (ou insuffisamment punis) les auteurs d'actes violents.

Avec le souci nouveau porté aux victimes, il semblerait que soient davantage pris en compte les bénéfices que les actes de violence apportent à leurs auteurs, plutôt que les malaises ou les troubles qu'ils expriment. La violence est alors moins regardée comme un problème que comme une solution pour son auteur, qui peut ainsi parvenir à son but (voler, tuer, massacrer, dominer…) et en retirer de la satisfaction. Car en effet, en donnant la possibilité de vivre des sensations fortes qui rompent avec l'ennui ou la monotonie de la vie quotidienne, et permettent d'utiliser au maximum ses capacités, la violence peut aussi être une source de plaisir pour celui qui en use.

II. – La violence conjugale

a) Définition, cadre d'étude et déroulement

La violence conjugale (désignée également comme violence domestique) est devenue, depuis les années quatre-vingt-dix, un véritable phénomène de société. Elle désigne des comportements agressifs et violents, voire destructeurs ou de torture, d'une personne à l'encontre d'une autre, dans le cadre d'une relation de couple.

La violence d'un conjoint envers l'autre ne se résume absolument pas à de la violence physique, bien que ce point reste d'importance capitale, mais elle désigne également une multitude de comportements qui menacent l'intégrité physique, mais également psychique, de la personne qui en est victime.

Ce n'est pas parce qu'une personne ne présente pas de blessures physiques apparentes qu'elle n'est pas violentée par son conjoint.

C'est pourquoi on parle aujourd'hui de « femmes victimes de violences » et non plus de « femmes battues », terme devenu trop peu représentatif de ce qu'est la violence conjugale. Nous étudierons en détail à ce sujet le cas de **M**[redacted] (patiente n°5), réelle victime de violence conjugale, qui n'a pourtant jamais reçu de coups de la part de son époux.

Pour plusieurs raisons ci-après détaillées, les victimes de ces violences sont en gigantesque majorité les femmes, et les auteurs, des hommes. A ce titre, ce sujet sera donc abordé ici comme si la violence conjugale était un problème exclusivement féminin.

Pourquoi cette sélection ? Parce qu'en effet, en matière de violence en général et de violence conjugale en particulier, les femmes apparaissent principalement comme des victimes en masse, très rarement comme des auteurs, tant les violences qui leur sont faites sont quantitativement plus lourdes et plus notoires que celles qu'elles commettent. Il existe, certes, des cas isolés d'hommes subissant des violences de la part de leur conjointe, mais cela reste marginal et ne relève pas du phénomène social massif que l'on désigne usuellement sous le terme de violence conjugale.

Le lien entre violence physique et masculinité est d'ailleurs depuis longtemps posé. La masculinité, ou plus exactement la virilité, se mesurerait précisément à l'intensité et à la quantité de violence que l'on est capable de commettre, ou que l'on peut infliger sans sourciller. Il n'en

reste pas moins que certaines femmes peuvent parfois adopter un comportement viril et exercer une force ou une domination sur autrui (nous le verrons dans la partie qui aborde les violences infantiles), mais le phénomène demeure très largement isolé au sein des couples.

Ouvrons tout de même une légère parenthèse psychanalytique sur la violence infligée par des femmes (puisqu'elle existe également, bien que très isolée), afin de ne point omettre que la violence, bien qu'étant très majoritairement une affaire d'hommes, n'est pas exclusivement ni strictement réservée aux hommes :

(La psychanalyse explique donc que les femmes auraient naturellement une expérience de la castration plus vive que les hommes et, à ce titre, éprouveraient moins le besoin de maîtriser le monde et leur environnement, ou de se l'approprier, car elles éprouveraient un plus grand sentiment de vacuité et l'expérience de la frustration. N'ayant pas le même rapport au pouvoir, elles seraient donc moins violentes, en tout cas physiquement, que les hommes.

Est-ce parce que le fait que les hommes sont reconnus plus violents physiquement que les femmes que l'on s'est rarement interrogé sur les violences commises par les femmes, comme si cette question relevait d'un interdit ? Les quelques travaux consacrés à ce sujet mettent en avant le fait que les violences féminines seraient principalement des réponses à des violences antérieures.

Ces travaux établissent que les femmes violentes sont souvent des femmes en colère ou en détresse, qui ont elles-mêmes connu des situations de violence très graves. Leur violence serait par conséquent une réaction, une défense ou une riposte à la violence des hommes.

Dans les sociétés grecques antiques par exemple, les violences commises par des femmes sont décrites comme des réponses à la violence des hommes qui ont transgressé des normes ou outrepassé des règles (mariages forcés, enlèvements, viols, répudiations), à l'exception toutefois des légendaires femmes guerrières, les Amazones.

Une image un peu différente est donnée des violences commises par des femmes aux périodes de soulèvements populaires. Toute une imagerie met par exemple en scène la violence des femmes du peuple pendant la Révolution Française : femmes qui déclenchent des émeutes par leurs cris ou leurs incitations, ou qui assistent, nombreuses, au spectacle de la guillotine en manifestant une joie barbare.

Plus récemment, des historiennes se sont interrogées sur la contribution des femmes à l'entreprise nazie, en tentant de relativiser l'innocence et l'exemption de violence dont on les crédite habituellement. Elles montrent que des femmes ont participé à des dénonciations conduisant à l'expropriation de Juifs, la spoliation de leurs biens ou leur arrestation. Et bien sûr qu'il y eut des femmes SS, principalement dans l'administration, mais aussi dans les camps.

C'est pourquoi la représentation du sexe masculin comme seul et unique producteur de violence et de destruction, et du sexe féminin comme un principe fondamentalement opposé à l'oppression et à l'agression est une mythologie. En d'autres termes, forces productives (amour, lien, solidarité…) et forces destructrices (haine, mort…) peuvent être aussi bien mâles que femelles.

En France, sur les 900 000 individus mis en cause pour avoir commis des délits ou des crimes en 2009, près de 90% sont des hommes, et la population carcérale compte 3.5% de femmes. Les données carcérales concernant les femmes sont globalement les mêmes d'une année sur l'autre depuis des décennies, alors que celles concernant les hommes vont en grimpant notoirement.

Que les femmes soient physiquement moins violentes que les hommes est plus qu'une idée reçue, c'est un fait corroboré par l'Histoire, les témoignages et les chiffres.

Il demeure entre hommes et femmes un dimorphisme sexuel indiscutable, dans le champ de la violence physique en tout cas, et c'est pourquoi nous devons ne pas nous focaliser sur l'aspect quelquefois agressif des femmes. Nous parlerons donc désormais des femmes comme étant les victimes et non les auteurs de violences conjugales.)

La violence conjugale, bien qu'elle s'exerce dans le cadre d'une relation privée (le couple), concerne la société, et même lorsqu'elle n'est pas physique, elle ne peut être confondue avec de simples disputes : elle constitue une réelle atteinte aux droits de la personne et est punie par la loi.

Généralement, la gestion des conflits passe par des négociations, dont l'issue est incertaine. Ces étapes peuvent être facteurs de changement. Mais face à un conjoint violent, la négociation et les compromis n'ont pas leur place. L'usage de la violence est un moyen d'imposer systématiquement ses points de vue, en niant la liberté de l'autre. La situation de violence dans le couple se caractérise par l'instauration d'un rapport de domination durable, qui profite exclusivement au conjoint violent.

Il s'agit d'imposer sa volonté à l'autre, de le dominer, au besoin en l'humiliant, en le dévalorisant, en le harcelant jusqu'à sa capitulation et sa soumission. La violence conjugale est une emprise, un abus de pouvoir, une atteinte à l'intégrité de l'autre. Nul ne peut prétendre disposer d'un individu à sa guise ni le maltraiter impunément, même s'il s'agit de son ou de sa conjoint(e).

La violence conjugale n'est donc pas le symptôme d'un mariage ou d'une union en difficulté, **c'est un comportement inacceptable aux yeux de la société moderne, un véritable enjeu de santé publique, un délit, qui tombe en conséquence sous le coup de la Loi.** Cet aspect légal de la violence conjugale a été abordé principalement avec **V**[redacted] (patiente n°3) lors de nos séances.

La violence conjugale, nous l'avons dit, ne se résume pas aux coups et blessures portés ou subits. Sont donc considérées par la Loi comme étant des formes clairement déterminées de violence conjugale :

- La violence verbale et psychologique
- La violence économique
- La violence physique
- La violence sexuelle

Ces différentes formes de violence, exercées en partie ou en totalité, au sein des couples, ainsi que leurs implications, seront exposées et détaillées dans ce Mémoire un peu plus avant.

Le plus souvent, la violence s'installe progressivement dans le couple. Ses premières manifestations sont rarement perçues et identifiées comme des actes de violence. Le conjoint violent minimise la gravité des faits, assure qu'ils ne dépendent pas de sa volonté mais de toutes sortes de causes externes. Au fur et à mesure, ces actes se multiplient jusqu'à devenir réguliers et habituels. La violence se banalise et s'intensifie, tandis que la femme perd en capacité d'opposition. C'est pourquoi on parle de cercle vicieux, d'engrenage, dont il est difficile de sortir. Dans un premier temps, les violences sont souvent verbales et psychologiques : les femmes sont préalablement fragilisées mentalement. Il leur sera donc plus difficile de s'opposer aux violences physiques si elles apparaissent dans un second temps.

Ces violences-là peuvent devenir de plus en plus graves, et conduire à la mort, par homicide ou suicide. Dans certains cas, les violences physiques et psychologiques apparaissent de manière

simultanée. Dans d'autres, la violence reste verbale. Quoi qu'il en soit, si rien n'est fait, elle tend inexorablement à s'aggraver et ne diminue pas avec le temps. La menace de violence au sein d'un couple est déjà du ressort de la violence conjugale. L'usage de la violence au sein d'un couple n'est pas constant, mais plutôt cyclique. Son système de fonctionnement se compose de 4 phases bien distinctes :

Accumulation des tensions

Agression/recours à la violence

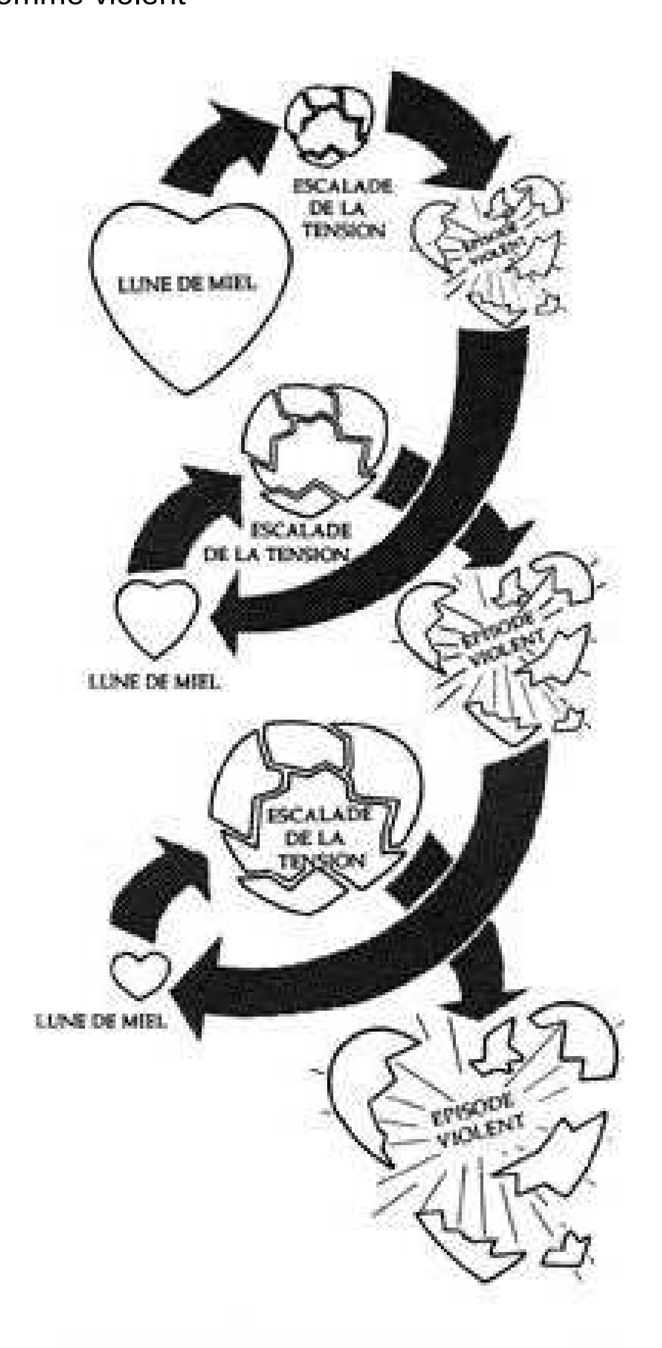
« Lune de miel »/ réconciliation

Déresponsabilisation / justification

Schéma du cycle de la violence conjugale

Chaque nouveau cycle voit la violence s'aggraver, et les phases de déresponsabilisation et de réconciliation se réduire. Le schéma de la page précédente présente un cercle vicieux qui semble tourner en rond, mais que le lecteur ne s'y trompe pas : en réalité, il s'agit d'une véritable escalade de la violence, d'une spirale infernale qui n'est pas linéaire mais exponentielle. Le

schéma ci-dessous permet de présenter une vision plus concrète encore de la réalité de la femme violentée et de l'homme violent



La spirale de la violence

Le fonctionnement détaillé de ce cycle infernal est le suivant :

<u>La phase d'accumulation des tensions :</u>

La violence physique ne surgit pas de manière anodine : c'est tout un système d'emprise, de dénigrement et de culpabilisation de la femme qui se met préalablement en place. Les hommes

violents veulent tout diriger et tout contrôler au sein de leur famille. Chaque manquement à leur volonté ou à leur désir est source d'insatisfaction.

Ces motifs de mécontentements, non-discutés, s'accumulent et deviennent ensuite autant de prétextes et de justifications aux coups ou aux agressions. Par ses paroles et attitudes, l'homme violent installe un climat de tension au foyer (impatience, regards menaçants et intimidants, excès colériques, menaces…), prétextant même parfois l'incompétence de la femme. Cette dernière doute alors d'elle-même, a peur de déplaire et de faire des erreurs : elle devient anxieuse, tente d'apaiser la tension, mais reste souvent paralysée par la peur.

La phase d'agression et de recours à la violence :

Les hommes violents ont recours à la violence, par des moyens divers, pour libérer leurs tensions. C'est le moment d'explosion de la crise : n'ayant pas obtenu les résultats attendus, ils posent un acte de violence psychologique, verbale, physique, économique, sexuelle…ils « éclatent ». Les femmes sont alors partagées entre la peur et la volonté de résister. Elles pensent que si elles marquent leur opposition, elles s'exposent à un redoublement de la violence.

Elles font alors le douloureux apprentissage de l'impuissance, de l'injustice et de la honte de n'avoir pas « su » éviter l'agression. La seule solution pour que cela s'arrête est de plier et de se soumettre aux exigences de leur agresseur. C'est le plus souvent dans ces périodes de crise que les femmes tentent de chercher de l'aide auprès des proches ou des institutions compétentes, lorsqu'elles ont été humiliées, désespérées, outragées, bafouées, démolies…

La phase de déresponsabilisation et de justification :

Après avoir usé de la violence, les hommes violents cherchent à invalider et à minimiser leurs actes et leurs conséquences. « ce n'était rien, tu exagères ! ». Ils invoquent des causes externes pour justifier leur comportement comme autant d'excuses : le stress, la fatigue, le chômage, les enfants…ils ne prennent pas leurs responsabilités dans l'acte et vont même jusqu'à mettre en cause leur conjointe, la rendant responsable de leurs agissements : « c'est de ta faute ! », « tu m'as poussé à bout ! », « tu m'as contraint à agir ainsi ! », « si tu m'avais écouté ! »…Il y a transfert des responsabilités

Les femmes en viennent finalement à profondément douter d'elles-mêmes et culpabilisent avec peine : « il a peut-être raison, c'est moi qui ne comprends rien ! », « j'exagère, je suis trop sensible ! ». Elles finissent par penser que ce sont elles qui doivent changer pour que cesse cette violence, qu'elles sont responsables de la situation.

La phase de réconciliation, la « lune de miel » :

Passés ces moments de crise, les hommes violents expriment des regrets, promettent de ne plus recommencer et redeviennent « gentils ». Ils veulent se faire pardonner, ils ont peur de perdre leur conjointe, certains vont même menacer de se suicider si leur conjointe les quitte. Ils parlent parfois d'aller chercher de l'aide, du fait qu'ils auraient peut-être besoin d'un accompagnement thérapeutique. Ils manifestent leur attachement « amoureux » par des attentions, des cadeaux…Ils (re)deviennent affectueux…Il s'agit pour eux « d'effacer » l'épisode de violence.

C'est la phase dite de « sursis amoureux ». Les femmes peuvent croire de nouveau à une vie de couple harmonieuse, penser que la violence va cesser, que l'homme peut changer…il est tellement agréable désormais...l'espoir de retrouver celui qu'elles ont aimé renait, la confiance revient... Elles souhaitent l'aider et le supporter dans ses efforts de changement, lui donner une chance.

Pourtant rien ne change, les tensions vont remonter de plus belle, et la boucle n'est jamais bouclée. Au fil du temps, les périodes de répit s'estompent jusqu'à disparaître quasi-totalement. Je rappelle ici une nouvelle fois que de tels comportements peuvent entraîner la mort. Une femme victime de violences n'est pas qu'une femme en souffrance, c'est également et avant tout une femme en danger de mort.

Il est parfois difficile d'imaginer ce que vivent les femmes violentées, et donc de comprendre pourquoi certaines d'entre elles restent si longtemps avec leur conjoint. Nous venons de le montrer, la violence agit comme un cercle vicieux dont il est extrêmement difficile de sortir. Les femmes victimes de violences doivent donc mettre en œuvre des stratégies faites de multiples résistances quotidiennes pour se soustraire à la violence et survivre. Ainsi elles espèrent maintenir la cohésion de la famille dont elles s'estiment les gardiennes. La confrontation à la violence conjugale entraine chez elles :

- La fatigue physique et nerveuse liée aux sentiments de peur et d'insécurité

- L'isolement

- La honte et la culpabilité

- La mésestime de soi

- La perte d'identité : à l'extrême, les femmes victimes de violence se trouvent dépossédées de leur capacité à exprimer leur volonté et leurs désirs à penser pour elles-mêmes. Elles finissent par se fondre dans les exigences de leur conjoint qui réduit parfois à néant leur personnalité

C'est au regard de toute cette complexité que peut se comprendre l'attitude parfois incertaine ou contradictoire des femmes victimes de violences conjugales. Elles sont même parfois dans le déni total, refusant de reconnaître qu'elles subissent des violences au sein de leur foyer. C'est un moyen inconscient de se protéger, en ne regardant pas une réalité difficile à assumer. Le déni peut prendre plusieurs formes :

- Minimiser les faits et leurs conséquences

- Ne pas prendre en compte le phénomène dans sa répétition et sa continuité : chaque crise de violence apparaît à leurs yeux comme un accident, non relié aux autres

- Justifier la violence et excuser l'agresseur en invoquant, par exemple, une histoire familiale douloureuse, un contexte momentanément difficile…

Le déni n'est pas du masochisme. Il peut s'expliquer par l'attachement à l'agresseur, la difficulté à remettre en cause son couple, à prendre la responsabilité de la séparation, et souvent au refus de s'appliquer à soi-même le qualificatif de « femme victime de violences », ou de « femme battue » : le stéréotype est extrêmement dévalorisant socialement et donc très lourd à porter.

Nier la violence qui leur est infligée place les femmes dans une situation dangereuse : elles sont inconscientes des risques qu'elles encourent. L'intervenant (psychologue, assistante sociale, éducateur(trice) spécialisé(e), thérapeute…) ne doit pas être dérouté par cette attitude. Il doit aider à la prise de conscience, car ce n'est qu'à partir de ce moment-là que les femmes peuvent entamer une démarche pour mettre fin à ces violences.

Malgré la Loi, la violence conjugale semble aujourd'hui être condamnée de manière insuffisante. Les hommes violents parfois le savent et s'en servent comme argument : « tu peux me menacer de porter plainte, vas-y, tout le monde s'en fout ! Je ne risque rien ! ». Ce sentiment d'impunité favorise la violence, et il est intimement lié à l'application (ou pas) de la Loi.

Le rappel à la Loi et son application sont essentiels. Ils sont partie intégrante d'une politique globale de lutte contre les violences faites aux femmes. Rappelons que la violence conjugale, quelle qu'en soit sa forme, est un délit, et quiconque en use se place hors-la-loi et devrait être condamné…Mais hélas, ce n'est pas le cas.

La violence conjugale est interdite effectivement, mais l'application stricte et ferme de la Loi rendrait visible aux yeux de tous que la violence est interdite. Dans le cas contraire, elle est alors tolérée, et la société délivre donc un message incohérent d'importance : « c'est interdit mais je ferme les yeux si tu le fais, je n'interviens pas ! ». Cela peut sembler aberrant, mais il n'est pas rare de voir des femmes qui subissent des menaces de la part d'un agresseur, parfois leur conjoint, qui sont en danger, et à qui les autorités de police et de gendarmerie répondent qu'ils sont navrés, qu'ils ne peuvent rien faire tant qu'il n'y a pas eu d'agression physique…

V[redacted] a fait plusieurs fois ce douloureux constat. Ce qui est particulièrement difficile à vivre, c'est qu'en situation de totale impuissance, les autorités compétentes en rajoutent une couche en ne pouvant pas intervenir légalement ou en évitant de le faire pour des raisons plus ou moins légitimes.

Parfois même, les femmes violentées rencontrent des difficultés face aux autorités compétentes pour déposer plainte (dissuasions, refus d'enregistrement de la plainte sous de faux prétextes…). Beaucoup de plaintes sont classées sans suite ou conduisent à des procédures alternatives (médiations pénales ou simple rappel à la Loi). Ces alternatives ne constituent pas une sanction. Pourtant, lorsque l'on s'attache à faire respecter les droits des femmes violentées, les auteurs de violence sont convoqués, entendus et rappelés à la Loi par les policiers et gendarmes. Des procureurs les poursuivent, même lorsque les victimes ont retiré leur plainte.

Lorsqu'une plainte est recueillie, qu'une procédure est lancée, qu'une enquête est réalisée, il faut tout de même s'attendre à des délais de réactions plutôt longs, ce qui contribue encore au sentiment d'impunité que les agresseurs peuvent ressentir.

Les victimes ont souvent besoin de protection pendant la période où elles engagent une procédure judiciaire. En cas de violences dans le couple, le contrôle judiciaire peut être assorti de l'interdiction de paraître au domicile de la femme victime afin de la protéger des pressions,

des menaces et des agressions de son conjoint. Les juges peuvent également prendre des mesures urgentes d'éviction du conjoint violent en fonction des cas de figures.

Il est très important de répondre aux demandes d'aide formulées en urgence, car en effet l'intervention à ce moment précis est déterminante. Refuser de répondre à l'urgence, c'est décourager la victime qui souhaite mettre un terme à la violence. C'est également donner raison à son conjoint quand il lui répète « tu n'arriveras jamais à me quitter ! ». Dans un premier temps, il est primordial d'assurer la sécurité de la victime et de ses enfants, sans quoi aucune démarche n'est envisageable.

Si beaucoup de femmes violentées hésitent à parler, gardant parfois le silence pendant des années, c'est par peur de ne pas être crues et entendues. C'est pourquoi il faut les écouter et les croire lorsqu'elles décrivent les violences qu'elles subissent, même si cela semble parfois difficile.

Leur perception des faits doit être respectée. Nous ne devons pas craindre que le fait d'en parler ravive la douleur : cette douleur existe de toute façon. Bien au contraire, parler permet, entre autre, de diminuer la tension émotionnelle, la panique, ce qui leur permettra de réfléchir un peu plus tranquillement à l'avenir.

V[redacted] n'a pas été entendue ni crue par son entourage (son père en l'occurrence) lorsqu'elle a tenté de formuler ce qu'elle vivait dans son couple, elle s'est donc réfugiée dans le silence dans un premier temps et s'est débrouillée seule par la suite pour parvenir à le quitter, sans l'aide d'aucune institution d'accueil ou d'aucun proche.

De nombreuses femmes se sentent responsables des violences qu'elles subissent. Il importe de rappeler que c'est l'auteur qui en porte la totale responsabilité. L'intervenant doit se positionner clairement contre les actes de violence. Même si ce qu'il entend est choquant, il doit se garder de formuler ses impressions sur la personnalité de l'agresseur, mais également sur celle de la victime, pour ne s'intéresser qu'aux faits.

Les violences doivent être condamnées, dénoncées comme punies par la loi, et nommées selon les termes judiciaires en vigueur. Les femmes violentées accèdent ainsi à une dimension publique et collective. Cela leur permet de diminuer les sentiments de culpabilité et d'isolement ressentis, en replaçant leur histoire dans le contexte social. Elles sont aussi par là même plus rassurées sur le bien-fondé de leur démarche. La confiance peut alors s'instaurer.

Les femmes violentées vivent sous l'emprise de leur conjoint. Sortir de la violence signifie pour elles reprendre le contrôle de leur vie. Elles doivent (ré)apprendre à utiliser leurs forces pour elles-mêmes. Elles doivent être convaincues de leur valeur, de leurs qualités, de leurs droits, en tant que personne.

Le rôle des intervenants est de donner aux femmes les moyens de définir et de mettre en œuvre leurs propres choix. Ils mettent à leur disposition les éléments d'information et de réflexion nécessaires. Ils discutent avec elles des possibilités offertes et de leurs conséquences. Mais toutes les décisions les concernant leur appartiennent, à elles et à elles seules. Il importe de les soutenir, quels que soient leur choix, et de valoriser leur capacité de décision.

Il faut affirmer leur droit à l'erreur et les assurer de la continuité et du soutien, éléments essentiels pour construire quelque chose dans la durée. C'est une démarche qui peut être longue et non linéaire, ce qui a tendance à décourager certains intervenants. C'est pourtant une démarche, peut-être la seule, qui fonctionne sur le long terme. Il est extrêmement important de respecter le rythme de chaque victime en leur assurant un soutien continu.

Bien souvent, le seul moyen de se soustraire à la violence est la rupture avec le conjoint, mais c'est une décision difficile à prendre, car partir nécessite de s'opposer. Nombre de femmes, vidées de leur énergie et anéanties dans leur personnalité, ne peuvent à certains moments exprimer cet élan vital.

Mais rester peut constituer aussi un acte de résistance : certaines femmes veulent faire preuve de courage pour préserver l'unité familiale. Elles refusent parfois l'échec de leur couple, surtout lorsqu'elles aiment encore leur conjoint. Traditionnellement, ce sont elles qui doivent œuvrer à la réussite du projet familial. Habituées à prendre soin des autres, elles se sentent responsables de leur conjoint, pensent qu'il est malade ou malheureux, et se font ainsi un devoir de rester. Beaucoup de femmes gardent longtemps l'espoir que la violence va cesser.

L'idée de quitter le domicile suscite un certain nombre de peurs :

- La peur des représailles : bien souvent, le conjoint violent use de menaces pour empêcher sa femme de partir. Elles peuvent la viser elle-même, ses enfants, ou encore prendre la forme d'un chantage au suicide

- La peur de la solitude : diminuées dans l'estime qu'elles ont d'elles-mêmes, les femmes redoutent de ne pouvoir assumer leur vie seule (solitude, éducation des enfants…)

- La peur liée aux problèmes matériels : quitter le domicile signifie renoncer à son toit, quitter parfois un confort que l'on a mis des années à aménager. Dans les milieux aisés ou très aisés, la séparation peut vouloir dire la perte totale d'un certain train de vie. Les femmes devront affronter de multiples problèmes : logement (peur de se retrouver sans domicile), emploi, charges familiales. **M**[redacted], victime en puissance de la violence économique, est démunie devant le fait de n'avoir aucune ressource, ce qui l'a empêché toute sa vie de quitter le foyer conjugal

De plus, les femmes qui souhaitent rompre avec la violence conjugale qui leur est infligée sont souvent soumises à certains freins que nous avons déjà cités : l'isolement, la honte, mais également l'absence de soutien de la part de leur entourage, et la méconnaissance de leurs droits.

Elles sont souvent désinformées des ressources existantes, ce qui les rend méfiantes vis à vis des institutions auxquelles elles pourraient avoir recours. Il a été constaté par exemple, que les femmes hésitaient à contacter les services sociaux, par peur de se voir retirer la garde de leurs enfants, qui est une menace fréquemment usitée par leur conjoint violent.

L'instauration d'un rapport de confiance, ainsi que l'information sur leurs droits sont donc des choses essentielles dès les toutes premières entrevues. Dans certaines associations (dont nous ferons état un peu plus avant), les femmes ont la possibilité de participer à des groupes où elles peuvent s'exprimer collectivement sur les violences conjugales. Cela les aide à transformer ce qu'elles vivent au départ comme un cas individuel en cause collective.

Mais en ce qui concerne la rupture définitive, il est capital de comprendre que lorsqu'elle doit avoir lieu, elle se fait généralement par paliers. Cet élément est capital à la compréhension des accompagnants et intervenants.

En effet, les femmes qui ont enduré des violences pendant des années sont affectées et fragilisées, physiquement et psychologiquement. En proie à des sentiments contradictoires, le choix de la rupture est difficile, et il leur faudra souvent plusieurs départs, déclenchés par des éléments divers (sentiment d'avoir frôlé la mort, plainte des enfants…) pour mettre un terme définitif à la relation.

Les ruptures par étape sont souvent mal comprises des personnes extérieures, et les femmes sont alors accusées de ne pas savoir ce qu'elles veulent. Pourtant, ces allers et retours ne sont pas vains. Ils participent à la construction d'un processus de rupture. Soumises à de nombreuses inquiétudes, les femmes victimes de violence conjugale oscillent entre l'espoir placé dans leur

couple et la volonté de partir. Quitter temporairement le domicile est l'occasion de tester différents éléments :

- La capacité de leur conjoint à adopter un comportement non-violent pour préserver leur couple. Surpris par leur départ, ils peuvent adopter deux types d'attitude antagonistes : la séduction (promesses de changement, excuses,…) ou redoubler de violence. C'est à ce moment-là que le risque d'homicide envers les femmes victimes est le plus élevé

- L'expérimentation d'une vie « seule ». Les femmes se rendent compte de l'aide et des ressources dont elles peuvent bénéficier, redécouvrent la sécurité, mais aussi la solitude. Elles testent, pour elles et leurs enfants, leur capacité à vivre et à s'organiser seules. C'est pourquoi l'accueil qui leur est réservé est essentiel pour leurs décisions à venir

Bien souvent, le retour au domicile conjugal est considéré comme un échec. Les intervenants ont alors l'impression que tous leurs efforts n'ont servi à rien et ressentent un profond sentiment d'impuissance.

Or, accompagner des femmes dans un processus de rupture, c'est savoir accepter et soutenir leurs départs comme leurs retours. Ceux-ci doivent être travaillés avec elles pour constituer une étape supplémentaire, et non un simple retour en arrière.

La décision de retour doit donc être, autant que possible, réfléchie, discutée : quelles sont ses motivations, ses espérances ? Que faire en cas de réitération de la violence ? Comment se protéger ? Assurées de la permanence d'un soutien extérieur, les femmes verront leurs capacités de défense et de décision renforcées lors d'une prochaine crise de violence.

Et puis, il est un aspect dont nous n'avons encore guère parlé, et qui pourtant fait partie intégrante du sujet dont nous traitons ici, un aspect très important de la violence conjugale : les enfants.

Même si la violence n'est pas directement dirigée contre eux, et même s'ils n'en sont pas directement témoins, ils la subissent également, et les conséquences peuvent laisser d'importantes traces. Certains enfants développent des symptômes, certes très différents d'un individu à l'autre, mais tout aussi déstructurants : culpabilité, cauchemars, angoisses, inhibition, agressivité…

Les incidences des violences conjugales sur eux conduisent à réinterroger les notions de maltraitance. Quand un enfant est exposé aux violences conjugales, il ne peut pas se construire

dans des conditions suffisamment bonnes. Peu importe qu'il s'agisse de violences physiques directes et volontaires ou de manque de soins et d'intérêt à son égard. Peu importe que les parents soient conscients ou non de ce qu'ils font ou ne font pas : il est en danger dans le sens où il n'est pas protégé : il vit sous la terreur, est confronté aux humiliations, aux menaces sur sa mère, sa sécurité morale et affective n'est pas assurée.

Nous illustrerons concrètement cet aspect dans la partie qui touche à la violence infantile au foyer avec les cas de **Sa**[redacted], qui a vécu dans la violence toute son enfance et qui en garde des traces importantes et des attitudes qui relève du traumatisme, mais également avec ceux de **B**[redacted] et de **S**[redacted].

Les enfants vont alors passer leur énergie à éviter des angoisses désorganisatrices et seront privés de leur statut d'enfant. Parfois, ils voudront assumer une mission de protection de leur mère quand elle est encore au domicile, et une fois partis avec elle, ils voudront parfois protéger leur père qu'ils estiment alors être le plus malheureux, car abandonné.

Même après la séparation, pendant l'exercice des droits de visite, la rencontre entre les parents, souvent inévitable, a des conséquences graves sur leur progéniture, puisque ces moments-là génèrent encore souvent des manifestations de violence de la part du père. Les enfants sont soumis à des interrogations, des pressions…Leur place est toujours mise à mal.

La mise à l'abri et l'accompagnement des enfants avec leur mère doit tenir compte du réel danger qu'ils encourent, même si la violence et la maltraitance ne sont pas directement dirigées contre eux. Il est certain que la violence au sein du couple parental perturbe grandement l'équilibre des enfants. Elle influence de façon malsaine leur rapport à la Loi, à la violence, et leur future conception des rapports entre hommes et femmes.

La situation demeure pour l'heure encore très délicate, et quantité de femmes sont toujours violentées au sein de leur foyer en ce début de XXIème siècle. La question se pose bien naturellement : mais qu'est-ce qui pousse donc les hommes à frapper leur conjointe ? Pourquoi la violence conjugale est-elle un phénomène si répandu ? D'où vient-elle ?

b) Origines de la violence conjugale : les fondements psychologiques et historiques

Parce qu'elle s'exerce dans un cadre privé, la violence conjugale a longtemps été un sujet tu, caché, tabou, et elle demeure aujourd'hui encore assez mal connue dans l'ensemble. Elle est devenue un sujet public en France dans les années quatre-vingt-dix, suite aux combats menés depuis les années soixante par des militantes féministes.

Ce sujet est devenu un véritable objet de débat et de politique publique. Il aura fallu, pour ce faire, passer par la production d'enquêtes scientifiques afin d'évaluer l'ampleur et la nature du phénomène. La politique menée depuis en la matière s'articule autour de trois axes principaux : sensibilisation de la population et formation des intervenants, aide aux victimes, et répression de la violence conjugale.

Les enquêtes se sont multipliées sur le plan international ces 20 dernières années. Elles ont amené à reconnaître les violences faites aux femmes comme une atteinte majeure aux droits de la personne humaine. Ces enquêtes ont été nombreuses, la plus connue et la plus représentative concernant la France reste l'ENVEFF (Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France).

Cette grande enquête scientifique, dont les résultats ont été rendus publics en décembre 2000, est venue combler le retard français concernant la production de statistiques sur les violences conjugales faites aux femmes. Un échantillon représentatif de 7000 femmes a alors été interrogé par téléphone, ce qui a permis de libérer la parole pour beaucoup d'entre elles.

En effet, deux tiers des femmes ayant alors déclaré les violences conjugales dont elles étaient victimes l'ont fait pour la première fois lors de l'enquête ENVEFF. Le phénomène est alors apparu important, et les autorités publiques françaises ont inévitablement commencé à se pencher sur ce sujet.

Il apparaît selon cette enquête qu'une femme sur dix vivant en couple est, ou a été, en situation notoire de violence conjugale. Trois quarts de ces femmes sont dans une situation de violence dite grave (essentiellement des insultes répétées et du harcèlement psychologique, ce qui est le cas de **M**[redacted]), le dernier quart concerne les cas de violences dites très graves (agressions physiques et sexuelles répétées, associées à des violences verbales et / ou à du harcèlement psychologique, ce qui est le cas de **V**[redacted]).

Selon une étude du Ministère de l'Intérieur sur les décès au sein du couple, en 2006, en France, 137 femmes sont décédées suites aux violences infligées par leur conjoint, soit en moyenne une femme tous les trois jours.

En France toujours, il apparaît que près de deux tiers des viols et des tentatives de viol sont perpétrés par un conjoint ou un ex-conjoint. Encore une fois, **V**[redacted] a vécu des années durant de telles situations.

Bien que les violences conjugales touchent toutes les classes d'âge sans omission, il apparaît pourtant que les jeunes femmes de 20 à 24 ans déclarent sensiblement plus de violences au sein du couple que leurs aînées.

D'après le rapport mondial de l'OMS publié en 2002 sur la violence et la santé, il apparaît qu'entre 10% et 50% de femmes (selon les pays) déclarent avoir subi des violences de la part de leur partenaire.

La violence conjugale ne semble pas être réservée à un groupe social en particulier. Elle concerne tous les milieux : riches et pauvres, ruraux et urbains, quel que soit le niveau d'études, l'âge ou l'origine culturelle. Il est alors vain de vouloir dresser le portrait social de l'homme violent ou de la femme victime de violences conjugales.

Les hommes violents seraient-ils alors malades ? Le plus souvent, on les imagine alcooliques, traumatisés par un passé d'enfant maltraité, pervers…A ce jour, aucune étude n'a clairement mis en évidence ces facteurs. L'alcool n'intervient que dans un tiers des agressions physiques selon l'enquête ENVEFF. Lorsqu'il est présent, il agit tout au plus comme un désinhibant qui facilite certes le passage à l'acte, mais il n'est pas la cause originelle de la violence conjugale.

L'expérience de violences familiales vécues pendant l'enfance n'apparaît pas non plus comme un facteur déterminant. Elle existe dans certains cas, mais pas dans tous. Les hommes violents n'ont pas tous vécu de violences familiales pendant l'enfance, et inversement, les hommes ayant connu ces expériences ne deviennent pas forcément violents.

Enfin, face à l'horreur et l'incompréhension que suscite la description de certaines scènes de violences ou d'humiliations, on se dit que l'agresseur est fou, pervers, et qu'aucun homme « normal » ne pourrait agir de la sorte. Pourtant, très peu d'hommes violents peuvent être considérés comme des malades mentaux. Ils ont les traits d'hommes ordinaires : collègues de travail appréciés, voisins sans histoire (j'en réfère au père de **Sa**[redacted], qui violentait ardemment sa femme (et ses enfants) et était totalement insoupçonnable socialement à l'extérieur de son

foyer. Et la violence dont ils usent n'est pas aveugle : elle est uniquement destinée à leur conjointe et porte clairement le message de la domination et du contrôle de l'homme sur la femme au foyer.

L'explication de la cause profonde de ces violences conjugales se situerait-elle alors du côté des femmes ? Les femmes violentées sont-elles plus fragiles, prêtes à se laisser dominer et déterminées à être bafouées ? L'expérience montre là encore que cela est faux. Les associations accueillant ces femmes constatent chaque jour l'extrême diversité des parcours et des personnalités.

En somme, il n'existerait pas de profil psychologique type de l'homme violent ou de la femme victime de violences.

Ces tentatives d'explication individuelles n'apparaissent guère satisfaisantes. Pourtant, la violence conjugale a une dimension sociale, est un phénomène de très grande ampleur, et, à de très rares exceptions près, va toujours de l'homme en direction de sa conjointe, et non l'inverse.

La violence conjugale est un fait social dont l'origine dépasse les seules explications individuelles. Pour comprendre l'origine de la violence conjugale, il nous faut replacer les situations individuelles dans un ensemble qui leur donne sens.

Les femmes qui militent contre la violence conjugale, et pour les droits des femmes en général sont souvent appelées féministes, et elles ont tendance à considérer que la violence conjugale est une violence sexiste. Pour elles, la violence conjugale appartient à l'ensemble des violences faites aux femmes. Celles-ci regroupent :

- la violence au sein de la famille (violences contre un partenaire intime, incestes, mutilations génitales, infanticides des petites filles…)

- la violence dans le milieu social (viols, agressions et harcèlement sexuel ou moral sur le lieu de travail, traite des femmes, prostitution, esclavage…)

- la violence perpétrée ou tolérée par l'Etat (exactions commises par des représentants de l'Etat, policiers, gardiens de prison, soldats, viols par des forces gouvernementales durant les conflits armés…)

Dans toutes ces catégories, les violences peuvent être physiques, psychologiques, économiques ou sexuelles.

Les « féministes » expliquent donc que l'inégalité des statuts entre les hommes et les femmes se manifeste dans les différents domaines de la vie sociale, et même dans les modes de pensée.

Elles expliquent que les femmes sont renvoyées au rang de minorité, tandis que les hommes occupent généralement les positions de responsabilité et de pouvoir. Leurs arguments pour appuyer cette affirmation sont que 85% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes, et qu'elles perçoivent en moyenne des salaires inférieurs de 27% à ceux des hommes.

La violence conjugale peut donc se lire en un sens (celui des arguments précités) comme la traduction, au niveau individuel, du rapport de pouvoir entre les sexes existant dans la société au profit des hommes.

Il ne s'agit surtout pas de dire que tous les hommes sont méchants et dominateurs par nature, bien loin de là, ni que toutes les femmes sont exclusivement douces et gentilles. Mais cette façon qu'a la société (plus patriarcale que matriarcale) d'organiser et de penser les rapports hommes / femmes semble effectivement rendre possible et expliquer en partie les violences conjugales.

Les violences masculines en général, et la violence conjugale en particulier, procèdent et participent donc pleinement au maintien de la domination de l'homme et de la position d'infériorité de la femme dans les différents secteurs de la vie sociale. Autrement dit, les violences sont, pour les féministes, à la fois une conséquence et un moyen pour asseoir une organisation sexiste dans la société.

L'Histoire de notre société pèse encore lourd aujourd'hui, et en ce qui concerne les violences conjugales, ce sont les femmes qui en portent le poids. Les femmes ont en effet longtemps été considérées comme inférieures, notamment au sein de la famille.

L'égalité des droits entre hommes et femmes est un fait extrêmement récent au regard de l'Histoire. : tout s'est fait au XXème siècle :

- L'uniformisation des programmes scolaires pour les filles et les garçons en 1924

- L'incapacité juridique des femmes mariées est supprimée en 1938. L'incapacité juridique, selon le code civil de 1804, est le fait, pour les femmes mariées, d'être considérées

comme mineures, et donc entièrement placées sous la tutelle de leur mari. Jusqu'en 1938, les femmes étaient privées de tous leurs droits civils, ne pouvaient agir en justice ni signer un contrat ou exercer une profession sans l'autorisation de leur conjoint

- Le droit de vote (et d'être élues) accordé aux femmes dans les mêmes conditions que les hommes en 1944

- Une femme mariée peut gérer ses biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de son mari à partir de 1965

- La contraception devient autorisée en 1967. L'ex-mari de **V**[redacted] l'en a pourtant empêché, lui imposant donc la domination d'une violence économique supplémentaire et fondamentale à laquelle elle a eu le cran et la présence d'esprit de déroger pour se sentir femme et avoir le pouvoir et la liberté de contrôler son corps

- L'avortement est légalisé sous certaines conditions à partir de 1975, cette même année, la réforme du divorce introduit la possibilité du consentement mutuel

- Le viol devient un crime passible de la cour d'assises en 1980

- La loi sur la parité hommes / femmes en politique sera adoptée en l'an 2000

Avant cela et pendant des siècles, les femmes n'avaient pas de droit sur leur corps, elles étaient exclues de la citoyenneté, souvent privées d'enseignement, et sans ressources financières propres.

La place qu'on leur réservait était celle de gardienne du foyer et des enfants. La conquête de leurs droits est le fruit de luttes collectives fortes.

Malgré les acquis légaux, les mentalités évoluent lentement et certaines inégalités de fait persistent. L'amélioration progressive de la condition sociale des femmes a permis de mettre en évidence le caractère inacceptable des violences conjugales. En effet, ce qui est aujourd'hui condamné comme un délit était autrefois un droit communément admis. La femme appartenait à ses parents, à son mari, ou à Dieu.

Dans le cadre du mariage, elle devait obéissance à son mari. Elle n'avait pour seul droit que celui de se soumettre. Au XIXème siècle, dans certains pays anglo-saxons, une loi permettait à

l'homme de châtier sa femme, à condition par contre d'utiliser un fouet n'excédant pas la largeur du pouce…

Aujourd'hui encore, la notion de consommation du mariage est lourde d'ambiguïté : elle peut être le frein à la reconnaissance du viol entre époux, délit condamné pour la première fois en France en 1990.

L'Histoire imprègne les pratiques et les pensées. Les hommes violents d'aujourd'hui cherchent à restaurer un mode de relation archaïque au sein du couple. Les femmes n'échappent pas toutes à ce poids du passé, et elles interprètent encore souvent la violence de leur époux comme une fatalité. Or, on ne se révolte pas, par définition, contre la fatalité, on s'y soumet.

De nombreux couples fonctionnent encore sur l'idée qu'hommes et femmes assurent des rôles complémentaires, où l'homme décide seul, et la femme, dévouée, gère le quotidien. Plus ce modèle est poussé à l'extrême, plus la violence risque d'apparaître dans le couple.

Un tel couple, fondé sur des rôles figés, inégalitaires, où la parole n'a pas sa place, prépare le terrain de la violence. Hommes et femmes peuvent tous, à des degrés divers, être attirés par ces modèles hérités d'un passé récent.

Il est bien évidemment plus confortable de considérer la violence conjugale comme un comportement individuel déviant, ou bien une maladie à soigner. Or, cela ne semble pas être le cas. La violence conjugale est plutôt la caricature archaïque poussée à l'extrême d'un modèle traditionnel du couple, où l'homme commande et la femme se soumet.

Parce qu'elle trouve son origine au cœur de la définition des rapports sociaux entre hommes et femmes, instaurés par l'Histoire au fil du temps, la violence conjugale concerne tout le monde.

Vouloir lutter contre la violence conjugale, c'est s'obliger inexorablement à se questionner sur ces rapports établis au niveau historique et social et vécus au niveau individuel. Cela implique également, pour contrer le phénomène un jour, que l'Etat prenne en charge cet aspect au même titre que l'ensemble des autres faits sociaux individuels.

c) Présentation détaillée des différentes formes de violences conjugales

❖ La violence verbale et psychologique

La violence verbale et psychologique est une atteinte à l'intégrité psychique de l'autre. Elle joue principalement sur la peur et sur la dégradation de l'image de soi.

D'une part, l'homme violent instaure un climat de tension, de peur, voire de terreur, par des cris, des ordres, des menaces, des insultes, des regards... d'autre part, il s'attaque à l'identité de sa partenaire en critiquant ce qu'elle est (son physique, sa façon de s'habiller…), ce qu'elle fait et ce qu'elle pense.

La répétition de marques de mépris et de dénigrement, les insultes et les humiliations redondantes participent à la dégradation progressive de l'image que les femmes ont d'elles-mêmes. Cette forme de violence, très répandue, est la plus difficile à repérer, parce qu'elle est insidieuse et ne laisse pas de traces apparentes.

Elle est pourtant extrêmement destructrice. Elle peut en effet s'accompagner d'un isolement des femmes qui, sous la pression de leur conjoint, se coupent progressivement des relations amicales, familiales ou professionnelles, qui leur permettraient de reprendre confiance en elles. **M[redacted].** ainsi que **V**[redacted] en sont les victimes directes.

Cette violence se manifeste à l'extrême sous des formes verbales telles que « tu n'es bonne à rien ! », « salope ! », « si tu me quittes je te fais la peau ! », « tu n'es qu'une folle, je vais te faire enfermer ! » …

La violence morale n'était pas pensable dans les sociétés anciennes. La seule violence possible était celle qui se voyait. Ce n'est que dans des sociétés égalitaires, mettant en relation des sujets, que la notion de violences morales fera son apparition.

Si l'on en voit quelques prémisses au XIXème siècle, c'est au XXème siècle, plus précisément à partir de ces 25 dernières années, qu'elles ont été prises en compte et que certaines d'entre elles sont passées sous le coup de la loi.

Marie-France Hirigoyen, psychiatre et victimologue, dénonce le fait que l'on ait laissé se perpétrer, au nom de la tolérance et de l'abstention à intervenir dans la vie d'autrui, de véritables

meurtres psychiques (pratiques de harcèlement, dans le couple, la famille et en entreprise principalement).

Le harcèlement moral et psychologique regroupe des attitudes, des comportements, des paroles ou des actes, souvent minimes au départ (un regard, un ton de voix, un soupir, une remarque désobligeante, une allusion malveillante…) qui, répétitifs et unilatéraux, portent atteinte à la personnalité, la dignité ou l'intégrité psychique ou physique de la personne visée. La répétition lancinante et perverse de petites vexations ou humiliations ligote psychologiquement la victime qui ne peut réagir.

L'agresseur a tendance à utiliser les failles de sa proie, à l'amener à perdre confiance et à douter, si bien que la victime se trouve dans un état de confusion mentale. En maniant le sarcasme, la dérision ou le mépris, l'agresseur abuse de son pouvoir et prend plaisir à utiliser l'autre comme un objet.

Petite parenthèse pour expliquer que le monde de « l'entreprise moderne » utilise diverses procédés de harcèlement, comme par exemple le soupçon d'incompétence, le manque de reconnaissance, l'accélération des cadences, les menaces de mutations ou de licenciement, la falsification de l'information, l'emprise sur les consciences par une communication de propagande… afin d'obtenir de la part des employés obéissance et soumission.

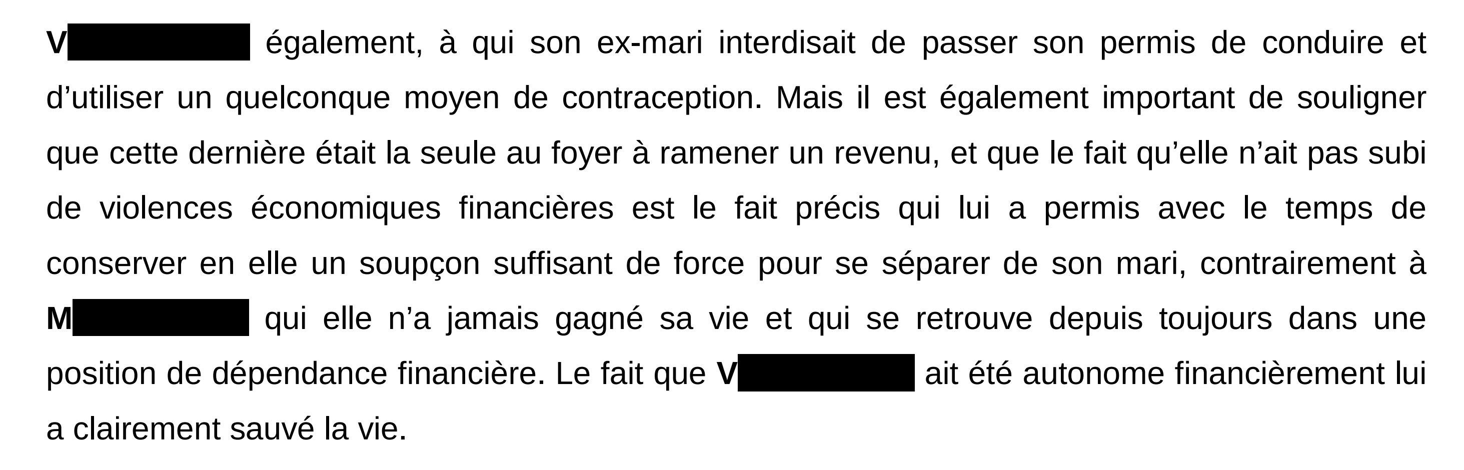
Ces situations infernales peuvent être vécues pendant des années sans être révélées, et créer de ce fait des traumatismes profonds. Depuis janvier 2002, le harcèlement moral est reconnu comme un délit dans le monde du travail, public et privé. Il peut à ce titre être puni de 2 ans d'emprisonnement et de 7500€ d'amende. Cette mécanique est fondamentalement la même au sein des couples.

❖ La violence économique

La violence économique au sein du couple peut prendre différentes formes : empêcher l'autre de travailler, opérer un contrôle strict de ses dépenses, le déposséder de ses revenus de manière directe (les confisquer), ou de manière indirecte (faire peser sur lui tous les frais, accumuler les dettes en son nom…).

On peut également l'empêcher de sortir, de recevoir des gens au foyer, le faire se séparer de ses amies, l'empêcher de conduire et d'être autonome dans ses déplacements.... On peut également le déposséder ou le priver de l'accès à ses papiers ou documents d'état-civil ou de tout document administratif qui lui permettrait de réaliser quelque chose de manière autonome…

Ce type de violence prive les femmes de la libre disposition de leurs ressources et de leur accès à l'autonomie. Elle est un moyen pour l'homme qui la pratique d'empêcher l'autre de s'en aller, d'accéder à l'autonomie et de s'individualiser. **M**[redacted] en est une grande victime, son mari l'ayant toujours empêché de conduire et de gagner sa vie afin de la garder sous contrôle, sous emprise.



V[redacted] également, à qui son ex-mari interdisait de passer son permis de conduire et d'utiliser un quelconque moyen de contraception. Mais il est également important de souligner que cette dernière était la seule au foyer à ramener un revenu, et que le fait qu'elle n'ait pas subi de violences économiques financières est le fait précis qui lui a permis avec le temps de conserver en elle un soupçon suffisant de force pour se séparer de son mari, contrairement à **M**[redacted] qui elle n'a jamais gagné sa vie et qui se retrouve depuis toujours dans une position de dépendance financière. Le fait que **V**[redacted] ait été autonome financièrement lui a clairement sauvé la vie.

❖ La violence physique

Elle constitue une atteinte à l'intégrité physique des victimes et à leur liberté de mouvement.

C'est la forme de violence conjugale la plus facilement identifiable puisqu'elle laisse des traces visibles (quoi que certains auteurs de violences physiques soient passés « maîtres » dans l'art du camouflage des plaies et des marques, ou encore de la torture physique « invisible »).

Elle est également la forme de violence conjugale la plus dénoncée et la plus sanctionnée. Elle renvoie à l'image traditionnelle des femmes battues. Les coups portés peuvent laisser des séquelles irrémédiables et mettent les femmes victimes en danger de mort.

Les violences physiques se désignent sous des vocabulaires tels que : frapper, donner des coups de poing, des coups de pieds, griffer, secouer, tirer les cheveux, mordre, brûler, électrocuter, étouffer, étrangler, séquestrer, torturer…la liste est très longue.

S[redacted]. a dû subir quelques fois des agressions physiques de la part de son ex-mari, mais elle y a rapidement mis un terme en divorçant, car elle avait connu la violence de son père pendant l'enfance et ne souhaitait pas reproduire cela dans son couple. Quant à **V[redacted]**, elle a été battue violement pendant 25 ans par son ex-mari, jusqu'à avoir une côte cassée.

❖ La violence sexuelle

La violence sexuelle au sein d'un couple comprend les sévices sexuels de toute nature, les viols, la contrainte pornographique et l'exploitation sexuelle.

Les femmes qui en sont victimes se trouvent dépossédées de leur corps. Ce type de violence est souvent le plus difficile à exprimer pour les femmes, car pour cela, elles doivent lever à la fois le tabou des violences et celui de la sexualité.

Violer, contraindre à reproduire des scénarios pornographiques, imposer des relations sexuelles brutales ou avec différents partenaires, prostituer…voilà, en partie, le champ lexical qui concerne ce type de violence.

Pendant 25 ans, **V**[redacted] a dû subir à maintes reprises les violences sexuelles de son mari, qui pratiquait le viol conjugal sous la contrainte et qui a également tenté de l'emmener contre sa volonté dans les milieux échangistes. Il l'a mise enceinte lorsque lui l'a souhaité, pratiquant usuellement jusque-là le coït interrompu afin d'affirmer, de renforcer et d'asseoir le pouvoir dominant qu'il avait sur elle. Ce fait selon moi relève à la fois de la violence économique et de la violence sexuelle.

Un regard ambigu était et reste encore fréquemment porté sur les victimes de violences sexuelles au sein du couple, à travers la lancinante question de leur responsabilité et de leur possible consentement à l'agression qui leur était faite.

Dans les sociétés d'Ancien Régime (mais c'est encore le cas aujourd'hui, ce qui peut expliquer la réticence des victimes à porter plainte), les violences sexuelles étaient davantage perçues comme des offenses portées à l'honneur des pères, des maris ou des suzerains, que comme des atteintes procurant souffrance aux femmes. Il est même arrivé que celles-ci, contaminées par l'indignité de l'acte, soient condamnées en même temps que les auteurs car elles étaient soupçonnées d'acquiescement.

Ainsi, les représentations et les jugements que l'on porte sur les violences sexuelles sont indissociables des statuts et des rapports entre les sexes, plus spécifiquement de la place faite aux femmes et de leur droit à se constituer comme sujets autonomes, propriétaires de leur corps.

Au-delà du plaisir sexuel, les auteurs de viols rechercheraient à assouvir une sorte de domination suprême qui consiste à humilier et faire souffrir l'autre, particulièrement quand il ne peut que se soumettre car il n'a pas la force de se défendre ou de répliquer.

Si les femmes sont les premières touchées, les atteintes sexuelles au sein du couple affectent aussi celui qui va émerger comme la figure de la victime par excellence : l'enfant.

d) Présentation détaillée de mes cas cliniques concernés par les violences conjugales

❖ M[redacted], patiente n°5

M[redacted] est une femme de 63 ans qui vit sous la domination de son mari depuis son mariage. Elle n'a jamais reçu de violence physique de sa part, si ce n'est une fois, mais sous la forme d'un jeu, et elle l'a alors arrêté. Cette situation très isolée ne s'est jamais reproduite car son mari n'est pas de nature violente physiquement parlant. Cependant il lui inflige depuis plus de trente ans d'autres formes de violence : la violence morale et psychologique ainsi que la violence économique.

Nous pouvons aisément percevoir les symptômes de cette violence dès la première séance, à travers un ton de voix très monocorde, de faible intensité, comme une personne brimée s'exprimerait. Elle présente un regard malheureux et une posture extrêmement renfermée.

Elle véhicule l'attitude typique de la femme très soumise, et donc violentée. Elle me présente sa problématique relationnelle avec son mari dès le début de cette première séance, et c'est très exactement pour travailler cette problématique que **M**[redacted] fait une démarche vers un psychothérapeute, au moment où elle n'en peut décidément plus de sa situation de couple.

Cette situation conjugale infernale a été en grande partie créée dans l'enfance par l'éducation qu'elle a reçue de son père, nous développerons cet aspect de la vie de **M**[redacted] par la suite lorsque nous aborderons les violences infantiles.

Cette patiente est dans une situation de dépendance conjugale, c'est-à-dire qu'elle est prisonnière de sa relation de couple, elle est prise en otage.

La première raison est qu'elle n'a jamais travaillé depuis qu'elle est avec son époux, car il a toujours eu une situation confortable et qu'il l'a invité à assumer les tâches du foyer. Le fait qu'il ait une telle situation financière est surtout un prétexte au fait qu'il ne souhaitait pas la voir active, épanouie et indépendante de lui. Le mari de **M**[redacted] est un homme qui a besoin d'affirmer sa domination sur son épouse, et le fait de l'alimenter financièrement le laisse inexorablement maître du jeu.

Dans les premières années de leur relation de couple, cette patiente a eu envie de se former professionnellement, mais il l'en a empêché, prétextant toujours que ce n'était pas la peine. Pour lui, une femme est faite pour s'occuper du foyer et élever les enfants.

Il a donc pratiqué avec elle tout au long de leur vie de couple la violence économique. L'empêcher de travailler et de se former (et donc de s'individualiser socialement, de devenir autonome) en est un exemple, mais il lui a également toujours interdit fermement de conduire et de recevoir des gens au foyer conjugal.

M[redacted] a pourtant son permis de conduire, mais ne dispose d'aucun revenu, et si toutefois elle s'achetait un véhicule avec le peu d'argent que lui a laissé son père à son décès, son époux refuse catégoriquement de l'entretenir. Il lui interdit de conduire sa voiture, ne lui permet pas de gagner sa vie et refuse de payer les frais automobiles d'une éventuelle voiture qu'elle pourrait acquérir : il l'empêche de se déplacer à l'extérieur du foyer, elle doit donc le solliciter quasiment chaque fois qu'elle désire sortir ou aller faire des courses.

Quant au fait de recevoir des gens à son domicile, nous avons établis avec **M**[redacted] qu'en fait ce qu'il ne souhaitait pas, c'est être en contact avec la vie, c'est que sa femme vive et partage des choses et des moments agréables alors que lui considère que ces moments de bonheur lui ont été spoliés au décès brutal de son jeune frère et de son cousin.

Un autre aspect de cette relation de domination est qu'il la rabroue en permanence, lui fait des réflexions très désobligeantes, particulièrement en public, devant leurs enfants. Il use de violence psychologique dans le but clair de l'humilier. Ils n'ont pas le même niveau d'étude, et il n'a en rien besoin d'appuyer une telle domination pour être mis en valeur, mais il le fait pourtant, je ne suis donc pas persuadé que l'image qu'il a de lui-même soit si satisfaisante que ce qu'il semble le prétendre régulièrement.

En termes d'Analyse Transactionnelle, **M**[redacted] est dans son couple en plein Triangle de Karpman, où elle a le rôle de la victime.

❖ V[redacted], patiente n°3

L'histoire maritale de **V**[redacted] est composée, je dirais même surchargée, de toutes les formes de violence conjugale possibles. Elle est restée mariée pendant 25 ans avec un homme qui la battait violement, la violait, la trompait, la limitait, la dominait. Pour avoir connu la violence

conjugale de manière intime pendant de nombreuses années, **V**[redacted] témoigne que le schéma du cycle de la violence conjugale qui a été présenté plus haut correspond tout à fait à ce qui se vit en réalité.

Son enfance est dépeinte comme plutôt heureuse, et rien de cette période ne semble particulièrement l'inviter à s'engager dans une union qui devait la ravager par la suite. Son père aurait toutefois pu être violent, mais la mère de **V**[redacted] a toujours su canaliser son tempérament emporté.

Elle est tombée amoureuse de son futur époux car il était ténébreux et marginal, et elle a voulu prouver à sa famille qu'il était quelqu'un de bien, car ils le soupçonnaient d'être malsain pour elle.

La mère de **V**[redacted] plus particulièrement avait pressenti ce qui pouvait arriver. Cette dernière est décédée quelques mois après que sa fille se soit mise en relation avec son futur époux. La mère de **V**[redacted] est décrite comme quelqu'un de bien qui était en quelque sorte le pilier de la famille. Bien que son futur époux ait commencé à la tromper dès le début de leur relation, elle a tout de même souhaité rester avec lui car il la fascinait.

L'engagement de cette patiente envers son bourreau s'est joué au décès de sa mère : cela a créé un très grand vide, le père de **V**[redacted] a cherché à la culpabiliser afin qu'elle « remplace » sa mère au foyer, mais elle n'a pas souhaité céder à ce qu'elle appelle un chantage affectif, et elle a d'autant plus voulu prouver que son homme n'était pas l'homme dangereux que tout le monde supposait.

Or, il l'était.

A cette époque de deuil, de jeunesse et de souffrances, elle a fait l'erreur de vouloir croire qu'elle pouvait vivre un conte de fée avec lui, mais cela lui a permis de ne pas retourner au foyer parental et de tenter l'aventure avec un homme marginal.

Cette aventure était supportable tant que n'apparaissaient pas les violences. Elle l'a connu en 1980, et il n'y a aucun épisode violent avant 1985 : leur mode de vie était marginal, mais rien de dangereux pour elle.

La violence verbale a commencé à partir du moment où ils se sont mariés, en 1985. Le mariage a validé pour son époux le fait que sa femme lui appartenait désormais, et il a alors complètement changé d'attitude. Le climat de domination et d'insécurité a commencé à s'installer en la critiquant, en l'insultant, en la dénigrant, bref, en démontant préalablement et petit à petit sa personnalité.

Une autre façon d'avoir le pouvoir sur elle était de pratiquer les rapports sexuels de manière sauvage, sans jamais lui faire l'amour, et de pratiquer le coït interrompu : il ne la respectait pas dans l'acte en tant que femme ni en tant qu'être humain à part entière, et il contrôlait l'enfantement.

En effet, il semble qu'il était inconcevable pour lui qu'il soit pris au dépourvu, ni que sa femme soit satisfaite, il l'a donc mise enceinte lorsqu'il l'a souhaité, avec une véritable intention de domination sur elle.

Les violences physiques ont commencées justement quand elle est tombée enceinte pour la première fois en 1987.

Nous avons vu la phase de lune de miel, celle de la montée des tensions, apparaît ici la phase de décharge de la violence. Viennent après chaque épisode de violence les phases de réconciliation, et cela recommencera encore et encore. L'intensité de la violence qu'il a pu lui infliger physiquement est montée encore l'année suivante en 1988 alors qu'il était dans une situation professionnelle délicate. Et il est devenu de plus en plus violent.

V[redacted] a été battue très violement pendant 18 ans. Cette violence physique s'accompagnera avec le temps de rapports sexuels forcés à répétition, en d'autres termes, de viol conjugal à de multiples reprises. Il ira jusqu'à lui casser une côte une fois, mais avec la régularité et l'intensité de la violence qu'il a exprimé sur son épouse, cela aurait pu, en termes de blessures physiques, être encore pire.

Mais les blessures internes qu'il a engendrées chez cette patiente sont aujourd'hui nombreuses et très intenses. La violence psychologique (cela coule sous le sens) a toujours été très présente tout au long de leur union, ainsi que la violence verbale et économique.

Elle a tenté une première fois de s'en aller en 1997, mais les premières tentatives nous l'avons vu ramènent très souvent la victime à son bourreau, comme inexorablement. **V**[redacted] n'a pas été une exception, et c'est en 2005 qu'elle est parvenue à franchir définitivement le cap de la séparation et de la demande de divorce, divorce qui sera prononcé en 2007.

Son mari est resté violent pendant la procédure de divorce, et l'est toujours aujourd'hui. La décision a été longue à prendre car elle pensait que son mari ne s'en sortirait pas sans elle, elle l'aimait et avait pitié de lui.

Ce qui a sauvé **V**[redacted] de la mort dans cette relation, c'est en partie son mental : elle est de nature résistante, et ces années de violence, maintenant qu'elle s'en est dégagée, si elles ne l'ont pas tuée l'ont rendu plus forte en certains points.

Une autre chose encore est qu'elle a toujours été financièrement autonome, et que les lourdes dettes de son mari ne lui ont jamais étés incombées. **V**[redacted] a connu la violence économique (nous l'avons expliqué plus haut dans la partie consacrée à cet aspect de la violence conjugale), mais le fait de n'avoir pas eu en plus à porter de charge financière outrageante lui a permis de ne pas sombrer. C'est ce qui l'a empêché de mourir dans cette relation, en conservant une part de mental, de personnalité et d'autonomie grâce à cela.

Le fait est que le mari de **V**[redacted] a vu toute son enfance son père battre sa mère, ce qui explique, en partie seulement, son attitude.

Aujourd'hui **V**[redacted] vit seule avec sa deuxième fille, après avoir recherché l'amour par ordinateur pendant quelques années, elle travaille sur son histoire pour se libérer au maximum de ce passé lourd à porter.

Son histoire de vie est bien incomplète ainsi présentée, vous êtes donc invité à consulter les annexes de ce Mémoire la concernant. Vous y trouverez entre autres des détails sur l'histoire de son ex-mari, sur ses filles, et sur la façon qu'elle a eue de s'en sortir et de se reconstruire seule, tant bien que mal, avant de venir consulter un psychothérapeute (qu'elle n'aurait sans doute jamais consulté si elle n'y avait été invitée par une personne qui lui veut du bien), des précisions d'importance également sur son histoire, sur les pourquoi elle est restée tant de temps, sur ce qui se jouait dans cette relation pour elle…

❖ Sa[redacted], patiente n°1

Sa[redacted]**.** est plus particulièrement concernée par les violences infantiles. Cependant, le cas de ses parents relève également de la violence conjugale. Le cas de cette patiente sera donc abordé ici et développé d'une autre façon par la suite dans la partie qui traite plus particulièrement des violences infantiles.

Le père de **Sa**[redacted] a toujours été extrêmement violent et dominateur au sein de son foyer, à commencer par son épouse. Il l'a toujours battue, dénigrée, humiliée, soumise, alors qu'ils

n'étaient encore que fiancés. Cet homme est décrit par ma patiente comme quelqu'un qui se plaçait en maître absolu du foyer, comme un pacha à qui son épouse lavait les pieds lorsqu'il rentrait du travail, comme quelqu'un qui imposait sa toute puissance.

Après que le divorce des parents de **Sa**[redacted] ait été prononcé, cet homme a eu à priori plusieurs épouses, avec qui il a également été d'une immense violence.

Il prenait soin de ne laisser aucune marque apparente, ma patiente a assisté à des scènes d'une extrême violence mais n'a jamais vu sa mère marquée, mais elle pense qu'elle devait forcément l'être pourtant.

Il usait de coups, de sévices, de menaces de mort et de chantage au suicide, de violence psychologique et verbale, tout cela au sein du foyer, mais à l'extérieur, il était respecté et présentait une façade sociale tout à fait honorable. **Sa**[redacted] me le décrira à maintes reprises comme un personnage double à ce titre.

Cette situation semble avoir pour origine, en partie, le fait que sa mère soit décédée en couche alors qu'il n'avait que 3 ans. Il détruisait donc sa femme car il était intolérable pour lui que ses enfants aient une mère alors qu'il n'en avait pas eu lui-même. Il projetait son immense souffrance sur son épouse dans un premier temps, puis sur toute sa famille dans un second temps.

Il est important également de noter que son épouse a quant à elle grandi sans père, ce dernier ayant à priori été assassiné. Toute l'histoire de famille de **Sa**[redacted] est balisée d'une grande violence, et le foyer dans lequel elle a grandi est l'héritage de cette histoire ancestrale.

J'invite à nouveau le lecteur à prendre connaissance des comptes rendus de séances qui concernent **Sa**[redacted], tant son histoire chargée ne peut ici être décrite qu'à travers un résumé qui ne peut tout dire.

Nous développerons plus avant le fait que cet homme était également d'une extrême violence, voire d'une extrême cruauté avec ses 5 enfants.

❖ S[redacted], patiente n°4

L'histoire de **S**[redacted] sera majoritairement développée dans la partie qui traite des violences infantiles. Cependant elle a également été mariée avec un homme qui a commencé à la brutaliser. Cet homme possédait toutes les caractéristiques de l'homme violent.

Rien ne transparaissait au départ, l'union était heureuse pendant deux ans et demi avant que ne surgisse la violence. Le mari de **S**[redacted] est devenu violent envers elle lorsqu'il a appris qu'il allait avoir un garçon, car il désirait fondamentalement une fille, pour probablement remplacer symboliquement la fille qu'il avait déjà d'une première union et dont il n'était pas fier.

Elle a divorcé lorsque son fils avait 2 ans car son mari commençait sérieusement à devenir violent envers elle et envers leur enfant : il a fait voler son fils à travers le salon, a arraché les cheveux de son épouse par jalousie, l'a frappée une fois et lui a jeté des couteaux dessus.

Grâce à son passé, violentée dans l'enfance, **S**[redacted] ne souhaitait pas voir se reproduire chez elle ce qui l'avait meurtrie enfant, elle a donc pris des mesures rapides et claires avant que les choses ne s'enveniment davantage.

S[redacted] a un rapport plutôt tendu avec les hommes, cela commence avec son père, cela se poursuit avec son ex-mari. Aujourd'hui elle en difficulté pour accepter un homme dans sa vie, et c'est sur ce point entre autres que nous travaillons ensemble. Elle a été pendant 15 ans en relation avec un homme, les choses se passaient plutôt bien, mais cet homme était marié et ne comptait pas divorcer.

Le fils de **S**[redacted] s'est taillé les veines alors qu'il avait 19 ans en réponse en partie à l'absence d'un père (les veines étant la symbolique de la lignée). Il a vu son père battre sa grande sœur, puis ce dernier l'a abandonné. **S**[redacted] et son fils ont en commun le manque de référence paternelle stable, et se sont tous deux rabattus vers les grands-pères comme figure masculine.

III. – La violence sur les enfants au foyer

a) Définitions et principes de fonctionnement

La violence commise par les parents sur leurs enfants dans l'enceinte du foyer représente pour ces derniers un traumatisme majeur : tous les enfants qui subissent des violences répétées sont des enfants traumatisés, à des degrés divers.

Le traumatisme s'installe quand il y a des dysfonctionnements relationnels sévères au sein de la famille, et qu'ils envahissent l'espace psychique de l'enfant, en lui ôtant toute possibilité d'agir sur son environnement. Ces dysfonctionnements finissent par briser sa personnalité en construction.

Dans ce cas, l'enfant ne trouve pas de support parental pour l'aider à panser les émotions éprouvées, pour les lier à un vécu ou pour les extraire de sa conscience. Les répercussions du traumatisme ne lui permettent plus de continuer à vivre normalement, avec des repères familiers sécurisants.

La maltraitance de l'enfant est malheureusement la situation traumatogène la plus courante et certainement l'une des plus graves, car il y a des blessures qui laissent des traces pour toute une vie parfois.

On peut distinguer deux grandes classes de maltraitance infantile : la maltraitance physique et la maltraitance psychique.

La maltraitance physique s'exprime exclusivement pas des coups ou des sévices corporels portés sur le corps de l'enfant, avec ou sans instruments, parfois sans distinction particulière de zones corporelles, parfois ciblant de manière perverse des régions précises (la tête, les mains, les pieds, voire les parties génitales).

La maltraitance psychique est plus redoutable encore, car elle peut être véhiculée par les mots et/ou les actes, et cherche à briser la personnalité en croissance de l'enfant. Elle est également appelée « cruauté mentale », et revêt des formes perfides telles que l'humiliation profonde, la disqualification et la dépersonnalisation.

Selon l'ODAS (Observatoire De l'Action Sociale), l'enfant maltraité est celui qui est victime de violences physiques, de cruauté mentale, d'abus sexuels, de négligences lourdes, ayant des conséquences graves sur son développement physique et psychologique. L'enfant en risque est

celui qui connaît des conditions d'existence qui risquent de mettre en danger sa santé, sa sécurité, sa moralité, son éducation, mais qui n'est pas pour autant maltraité.

Ainsi, le groupe des enfants en danger est constitué par l'ensemble des enfants maltraités et des enfants en risque.

Toujours selon l'ODAS, en 2008, trois enfants sont morts de maltraitance chaque semaine. Dans 27% des cas, ces coups viennent de la mère de l'enfant, dans 25% des cas c'est le père qui est en cause, et dans 6% des cas le beau-père. Ainsi 58% des cas de maltraitance infantile ont lieu dans le cercle familial étroit.

Les chiffres sont alarmants : le nombre d'enfants maltraités dépassent les 20 000 en France, et les plus touchés sont les bébés et les enfants jeunes. Leur proportion est toujours en constante hausse en dépit des campagnes d'information et des dépistages précoces.

Ce qui différencie principalement l'enfant violenté physiquement de l'enfant frappé occasionnellement, c'est justement le caractère récurrent, disproportionné et souvent irrationnel des coups portés.

L'enfant battu ne sait jamais vraiment quand les mains du père ou de la mère vont s'abattre sur lui, bien qu'il s'y attende toujours, puisque le comportement violent des parents fait partie du mode de communication intégré par l'enfant.

Cette distinction n'implique pas pour autant qu'un enfant qui ne reçoit que très rarement des coups ne puisse être traumatisé. Tout dépendra de l'attitude du parent, de son intention, de son état psychique du moment, et bien sûr, de ce que représente le châtiment infligé pour la victime au regard de son développement affectif.

L'enfant interprète toujours la violence qui lui est faite en fonction de ses liens affectifs avec ses parents et de l'étape de développement dans laquelle il se trouve. Par exemple, un jeune enfant en pleine phase d'acquisition du langage peut très bien arrêter de parler s'il est battu à l'instant où il s'exprime, comme si les coups étaient l'équivalent d'une injonction de se taire.

Ou encore au moment de la maîtrise des sphincters anaux, l'enfant pourrait développer une constipation sévère en partie liée au fait qu'il ressent alors la violence parentale comme un refus, un rejet du cadeau symbolique qu'il fait à ses parents.

Nous l'avons déjà vu, personne n'est à l'abri de dérapages violents, il y a cependant une énorme différence entre la claque qui part toute seule, parce que le parent est momentanément débordé

par l'agitation de son enfant ou son refus d'obéir (dans ce cas il ne s'agit nullement de maltraitance, laquelle implique une fréquence élevée), et la gifle administrée sciemment, qui vise une partie du corps de l'enfant.

Dans le premier cas de figure, le père ou la mère responsable peut regretter son absence de maîtrise, se sentir coupable de son acte et s'excuser auprès de son enfant. Dans le second cas, la volonté de faire du mal, en choisissant la zone corporelle qui défaille ou qui est trop présente (le sexe ou les mains dans une situation de tripotage ou de masturbation excessive par exemple), réactive les propres blessures narcissiques du parent. Les « faiblesses » ou les inconvenances de son enfant lui rappellent les siennes. Ces parents-là ont souvent eux-mêmes été maltraités, et les actes violents de leurs propres parents ont été quasiment identiques à ceux qu'ils infligent à leurs enfants.

Les passages à l'acte violent sur le nourrisson ou sur le jeune enfant, s'ils se répètent, peuvent entraîner des arrêts de croissance ou des retards pouvant toucher tous les domaines du développement : troubles psychomoteurs, troubles de la communication (échanges avec autrui réduits, évitement du regard,…) consécutifs et proportionnels à la frayeur et au débordement émotionnel engendrés par la violence.

La maltraitance sur les jeunes enfants se dévoile fréquemment au cours d'une hospitalisation. Lorsque c'est le cas, les enfants présentent en général des fractures anciennes survenues à des âges différents. Ces dernières sont consécutives à des coups d'une extrême violence, auxquels parfois certains succombent.

Lorsqu'une suspicion de cet ordre apparaît, un bilan complet par échographie abdominale, IRM cérébrale, scintigraphie osseuse et radiographies de l'ensemble du squelette est indispensable.

La maltraitance donne à voir des enfants globalement carencés, tristes, apathiques et apeurés, ou l'inverse, c'est-à-dire des enfants agités ayant réprimé tout affect dépressif. Chez les plus jeunes, le retard psychomoteur, le retard ou l'absence de langage, le manque très marqué de curiosité sont très fréquents et semblent aggravés par l'inhibition.

Eloignés de leur milieu d'origine, les enfants maltraités retrouvent un dynamisme très net dans tous les secteurs de leur développement : reprise rapide de l'évolution psychomotrice, acquisitions cognitives, langage qui redémarre et progresse vite. Ils recherchent alors activement des liens affectifs, sans cependant pouvoir s'attacher de manière privilégiée à un soignant, par peur de se retrouver confronté à la violence de l'autre, mais également par crainte de détériorer la relation créée en reproduisant les schémas comportementaux auxquels ils sont habitués.

Cette réactivation de la croissance peut s'accompagner de régressions, qui se manifestent notamment lorsque l'enfant retourne dans son milieu de vie habituel, dans lequel la violence n'a pas encore disparu, ou lorsqu'il se retrouve dans des situations qui rappellent celles qu'il a connues.

Il n'y a aucune bonne raison pour frapper un enfant. C'est éminemment un acte de violence, de faiblesse et d'impuissance de l'adulte.

De plus, l'impact des violences administrées aux enfants est différent selon l'âge auquel elles se manifestent. Plus l'enfant est jeune, plus la maltraitance a des conséquences néfastes sur son développement.

Les nourrissons et les très jeunes enfants (de la naissance à 18 mois environ) sont très dépendants de leurs parents. Ils ne sont donc pas en mesure de gérer seuls les sensations et les émotions très intenses auxquelles ils sont exposés dans les cas de situations de maltraitance.

La plupart de ceux qui sont victimes de violences à ces âges présentent des perturbations dans la relation d'attachement. Celles-ci se traduisent par une incapacité à gérer inconfort et détresse de manière cohérente et prévisible, comme cela doit être le cas quand le bébé a intériorisé une image sécurisante de ses parents.

Ces troubles de l'autorégulation peuvent se manifester par des problèmes alimentaires (refus de se nourrir, perte de l'appétit), un sommeil perturbé, des cauchemars, une agitation liée à des pleurs inconsolables, des cris, des difficultés de séparation d'avec les parents, une irritabilité ou une apathie associée à une extrême passivité.

On remarque également des balancements ou des comportements du même type qui apaisent les angoisses (sucer ou mordiller des objets, se cogner la tête). La santé physique devient par ailleurs souvent fragile, et les retards ou pertes d'acquisitions motrices s'expriment de telle façon que le bébé ne tient pas assis, ne sait pas saisir des objets avec la main ou se mouvoir.

Le bébé a du mal à réguler ses affects, ce qui peut entraîner des spasmes suivis d'apnées, et parfois, de pertes de connaissance. L'ensemble de ces symptômes est la preuve d'une insécurité affective évidemment dommageable pour son développement.

Pour les enfants en âge de marcher et en pleine phase de découverte du monde, les occasions de recevoir des fessées sont nombreuses (punition pour être allé explorer un endroit interdit par exemple). Celles-ci peuvent être rédhibitoires et stopper la curiosité naturelle de l'enfant.

Cela ne signifie pas que toute fessée sera traumatisante, car à l'inverse, la gifle ou la fessée ponctuelle peut être mémorable et être considérée après coup comme juste et avoir servi de leçon, mais lorsque la violence physique coutumière devient quasiment l'unique langage, elle brise la confiance dans les autres. Ainsi quand les coups deviennent monnaie courante sans que l'enfant sache trop bien pourquoi, il s'installe en lui une logique relationnelle démente que rien ne peut stopper.

Ce dernier fait quelque chose qui ne convient pas au parent agresseur, et la foudre s'abat sur lui sans qu'il puisse vraiment prévoir quoi que ce soit, et comme il n'y comprend rien, il reproduit ce pourquoi il a été battu. Quand ce type de relation s'installe, « ça ne parle plus, ça tape, et ça fait mal ».

Cette logique devient encore plus folle quand le jeune enfant, maîtrisant le langage et commençant à s'opposer franchement à ses parents afin d'avoir une emprise sur les choses (à partir de 2 ou 3 ans), se met inconsciemment à provoquer la violence de ses parents en touchant précisément l'endroit où ça les dérange, les blesse et les met hors d'eux. Cela dépasse la simple et nécessaire recherche de limites. L'enfant répète inlassablement les mêmes comportements pour se faire battre. Que cherche-t-il alors ? A faire mal en retour à ses parents !

Tout cela est très inconscient : l'enfant revendique surtout, par ce masochisme qui n'est pas pur plaisir, ce qui lui fait défaut : la présence, la constance, la consistance, l'attention, l'intérêt de ses parents. Il apprend avec le temps à encaisser les coups, puisque c'est la seule façon d'avoir ses parents rien que pour lui.

Mais il y a bien évidemment un revers de la médaille à un tel scénario. En effet, l'enfant a mémorisé la douleur, mais ne s'en fait plus pour elle parce que le bénéfice qu'il en tire est un sentiment de force et de toute-puissance. Il résiste aux coups et parvient à ne plus éprouver de douleur. Il s'est construit une carapace qui le protège. Peu à peu, l'indifférence remplace la souffrance, et même si paradoxalement il continue à aimer ses parents maltraitants, une haine l'habite.

L'enfant violenté physiquement ou mentalement présente des réactions de crainte et d'angoisse généralement fortes face à toute situation potentiellement menaçante pour lui, comme toutes celles par exemple qu'il peut rencontrer à l'école.

Il vit en permanence dans la terreur de vivre et revivre les supplices auxquels il est exposé dans son foyer. Si parfois il arrive à oublier ses souffrances dans la journée, parce qu'il continue à jouer avec ses camarades d'école, quand l'heure du retour à la maison approche, son ventre se

serre, il s'absente psychiquement, tout absorbé qu'il est par les scènes de coups qui s'imposent à lui, il marche à reculons et n'a qu'un seul désir : se cacher pour échapper à l'enfer. La violence traumatique le transforme en un être fragile et vulnérable, mais aussi, souvent, en un être violent lui-même.

L'enfant maltraité développe dans sa relation aux autres une attitude de soumission ou de domination dans une dynamique sadomasochiste. Cela s'explique par le clivage tenace de l'image du parent agresseur, idéalisé d'un côté, persécuteur de l'autre. Le Moi de l'enfant est lui aussi clivé, une partie de son Moi est identifiée à l'agresseur et l'autre est blessée. L'enfant a alors souvent le sentiment qu'il est mauvais et qu'il ne peut donc être aimé.

C'est un ressenti dont il ne pourra se défaire que très difficilement. Les personnes (autres que ses parents) qu'il rencontrera au cours de sa vie seront déterminantes pour faire évoluer cette image négative de lui-même, dans un sens ou dans l'autre.

Il y a deux grandes tendances d'adaptation de l'enfant subissant ou ayant subi des violences qui peuvent se développer. La première est une nette propension à fuir ou se retrancher de tout ce qui est ressenti comme dangereux, associé à l'anxiété et à la dépression. L'enfant d'âge scolaire va alors volontairement s'exclure des jeux de groupes (et ce d'autant plus qu'il est jeune), préférant rester seul, par peur de prendre un mauvais coup ou tout simplement de se faire bousculer. Il préférera la compagnie d'enfants calmes. En classe, il ne s'exprimera pas ou peu, demeurant réservé, comme pour se faire oublier, et restera sur ses gardes, par crainte que l'on découvre qu'il est maltraité. Il arrive que cette position de fragilité provoque chez ses camarades une franche agressivité, qu'ils ne vont alors pas hésiter à déverser sur lui, pour en faire un véritable bouc émissaire.

La deuxième tendance est qu'à l'inverse, il peut se montrer sous un jour très agressif et se mettre à attaquer ses camarades, surtout les plus faibles, mais également les adultes. Cette agressivité et cette turbulence visent à lui donner le sentiment d'un relatif contrôle sur sa vie : elles masquent l'anxiété et la dépression pourtant bien présentes. Cela lui ouvre aussi la possibilité de décharger sur d'autres la haine et la rage accumulées à l'égard de ses parents ou de tout autre adulte responsable des sévices.

L'enfant agressé s'identifie au parent agresseur, il s'en fait un modèle, l'idéalise et s'oblige à lui ressembler. Armé de cette identification, il s'installe dans l'illusion qu'il est aimé par ses parents et continuera de l'être.

Etre fort comme l'agresseur va le conduire à être de plus en plus résistant, voire imperméable aux agressions. Cette armure est strictement défensive et laisse peu de place à l'apprentissage et à l'expérience enrichissante. Sans cette armure, nourrie par la colère et la haine, l'enfant ne résisterait pas aux coups dont il est affublé.

Si cette haine devait rester à l'intérieur de lui, elle serait trop destructrice pour lui-même car il la retournerait contre lui, c'est-à-dire qu'il se ferait du mal d'une manière ou d'une autre. Cela arrive quand l'enfant se sent si mauvais qu'il ne cesse de se mettre en danger. Cette situation est parfaitement illustrée par le fils de **S**[redacted]. Ce retournement des pulsions de haine contre soi, qui agit comme une bombe à fragmentation interne, est également un des effets traumatiques de la maltraitance.

A l'âge de l'adolescence, puis adulte, on retrouve une relativement grande difficulté à aimer (mais non à se faire aimer), à accorder sa confiance, un sens aiguisé de la justice sous forme de revendications intempestives, une immaturité se traduisant par de l'impulsivité, une intolérance aux frustrations, des incohérences de la pensée, une tendance à affronter l'autorité tout en la sollicitant (parce que la personne maltraitée souhaite et cherche à endiguer sa haine et sa destructivité).

A côté de ces parents bourreaux physiques, il y a ceux dont l'arme est le verbe tranchant et froid. Pour ceux-là, le but visé est l'humiliation, ils frappent à coup de parole là où ça fait mal, devinant la fragilité de l'autre, leur enfant.

Il s'agit ici de cruauté mentale. Cette notion qualifie ce à quoi elle se rapporte et ce qu'elle vise : la férocité acharnée à ébranler le mental d'un autre par des manœuvres surtout langagières, cruelles et perverses.

Quand, à l'occasion par exemple d'une mauvaise note à l'école, un père ou une mère déverse sur son enfant un flot de mots et de qualificatifs négatifs, nous ne sommes plus dans la réprimande habituelle. Ces blessures verbales peuvent aussi se faire par petites touches apparemment anodines, en de multiples occasions. La voix, le regard désapprobateur et féroce du parent en disent autant dans ce cas que les mots.

Les mots meurtriers, quand ils sont constamment répétés, érodent lentement le Moi de l'enfant et attaquent l'image qu'il se construit de lui-même. Il n'a alors plus confiance en lui, plus confiance en les autres.

Lorsque l'enfant est jeune, ses réactions ont plutôt un caractère dépressif. Elles se manifestent par de la peur, de la tristesse, des pleurs, une posture recroquevillée.

Dès l'âge de la préadolescence, l'enfant peut se montrer plus rebelle et marquer vivement son refus d'être maltraité, en marmonnant des insultes en retour (le plus souvent à voix basse), ou alors en détruisant certains des objets qui lui appartiennent. C'est un exutoire dérisoire pour laisser s'extérioriser la colère qui l'habite.

Quoi qu'il fasse, il sera taxé de nul, de merdeux, d'incapable, de déchet…Autant de paroles dégradantes, s'infiltrant tel un venin mortel, qui risquent de le vider de la richesse de sa vie affective pour ne laisser que de la haine.

A côté des réprimandes et des rabaissements réguliers, il y a les sanctions, rarement justifiées, qui tombent à tout va, et dont la dureté s'étend de la simple privation à la séquestration de type carcéral. Tout est alors fait pour que l'enfant vive un enfer. Il s'agit bien de le faire plier, de le briser pour que toute forme d'opposition ou de résistance disparaisse, et qu'à la place d'un être humain on ait un « soldat robotisé », docile et serviable.

Le mécanisme de submersion progressive des capacités de résistance psychique d'un enfant maltraité est le suivant : dans un premier temps, l'enfant parvient à prendre sur lui les insultes ou les humiliations dont il peut être l'objet. Celles-ci vont lui faire mal et l'atteindre dans son narcissisme. Dans un deuxième temps, les disqualifications se faisant plus nombreuses vont réussir à épuiser les défenses du sujet. La victime en arrive peu à peu à ne percevoir d'elle que le négatif, ce qui l'amène dans un troisième temps à un effondrement de nature dépressive.

Avoir été abusé sexuellement par un parent est un véritable meurtre d'âme. Cet acte, auquel l'enfant ne s'attend pas une seule seconde, détruit son enfance, mais également sa croyance en tout ce qu'il peut y avoir de bon dans l'humain, et plus spécifiquement dans l'homme, principal auteur de tels crimes.

L'abus sexuel au sein du foyer est peut-être ce qu'il y a de pire, parce que si l'enfant se remet passablement de son drame, il grandit néanmoins avec une haine de l'autre plus ou moins masquée, sans cesse nourrie par la haine de soi, qui s'exprime par une méfiance et une agressivité vis-à-vis de l'autre, une tendance à être dans une toute puissance, et par conséquent, une réelle difficulté à établir (pour un bon nombre d'entre eux) des liens stables. Deux de mes

patientes ont été victimes d'abus sexuels dans l'enfance, dont l'une par un membre de la famille (**Sa**[redacted]).

Il semble qu'un tel acte soit définitivement impardonnable pour la victime. L'enfant n'a alors pas d'autre choix que de tenter de restaurer tout d'abord l'image désastreuse qu'il a de lui, puis celle des parents. Celle du père abuseur tout d'abord (ou de l'oncle, du grand-père, du frère…) : l'enfant doit parvenir à trouver ce qu'il y a d'acceptable en cette personne pour éviter de vivre avec un éternel persécuteur interne. Celle de la mère ensuite, perçue comme non-fiable en raison de son absence de protection.

Contre toute attente, beaucoup de ces enfants ont les ressources nécessaires pour poursuivre leur vie et « tirer un trait » sur leur passé, comme si rien n'avait eu lieu. Ils continuent alors à jouer avec leurs camarades, mais à la différence des autres enfants de leur âge, ils se montrent plus agités à un moment ou à un autre, comme s'ils ne se sentaient bien que dans une excitation enivrante. Ce n'est que plus tard que les blessures de l'âme ressortent.

Les enfants abusés recherchent couramment des activités qui ont un caractère excitant. Les jeux sont choisis pour les sensations fortes qu'ils procurent, comme sauter à la corde le plus vite possible jusqu'à épuisement, jouer à se faire mal en se pinçant de plus en plus fort…

L'énergie pulsionnelle, présente en chacun de nous et par laquelle nous sommes mus, cherche normalement à se libérer, et quand cela se fait dans de bonnes conditions, cette énergie s'exprime dans des réalisations qui ont du sens pour le sujet. Dans le cas contraire, on assiste à la formation de symptômes plus ou moins invalidants.

La présence du trauma dans la psyché augmente cette nécessité d'évacuer le trop-plein d'une énergie qui, pour le coup, est sans représentation. Tout se passe comme si le trauma envahissait l'espace psychique et mettait en échec la capacité de penser. L'affect cherche alors une voie d'expression et la trouve dans le corps sous forme de symptômes somatiques. La quête parfois extrême de l'excitation vient ainsi remplir un vide, procurant à l'enfant une sensation de vie (même si c'est douloureux), écrasant temporairement sa souffrance intérieure.

Beaucoup d'enfants abusés veulent anormalement maîtriser toutes les règles du jeu, parce qu'ils ont besoin de sentir qu'ils ont le pouvoir sur les autres et sur ce qu'ils ressentent intérieurement. Ils paraissent tout puissants, alors qu'ils sont en fait submergés par le tourbillon d'une énergie qui ne trouve pas à se canaliser. Cette turbulence va souvent de pair avec une violence s'exerçant tant sur les objets que sur les autres enfants.

L'excitation peut être intense et envahir tous les secteurs de la vie de l'enfant, à la manière d'une réaction en chaîne. Rien ne semble pouvoir stopper ce mouvement. Il semble que cela soit le seul type de relation que l'enfant ait intériorisé. Casser, détruire, faire mal aux autres répond à un même mouvement pulsionnel, comme une décharge d'énergie venue de nulle part. Ces différents traits de comportement, ainsi que l'identification à l'agresseur, sont communs à presque tous les enfants abusés.

Il arrive aussi que les enfants abusés réagissent à la violence subie en arrêtant purement et simplement de grandir, comme s'ils avaient fait le choix de figer le temps et d'installer dans ce temps arrêté tout ce qui pouvait encore être sauvé d'eux-mêmes. Il s'agit d'un véritable arrêt de leur développement qui s'exprime par une diminution ou une perte de certaines acquisitions cognitives ou motrices, ou encore par une régression importante. Ils peuvent ne plus vouloir marcher, demander à nouveau le biberon, souiller leurs culottes…La régression est plus supportable que l'effondrement car elle leur donne l'espoir d'être soignés comme des bébés, et cela fonctionne car ils sont moins éprouvants que les enfants agités.

La régression leur permet d'être de nouveau au contact d'expériences précoces positives, pour peu qu'ils aient reçus de bons soins durant leur toute petite enfance. Ces enfants, chez qui la dépression n'est pas masquée, ne s'expriment que très peu, voire pas du tout.

Lorsque des regards se posent sur eux, rares sont ceux qui offrent leur propre regard en retour, de peur qu'on y décèle une vérité. Ils sentent bien que ce qu'on leur a fait subir en termes d'acte incestueux n'est pas tout à fait normal, mais cela ne diminue en rien la culpabilité et la honte dont ils se sentent habités. Ils ont en eux une angoisse de fond permanente, liée à la peur de la répétition. Ce sentiment honteux et culpabilisant est longtemps caché, parce qu'il semble inavouable. Voilà l'injuste et terrible folie de laquelle l'enfant victime d'inceste est, pour son plus grand malheur, prisonnier.

Le temps n'arrange pas forcément les choses. Certes, les rencontres futures peuvent être déterminantes et inverser ainsi le processus destructeur. Mais à l'adolescence, âge des réalisations amoureuses, les difficultés normales rencontrées par tous les adolescents, lors de leurs premières relations sexuelles, peuvent être démultipliées. Si les jeux amoureux sont présents, l'acte sexuel en lui-même peut être redouté parce qu'il réactive les souvenirs amers liés aux abus, ainsi que le sentiment d'être sale intérieurement.

Cette même peur de l'acte, cette auto dépréciation, ce manque de confiance en soi et dans les autres risquent de se poursuivre une fois adulte, et la sexualité être largement retardée. Il arrive

même qu'elle soit remplacée par des addictions diverses, une suractivité professionnelle ou sportive (cas de **B**[redacted]et de **Sa**[redacted]**.**) …On observe aussi des comportements de dévergondage sexuel qui renvoient à la fois à un mépris de son propre corps et à une revanche prise sur les hommes.

Pour pouvoir continuer à grandir, tous ces enfants auront à dépasser les lourds sentiments dépressifs qui les habitent et devront tenter de faire le deuil de leur enfance volée. Pour certains enfants devenus adultes, le deuil ne s'est jamais fait et le clivage du Moi a persisté, la part morte n'a pas cessé de s'infiltrer dans la part vivante de la personne victime.

Comment dépister des enfants abusés sexuellement ? La toilette, chez les jeunes enfants, est évidemment un moment propice au repérage de signes suffisamment signifiants pour suspecter, voire déclarer, que des actes incestueux ont été commis. Il en va de même pour les enfants battus. Il s'agit notamment de résistance ou de refus de prendre son bain ou sa douche, mais surtout de réactions de peur incontrôlables, accompagnées parfois de pleurs et d'un raidissement localisé ou général du corps quand l'adulte qui le lave s'approche et touche les zones intimes. Il arrive même que les parties génitales et anales soient si contractées que l'éducateur ou le parent en charge de la toilette ne parvient pas à laver ces zones.

L'école est censée être le lieu privilégié dans lequel les signalements peuvent se faire. Mais étant donné la masse d'élèves dont les enseignants s'occupent en général, il leur est parfois difficile de détecter des signaux de souffrance chez un enfant. Il faut dire surtout que seule une relation de qualité, marquée par la confiance, permettra éventuellement à un enfant de parler de ce qui le perturbe. Certains enfants révèlent crûment à leurs camarades les attouchements dont ils ont été l'objet, mais lorsqu'ils sont interrogés par des adultes, la rétractation est fulgurante.

Les médecins scolaires et les assistantes sociales ont une meilleure place pour percevoir des perturbations, en particulier dans l'attitude globale de l'enfant jeune face à l'examen médical : refus, gène, pleurs, gesticulation extrême, agitation ou inhibition, évitement des questions portant sur la famille. C'est à ce niveau que les signalements peuvent principalement se faire et que les actions psychosociales et éducatives peuvent être menées.

Si un enfant jeune (entre 4 et 6 ans environ) ne révèle pas aisément les agressions sexuelles dont il a pu être l'objet, ou l'est encore, il a cependant à sa disposition le recours aux dessins ou aux jeux avec de petits personnages (par exemple des Playmobil) qui peuvent nous mettre sur des pistes d'authentiques abus sexuels.

Ces méthodes réduisent la marge d'erreur propre à toute révélation, ainsi que les velléités de tous ceux, ardents et justes défenseurs de la cause des enfants abusés, qui voudraient trop hâtivement considérer toute révélation comme vérité absolue et assigner les auteurs en justice.

Dans ces jeux et dessins, mais également à travers les rêves et cauchemars quand ils peuvent se les rappeler (toutefois, bien souvent, le refoulement est très puissant dans ce type de situation), les enfants expriment, sous forme de récits, au travers d'autres personnages, les dépassements, les frontières explosées, les violences vécues.

Cela s'exprime par des missiles pénétrant dans le corps, des ombres noires, étranges, poursuivant un enfant seul dans la maison, des attaques au niveau des zones génitales ou anales mimées par deux personnages entrant en collision, ou encore plus directement et brutalement, par une épée qui transperce l'organe génital…Il y a des choses qui ne s'inventent pas.

b) Origines de la violence sur les enfants au foyer : les fondements psychologiques et historiques

Au début du XXème siècle, on n'imaginait guère qu'un enfant puisse être traumatisé psychiquement suite à un ou plusieurs chocs émotionnels. En effet, le voile sur les secrets familiaux a longtemps pesé bien trop lourd pour être soulevé, et l'éducation des parents, parée de bonnes vertus, avait bon dos.

Petit à petit, grâce à la ténacité et à la vigilance des professionnels de l'enfance, des juges pour enfants et des médias, le voile s'est levé, les langues se sont déliées. Les erreurs ou les méfaits graves commis sur l'enfant par l'éducation des parents, ou par tout autre relais éducatif, comme l'école, ont alors pu être dénoncés.

De nos jours, les parents, pour la plupart, en sont arrivés à se demander si tel ou tel acte serait ou non traumatisant pour leur(s) enfant(s), quitte à s'en culpabiliser à tort parfois. Les parents naturellement sensibles et familiers à ce genre de sentiments sont bien placés pour les expérimenter. Pourtant, tous ne se posent pas encore la question de savoir si leurs actes (coups, attitude générale…) ou paroles blessantes peuvent être néfastes pour leur(s) enfant(s).

Depuis quelques dizaines d'années, la violence exercée sur l'enfant au sein de son foyer n'est plus acceptable. Ce progrès est réel, mais il a son revers. En effet, nous assistons à des excès dans l'autre sens, et surtout à la désorientation et à la peur des parents, des éducateurs, des enseignants…

Bien qu'il soit la plupart du temps considéré aujourd'hui comme une personne, et que la primauté soit souvent donnée au langage dans la relation, l'enfant n'est pas à l'abri des souffrances inhérentes à toute éducation rigide ou laxiste. Certaines expériences peuvent être vécues douloureusement et sont à même de laisser quelques empreintes psychiques.

Le petit enfant est une personne aisément traumatisable, et bien que ses capacités de récupération suite à un évènement traumatogène soient bien réelles, il ne peut pas tout éponger pour autant. S'il existe des enfants capables de dominer un évènement choquant, voire un traumatisme, aucun ne peut pour autant s'en sortir totalement indemne.

L'histoire personnelle des parents intervient largement dans l'attitude éducative adoptée à l'égard des enfants : la violence parentale ne vient pas de nulle part. Il existe des parents tortionnaires. Ces derniers ne sont bien évidemment pas sains mentalement. Ils peuvent être psychotiques, et dans ce cas, l'enfant est comme une partie d'eux-mêmes, indésirable, dont il faut se débarrasser. Il y en a d'ailleurs qui détestent véritablement leur enfant.

Mais on rencontre plus souvent des parents au caractère rigide, ayant beaucoup souffert dans leur jeune âge, et ayant construit cette personnalité dure et froide pour se protéger des agressions diverses qui leur rappellent celles subies dans leur enfance. Leur plus grande souffrance est d'avoir été des « laissés-pour-compte », des objets manipulables, des enfants sans enfance, ce qui est le cas du père de **Sa**[redacted], et probablement du père de **B**[redacted].

La fragilité, la faiblesse, les failles de l'enfant réveillent chez ces parents leurs propres fragilités, c'est-à-dire justement ce qui a pu faire traumatisme dans leur passé. C'est ainsi que leurs vieilles blessures jamais apaisées vont refaire surface, l'enfant leur renvoyant en miroir une atteinte narcissique insoutenable. D'où la violence qui s'ensuit.

Les parents qui s'adonnent à des mises en acte dangereuses (comme dans le cas des enfants battus) sont fréquemment des personnes immatures sur le plan affectif, très vulnérables et très impulsives. Ils sont rapidement débordés par les cris et pleurs intempestifs et répétés de leur bébé par exemple, ne les comprennent pas, et surtout, ne parviennent pas à trouver de solutions pour les calmer.

Dans ce type de situation, les parents ont le plus grand mal à maîtriser leurs émotions, qui les ramènent à leurs propres identifications conflictuelles avec leurs parents et les déstabilisent dans leur position parentale.

L'enfant les met aussi en face de leurs propres manques et de leur insuffisance. Il leur est intolérable de donner de l'amour alors même qu'ils n'en n'ont pas reçu. C'est alors qu'ils sortent d'eux-mêmes, et dans un accès de folie, se mettent à battre leur enfant, espérant ainsi mettre un terme à ce qu'ils vivent comme un enfer. Le nourrisson devient pour eux un véritable persécuteur qu'il faut éliminer. Le désir, le plus souvent inconscient, mais qui peut également être conscient, de le tuer est alors bien réel. Ce n'est pas le bébé dérangeant en tant que personne qui est visé, mais plutôt les angoisses et les fantasmes de mort (éprouvés par les parents au même âge et dans un contexte similaire) que celui-ci réveille par ses manifestations de mal-être.

En maltraitant leur enfant, ils le châtient des insupportables émois qu'il réveille en eux, ils ont ainsi le sentiment d'écraser leurs vieux démons (la haine et la rage ressenties à l'époque envers la mère ou le père maltraitant). Quand malgré tout ils arrivent à se maîtriser, c'est au prix d'une impossibilité à offrir de la tendresse à leur enfant, que, dans certains cas, ils aiment pourtant.

Lorsqu'ils reviennent à leur état normal, pourrait-on dire, et que le silence est revenu, ils prennent conscience de ce qu'ils ont fait et en éprouvent un authentique sentiment de culpabilité. Seuls, ces parents n'ont aucun moyen de stopper leurs pulsions destructrices, et c'est en principe à l'occasion d'un signalement judiciaire qu'une aide leur est proposée.

Il y a également des maltraitances encore plus insidieuses, mais tout aussi destructrices. Elles sont plutôt exercées par les mères, et assez souvent mélangées à des comportements affectueux de nature incestueuse (mais il n'y a pas d'inceste proprement dit).

Cette forme de maltraitance est très perturbante pour l'enfant parce qu'il ne sait jamais vraiment interpréter les sentiments de son parent à son égard. Il aurait tendance à penser naturellement qu'il est aimé, mais il se rend compte en grandissant que cela n'a pas été le cas. Son corps a été utilisé : soigné certes, mais pas pour ce qu'il était (une personne à part entière), mais pour devenir un objet, l'objet phallique de la mère (c'est-à-dire un objet d'amour, ce qui ne lui permet pas de devenir sujet).

Nous parlons ici du cas du frère de **Sa**[redacted], avec qui sa mère entretenait des relations de nature incestuelle, et **Sa**[redacted] également en mimétisme par rapport à sa mère, et suite aux abus sexuels subis.

Cette perversité peut aussi se traduire par des chantages ou des manipulations excessives jouant sur l'affectif. L'enfant se laisse alors séduire ou embobiner par sa mère pour lui faire plaisir, ou ne pas la blesser. Si toutefois il se rebelle, elle tape facilement, mais regagne l'amour de l'enfant par des actes de tendresse toujours ambigus. L'amour déplacé peut donc rendre une mère maltraitante.

Les enfants sur lesquels s'exerce l'abus sexuel incestueux (le plus souvent des filles) sont généralement jeunes, car plus ils sont jeunes, et donc plus façonnables, plus la séduction du parent incestueux sur eux est grande et efficace.

L'enfant qui en est victime vit un drame irreprésentable. Il ne comprend tout d'abord pas ce qui lui arrive. Lorsque le père (ou le frère, l'oncle, le grand-père…) incestueux a décidé de dépasser les mots doux et les câlins, confondant amour et tendresse, l'enfant ne s'attend pas à ce qu'il est sur le point de subir. Il est confiant. Puis quand la régularité de l'acte transgressif s'installe, un ensemble de sensations étranges, gênantes et fréquemment douloureuses apparaissent.

Ce n'est que lorsqu'il accède à d'autres univers que celui de l'enceinte familiale (comme par exemple l'école) que l'enfant commence à comprendre que les actes de son père, de sa mère ou de tout autre parent proche sont interdits. Il découvre que son corps est sa propriété, mais ne peut rien faire de cette connaissance, car il est tenu, piégé pourrait-on dire, par la loi du silence qui le contraint à ne rien révéler de ce qui est un secret partagé en famille.

Il lui est ainsi clairement signifié que toute révélation de sa part, si minime soit-elle, risquerait de faire du mal au parent agresseur ou de provoquer sa disparition (chantage affectif par excellence), et que si tel était le cas, l'enfant perdrait son amour et serait châtié : la peur et la menace lient fermement et durablement la langue de l'enfant.

Chez les jeunes enfants, l'impact psychologique de telles pratiques est souvent moins visible, et par conséquent plus difficilement appréhendable, ce qui n'enlève rien bien évidemment à leur nature dramatiquement intrusive. Les premières réactions vis-à-vis du parent abuseur sont la crainte angoissante et une certaine réticence à aller vers lui ou à se laisser approcher par lui.

Mais face aux manœuvres de séduction du père (ou du grand-père, du frère ou de l'oncle), l'enfant succombe relativement vite à sa gentillesse et à ses marques d'affection trompeuses.

Ses résistances temporairement affaiblies se renforcent rapidement quand arrive le moment du coucher. L'angoisse est alors souvent maximale. Surgit alors la peur dont l'enfant ne sait pourquoi elle est là, puisqu'il est avec un être connu qui lui est cher. Les tentatives d'appel au

secours sont rarissimes, et lorsqu'elles s'exercent, elles disparaissent malheureusement trop rapidement parce qu'elles ne sont pas entendues.

L'enfant jeune ne sait trop comment expliquer à sa mère ce qui lui arrive, et si parfois il peut montrer ou nommer l'endroit où ça lui fait mal, le lien avec une agression sexuelle n'est pas facilement établi. Il risque de plus d'être taxé de « petit monstre impoli », sur qui vont tomber des punitions injustifiées.

Beaucoup de mères qui se rendent ainsi complices n'imaginent pas une seconde que leur mari pourrait être l'auteur de l'agression. Certaines parmi elles savent secrètement ce qui se passe, mais se taisent par peur de retombées violentes de l'époux (sur elle ou sur l'enfant), par peur de le voir partir lorsque plus rien n'existe entre eux, voire par pure haine inavouée et inavouable pour ce dernier.

Lorsque l'enfant est plus grand, en âge de mieux comprendre, de se défendre et d'exprimer ce qu'il subit, les risques que prend le parent pour satisfaire ses pulsions sont plus importants. C'est souvent le moment où l'abus sexuel s'espace ou cesse définitivement.

Même si les enfants ont en général bien peu de moyens à leur disposition pour se défaire de cette emprise infernale, des somatisations très variées peuvent apparaître (dermiques notamment). Celles-ci visent inconsciemment à éloigner le parent agresseur, mais elles ne suffisent pas toujours à stopper ses visites nocturnes.

Quel que soit l'âge de l'enfant, quand les actes violemment intrusifs se réalisent et persistent, l'atteinte psychique est telle que l'enfant perd tout ancrage dans la réalité. Il est alors comme explosé à l'intérieur de lui-même. Un lent dérèglement du processus de croissance psychique s'est mis en place. Le seul mécanisme de défense contre l'angoisse d'anéantissement qui le submerge consiste à cliver son Moi, comme c'est également le cas pour d'autres formes de maltraitance.

Une part de lui-même est gardée vivante et saine, puisque d'une certaine façon, il a le sentiment qu'elle n'a pas été touchée, tandis qu'une autre partie, dévitalisée, déshumanisée, continuera à subir les brimades du violeur.

Cette partie d'eux est vécue comme morte. C'est comme si leur vie s'était arrêtée à cet instant T. Un tel traumatisme peut obturer toute possibilité de se projeter dans l'avenir. Naît alors en la victime un sentiment constant et rongeant de « pourriture intérieure ».

c) Présentation des différentes formes de violence sur les enfants au foyer

❖ La violence verbale et psychologique

Cette forme de violence est redoutable, car comme nous l'avons vu préalablement, elle consiste à briser la personnalité en croissance d'un enfant afin de le soumettre de manière totale.

Certains parents la pratique sans faire attention, en ayant peu ou pas conscience de leurs actes, d'autres en revanche la pratique de manière méticuleuse, quasi chirurgicale dans un objectif claire de domination, en usant d'humiliation envers leur(s) enfant(s).

B[redacted] a été humiliée intimement à plusieurs reprise par son père qui la forçait (en la déshabillant, la frappant, l'insultant et en lui hurlant dessus) à se regarder dans le miroir pour qu'elle se rende compte à quel point elle était laide à cause de son surpoids. Il l'a fait également de manière publique, lors des réunions de famille.

Plus, ou du moins autant que les coups reçus, la violence psychologique engendrée par de tels actes de cruauté a laissé chez **B**[redacted]**.** des traces très profondes, toujours perceptibles à 50 ans. Elle me décrit les scènes d'attente, dans l'angoisse, des frappes prévisibles de son père comme plus violentes et douloureuses que les frappes elles-mêmes.

S[redacted]**.** également a été soumise à l'humiliation devant le miroir par son père. L'objectif était le même : humilier pour ternir et dégrader l'image que l'enfant à de lui-même. Dans ce cas, le miroir était placé sur la table lorsque **S**[redacted] refusait de manger (à cause du climat de tension qui régnait au foyer et que son père créait), afin qu'elle fasse le constat qu'elle était vraiment laide à agir de la sorte.

La violence psychologique est la violence que **M**[redacted]a reçu en quantité énorme, par son père une fois encore. Elle a reçu des injonctions de type « les filles ne valent rien, seuls les garçons comptent ! », et « seuls les érudits prennent la parole, les autres se taisent ! ». Chez les parents de **M**[redacted]il ne faisait pas bon être peu cultivé, et l'on accordait l'accès à la culture qu'aux garçons, donc il était encore pire au milieu de cela d'être une fille…

A cause de telles injonctions, **M**[redacted] s'est sentie toute sa vie terriblement rejetée par son père, et sa vie maritale s'en est terriblement ressentie, car elle est restée soumise de ce fait.

Quant à **Sa**[redacted], elle a grandi dans un foyer qui ressemblait plus à celui d'un volcan en éruption qu'au nid douillet que l'on est en droit d'imaginer. La violence psychologique qu'elle a reçue a été absolument gigantesque, car elle est mêlée à toutes les autres. Elle a terriblement souffert, entre autres, de voir son père dominer et battre tous les membres de sa famille, à l'exception d'elle-même.

❖ La violence physique

Ce type de violence infantile est le plus connu. Elle laisse des marques physiques mais également psychologiques et plonge l'enfant qui en est victime en situation de profonde détresse. Cette détresse peut se manifester de différentes façons, oscillant entre le mutisme, l'hyperactivité et le passage à l'acte violent. L'enfant victime de violences physiques à répétition est reconnu sous le terme d'enfant battu.

A force de recevoir des coups sévères de la part de son père **S**[redacted] protégeait son petit frère des attaques en l'emmenant dans sa chambre. Il lui est arrivé de se saisir d'une poêle à frire et de se cacher derrière la porte, prête à bondir sur son père et à le frapper en retour.

Elle recevait de toute façon les violences de son père, même si c'est son petit frère qui faisait une bêtise, car il avait le mérite d'être un garçon alors que son père ne voulait pas de fille en premier enfant. Elle a été un jour jusqu'à le gifler et n'a plus depuis reçu de coup de sa part.

B[redacted] quant à elle m'expliquera qu'elle a appris à se blinder à force de recevoir des coups, Elle développera suite à ces multiples décharges de violence physique intense un comportement masochiste consistant à attaquer ses camarades et les surveillants et éducateurs des foyers dans lesquels elle était placée. Plus ces surveillants la frappait, plus elle considérait cela comme une preuve d'amour et d'attention. Dans les quelques aventures qu'elle a eu à l'âge adulte, elle provoquait l'homme et recherchait à nouveau le conflit violent.

Toute la fratrie de **Sa**[redacted](à l'exception d'elle-même) a été battue par le père. Nous sommes ici dans un cas de violence physique qui dépasse la seule violence infligée par des coups, car il faut y ajouter la cruauté et la démence avec laquelle le père frappait ses enfants et son épouse. La grande sœur de **Sa**[redacted] a par exemple été attachée à une chaise et battue longuement à coups de ceinturon…car elle avait perdu une feuille de classeur…

❖ La violence sexuelle

C'est à partir du XVIIIème siècle dans nos sociétés que le sentiment de la fragilité de l'enfant va s'exacerber, que la figure de l'enfant abusé ou violé deviendra le référent du crime absolu. La violence sexuelle exercée sur les enfants, plus que toute autre, s'est imposée depuis en point ultime du mal.

Ce qui apparaît insupportable dans les violences sexuelles faites aux enfants (viols, incestes, pédophilie, excisions), c'est bien évidemment le fait de s'en prendre à des êtres sans défense qui doivent être protégés. Mais c'est également que l'agression n'atteint pas seulement le corps de l'enfant, mais également son intimité et son identité.

Les violences sexuelles exercées contre les enfants, et plus largement, contre quiconque, sont aujourd'hui perçues comme un traumatisme absolu. Le vocabulaire qui les désigne est celui de la mort.

A propos du viol, on parlera de ravage, de saccage, de destruction et de meurtre psychique, à une époque où le respect de l'identité et l'autonomie de la volonté sont largement promus. Si les violences sexuelles sur les enfants prennent une place si importante, c'est qu'elles sont considérées par beaucoup comme les actes qui comportent la plus forte charge de cruauté.

Sa[redacted] (ainsi que sa sœur) ont été victimes d'abus sexuels infligés par leur oncle. Chez cette patiente, les conséquences de ces abus sont énormes car elle ne parvient pas encore à se défaire de la culpabilité et des angoisses que ces évènements ont engendrées. Le souvenir traumatique est tellement intense que nous ne parvenons pas à établir avec précision quel âge avait ma patiente au moment des faits, ni jusqu'où ont été poussé les attouchements.

En ce qui concerne **B**[redacted] la violence sexuelle qu'elle a reçu reste de nature pédophile, mais pas incestueuse. Il s'agit d'un colonel, un ami de ses grands-parents chez qui elles allaient en vacance elle et sa sœur, qui se chargeait de les prendre toutes les deux sur ses genoux, afin de les toucher sexuellement, mais il tenait surtout, très particulièrement semble-t-il, à les déflorer. **B**[redacted] le sait pour avoir eu particulièrement mal une fois et n'avoir pas eu de saignements lorsqu'un homme l'a pénétrée pour la première fois.

d) Présentation détaillée de mes cas cliniques concernés par les violences infantiles

❖ Sa[redacted], patiente n°1

Sa[redacted] est une femme de 45 ans extrêmement marquée psychologiquement par la violence pour avoir profondément baignée dedans. Nous avons vu qu'elle était témoin de la violence que son père infligeait à sa mère, mais les enfants n'ont pas été que des spectateurs, ils ont également étés les victimes directes de coups, mais également de cruautés physiques et psychologiques.

Sa[redacted]**.** est la seule enfant de la fratrie de 5, la seule personne du foyer qui a échappé à la violence physique que son père a infligée à tous les autres membres de la famille. Elle rentrait en effet dans les critères d'excellence qu'avait son père, et à ce titre elle a échappé en grande partie à ses attaques sauvages.

Mais la violence morale dont est victime **Sa**[redacted]**.** est pourtant d'une extrême intensité, car elle a assisté à tout et reste traumatisée par les évènements qui se passaient dans son foyer alors qu'elle était enfant. Aujourd'hui, elle fait le constat qu'elle n'a pas eu les codes sociaux appropriés pour entrer dans la vie de manière fluide, et sa vie est depuis toujours une quête incessante pour pouvoir vivre de manière sereine et socialement satisfaisante.

Elle me racontera comment sa sœur aînée a été attachée à une chaise et battue à coups de ceinturon, parce qu'elle avait simplement perdu une feuille de classeur, comment son petit frère aura été celui de la famille qui a été le plus battu physiquement (il se faisait régulièrement massacrer) par ce père très violent. Elle me racontera comment sa petite sœur s'est fait démolir à coups de ceinture à de multiples reprises, et comment tout le monde vivait dans la crainte et se devait absolument d'abhorrer un bonheur manifeste lors des anniversaires, et c'est perpétuellement sous la menace que cela se faisait. Elle reste extrêmement marquée par ces évènements.

Sa[redacted]et sa sœur aînée ont été victimes également de pédophilie de nature incestueuse : le demi-frère de leur père, donc leur oncle, a abusé d'elles sexuellement lorsque **Sa**[redacted]avait environ 8, 9 ou 10 ans (la précision est impossible à établir pour elle tant le traumatisme est

prépondérant). La violence morale infligée par le foyer est doublée d'une violence sexuelle incestueuse manifeste et d'une immense violence psychologique qui l'accompagne.

La mère de **Sa**[redacted]entretenait également une relation incestuelle avec son fils, et ma patiente reproduira ce schéma avec ce frère, en mimétisme à sa mère d'une part, mais également en prolongements des abus sexuels incestueux dont elle a été victime. La culpabilité à ce sujet est gigantesque chez **Sa**[redacted]et la plonge aujourd'hui dans une situation récurrente de montées d'angoisse au moment de se doucher.

La culpabilité de **Sa**[redacted] est renforcée encore par le fait d'avoir toujours eu à subir les reproches et les « jalousies » de la part de sa fratrie et de sa mère, car elle avait selon eux été épargnée, mais personne, si ce n'est sa sœur aînée, n'est au courant de ce qu'elle a eu à subir en terme d'inceste. Selon ma patiente, elle n'est clairement pas moins en souffrance qu'eux, et elle pense que la souffrance qu'elle porte est peut-être même plus importante en bien des points.

La vie affective et relationnelle de **Sa**[redacted]**.** au moment où elle vient me consulter est quasiment désertique. Elle se sent complexée et ressent une grande problématique de valeur personnelle et d'estime de soi. Elle ne s'est pas pardonnée et n'a pas pardonné à son entourage tout ce qui s'est passé. Elle a une immense difficulté à s'aimer et à s'accepter et se sent en profondeur totalement perdue.

❖ B[redacted]patiente n°2

Les parents de **B**[redacted] sont tous deux médecins. Son père est un homme très mince, voire maigre, qui présente une sérieuse problématique avec le poids. Ma patiente quant à elle a toujours été en surpoids. Il a, à ce titre, frappé régulièrement sa fille, l'a humiliée devant les miroirs, allant jusqu'à le faire en public.

B[redacted] m'a raconté et décrit les faits en insistant particulièrement sur le fait qu'il ne frappait pas, il démolissait, il tabassait, et lorsque c'était terminé, il y revenait et recommençait de plus belle.

Il frappait ses sœurs également, dont une particulièrement parce qu'elle manquait de poids. **B**[redacted]me dit que de tous les enfants de la fratrie, c'est tout de même elle qui a été notoirement la plus violentée.

Elle a appris à ne pas se défendre de ces passages à l'acte très violents, afin que cela soit fini plus vite. Elle s'est soumise en façade pour se protéger au mieux, mais elle a passé sa vie entière à se rebeller en compensation de cette soumission forcée.

Elle a fugué à plusieurs reprises à l'adolescence, et volait inexorablement de l'argent avant de s'enfuir du foyer familial, des institutions d'accueil dans lesquelles elle fût placée, et puis des emplois qu'elle a occupé dans sa vie d'adulte.

Elle m'explique que les phases « d'entre deux frappes » étaient plus douloureuses que les frappes elles-mêmes, car elle était terrorisée par le fait (coutumier) que cela allait recommencer. Elle faisait semblant de dormir pour le décourager, mais cela ne le décourageait pas toujours.

Ce n'est qu'il y a une dizaine d'années que **B**[redacted] a compris qu'elle avait été une enfant battue. Elle savait la violence qu'elle avait reçue, mais elle pensait qu'un enfant battu l'était parce qu'il était entrepris à coups de ceinture, de nerfs de bœufs…

Elle décrit les agressions violentes de son père comme relevant de la « violence propre », ce qui signifie pour elle qu'il frappait avec les mains, sans ustensiles de torture.

A travers toute l'histoire de vie de **B**[redacted] la mère est très présente par son absence de réactions et d'opposition. Nous avons fait ensemble un gros travail à ce sujet. Elle me la décrit comme morte, et il semble quasiment certain qu'elle ait été violentée par son mari quelques fois.

B[redacted] dérobait de l'argent (dès son plus jeune âge) afin de récupérer la valeur qui ne lui était pas accordée. Elle me dit qu'elle n'a pas le souvenir d'avoir été touchée en tant qu'enfant, mais juste frappée. Elle m'explique que ses parents n'ont pas fait de l'éducation, mais de l'élevage.

Elle est passé par certains comportements masochistes en réponse à l'humiliation vécue : provoquer l'homme jusqu'à ce qu'il réagisse violement (en témoignage d'amour et d'attention pour elle), la situation de dépendance aux jeux d'argent, l'instabilité professionnelle. Elle essayait perpétuellement et inconsciemment de se mettre en situation de danger, ce qui est rassurant lorsque c'est ce que l'on connaît : la souffrance qu'il en résulte devient alors un paramètre tout à fait secondaire.

B[redacted] a également été victime d'un pédophile lorsqu'elle était enfant, un ami de ses grands-parents, militaire gradé (colonel), qui les prenait sur ses genoux elle et sa sœur et les tripotait au niveau de l'entrecuisse. Mais **B**[redacted] m'explique qu'il ne prenait pas son pied à tripoter des petites filles en soi, mais à les déflorer. Encore une fois, sa mère qui avait beau avoir des doutes

ne se manifestait pas, ne s'opposait pas, ne se plaçait pas : elle s'effaçait. Il est à préciser que sa mère était médecin scolaire.

Cela fait désormais 15 ans que **B**[redacted] n'a plus d'homme dans sa vie, depuis qu'elle a accouchée de sa fille. Elle a eu quelques expériences homosexuelles, non pas satisfaisantes mais qui semblent lui montrer qu'elle est tout de même plus à l'aise avec une femme qu'avec un homme en termes de rapports corporels.

Elle a tout fait pour ne pas reproduire avec sa fille ce qu'elle avait subi, à savoir un cadre trop rigide et arbitraire, pour cette raison elle ne met aucun cadre d'éducation, et sa fille est en recherche justement d'un cadre. Par contre **B**[redacted] pense qu'elle a tout de même été très violente avec sa fille car elle l'a quelque fois humiliée en la rabrouant, de manière exagérée, en reproduction de l'humiliation vécue.

B[redacted] tente subtilement et inconsciemment de s'humilier en permanence pendant les séances, nous avons travaillé sur sa valeur personnelle dès le début du travail thérapeutique, mais l'image qu'elle a d'elle-même reste assez mauvaise malgré quelques progrès. Les choses évolueront avant qu'elle cesse précipitamment de venir au cabinet.

❖ S[redacted], patiente n°4

S[redacted] a un frère cadet. Son père a été très contrarié d'avoir une fille en premier enfant car il espérait un garçon. Lorsqu'un garçon est enfin arrivé (après un enfant décédé au bout de trois jours d'existence), cela n'a pas comblé sa frustration originelle.

Pendant toute son enfance, **S**[redacted]**.** a subi des violences de la part de ce père doublement insatisfait de la situation : d'une part il n'avait pas eu un garçon en premier, et lorsque celui-ci est arrivé, il est décédé. D'autre part, cet homme a exprimé de la jalousie envers ses enfants, car sa femme s'occupait plus d'eux que de lui, et cela lui était insupportable. A ce titre, il leur a fait vivre un enfer, dont sa fille **S**[redacted]**.** était, physiquement parlant, la principale victime.

Le travail que nous avons effectué ensemble avec **S**[redacted]**.** l'a amenée à compulser le classeur qui lui vient de sa mère et qui comporte toute la procédure de divorce de ses parents. C'est à travers les informations de ce classeur que cette patiente se rend compte qu'elle a été emmenée très tôt chez un pédopsychiatre suite aux violences qu'elle a reçues et qu'il lui a été prescrit un traitement au Valium.

C'est à travers ce classeur également qu'elle découvre des témoignages poignants de sa famille proche attestant de l'ampleur et de la régularité des violences qu'elle subissait.

S[redacted] a passé son enfance à recevoir des coups de la part de son père pour chaque bêtise qu'elle faisait, mais elle recevait également les coups quand son frère faisait une bêtise.

Elle a tout fait pour le protéger et l'emmenait dans sa chambre lorsque le climat devenait encore plus tendu qu'à l'accoutumée. Elle a également une fois menacé son père avec une poêle à frire tant la violence qu'il lui administrait était insupportable, et elle voulait ainsi y mettre un terme.

Cela se manifestait par des coups à répétition mais également par des humiliations : il amenait un miroir à table pour qu'elle regarde à quel point elle était vilaine de ne pas vouloir manger, le tout dans les hurlements, et elle n'était pas autorisée à quitter la table tant que la nourriture (qui la répugnait) n'était pas ingurgitée en totalité.

S[redacted]rêvait que son père se noyait, et elle ne ressentait rien : elle ne faisait rien dans son rêve pour l'aider d'une quelconque manière.

Un jour elle en a eu assez et lui a envoyé une gifle. Les violences cessèrent alors, mais leurs rapports depuis, bien qu'allégés de cette violence physique, sont froids et quasi inexistant. Elle pense qu'elle a pardonné à son père, la thérapie révèlera que ce n'est pas tout à fait le cas.

S[redacted] s'est ensuite mariée avec un homme, qui devint violent avec elle au moment où il apprît que son enfant serait un garçon, et non une fille. L'expérience de **S**[redacted] lui permettra de se détacher du cycle de la violence conjugale avant qu'il n'ait pris le dessus sur elle. Elle était déterminée à ne pas reproduire ce schéma violent au sein de son couple.

❖ M[redacted], patiente n°5

Nous avons déjà pu voir que **M**[redacted]**.** était victime de violence conjugale de nature morale, psychologique et économique, et que ce fait était corroboré par l'éducation qu'elle avait reçue. **M**[redacted]**.** compare très souvent son mari et son père et leur trouve beaucoup de points communs : elle les décrit tous deux comme des victimes.

Une fois encore, **M**[redacted]**.** n'a pas reçu de coups physiques lorsqu'elle était enfant, ni de la part de son père, ni de la part de sa mère, mais elle a grandi dans une éducation très rigide d'après-guerre.

Le fait est que son père était quelqu'un de très autoritaire, avec des principes auxquels il n'aurait jamais dérogé. Il l'a brimée parce qu'elle était une fille, et dans cette éducation, les filles étaient considérées comme des moins que rien. L'ambiance générale était qu'il fallait laisser la parole aux érudits, celui « qui ne savait pas bien parler » devait se taire. De plus, les filles n'avaient pas droit à l'éducation, elles n'avaient qu'à aller travailler, et si elles devaient se tuer à des tâches ingrates importait peu au père de **M**[redacted].

La contrainte était triple et apparaît comme un véritable cercle vicieux : les filles n'avaient pas le droit à la parole, seuls les érudits avaient le droit à la parole, les filles n'avait pas droit à l'éducation, et donc pas le pouvoir de devenir érudites : elles étaient clairement condamnées à se taire, à se soumettre.

M[redacted] a d'une part très tôt, et pour longtemps, été paralysée par cette éducation aliénante. Cela a été pour elle une terrible violence morale, elle s'est profondément sentie rejetée par son père, et elle lui en a toujours voulu pour cela. Mais au-delà de l'avoir brimée, son père lui a également percé un tympan lors d'un examen médical, et elle a depuis quasiment perdu l'usage de son oreille.

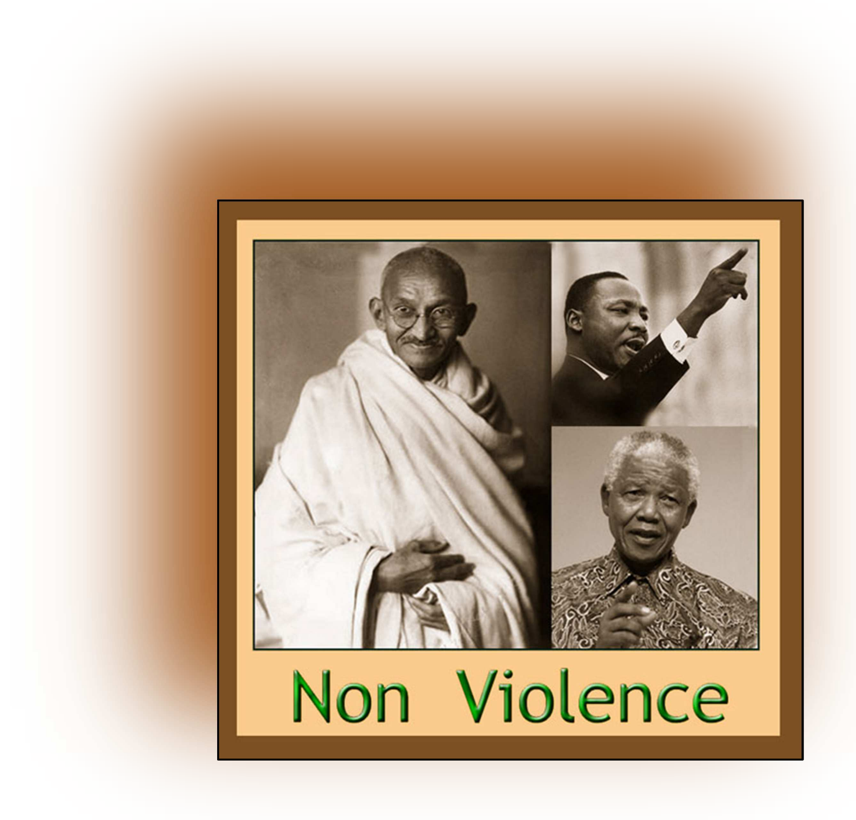
Cette éducation sans droit à la parole explique en grande partie la soumission de cette patiente dès l'enfance, son ton de voix, son attitude générale, son regard, sa posture…cela explique également pourquoi elle a attiré à elle un mari tel que le sien, qui lui a fait revivre toute l'injustice dans laquelle elle avait grandie et qu'elle ne connaissait déjà que trop bien.

Ce qui a sauvé **M**[redacted] au milieu de cette éducation qui ne prônait pas l'égalité des sexes, c'est qu'elle avait une relation privilégiée avec sa mère, car elle était la seule fille à naître dans cette famille depuis des générations, les garçons étaient largement majoritaires, tant dans le nombre que dans la mentalité générale. Le fait d'être une fille lui a valu d'être doublement brimée par son père d'un côté, et d'un autre lui a permis de tisser des liens plus intimes avec sa mère.

Concepts de Non-violence

« Non-violents oui… passifs non ! »

Jean-Marie Muller



Une des premières réactions qu'il est généralement possible d'avoir en entendant parler de non-violence est une réaction de méfiance, de scepticisme, voire même d'ironie.

Cette réaction n'est pas du tout naturelle, mais bel et bien culturelle, et s'explique aisément par le fait que nous sommes les héritiers de traditions qui ont donné à la violence une très grande place.

La première démarche vers la non-violence est sans doute de prendre conscience de cet immense conditionnement socio-culturel qui pèse sur nous depuis des siècles, et qui tend à nous faire penser que la violence est non seulement nécessaire, mais qu'elle est honorable. C'est en partie pourquoi j'ai abordé ce Mémoire en présentant certains aspects historiques et sociaux de la violence.

Car en effet, si l'on admet que la violence est, comme la culture nous en fait part, une, si ce n'est LA vertu de l'homme fort, honorable, il apparaît alors clairement en opposition que la non-violence ne peut être que la faiblesse et le déshonneur de celui qui n'a pas le courage d'être violent. Si la violence est une vertu, la non-violence est donc une lâcheté.

Nous avons vu que la violence est comme inscrite en l'homme d'une façon ou d'une autre, de manière peut-être irrévocable. Il semble donc de prime abord totalement insensé de parler de non-violence puisque ce serait aller contre la loi même de la nature.

Or, si nous admettons l'idée que ce n'est pas la violence qui est inscrite en nous, mais plutôt l'agressivité, il n'apparaît alors nullement fatal que cette agressivité s'exprime par la violence.

Pour être clair, l'agressivité est une puissance de combativité et d'affirmation de soi. Sans cette part d'agressivité, nous serions incapable d'assumer le conflit qui nous oppose à l'autre, nous serions perpétuellement en fuite devant les menaces, nous serions prisonnier de la peur qui nous empêcherait de faire front à l'ennemi. Nous connaissons tous (à des degrés divers) la peur de l'autre, et il ne s'agit nullement de la refouler, mais au contraire d'en prendre conscience, de la reconnaître et de l'assumer afin de la sublimer. Lorsque l'on maîtrise sa peur, on maîtrise donc son agressivité, et cette dernière peut alors s'exprimer sans cette violence destructrice.

Martin Luther King, entre autres, a eu pour tâche de réveiller l'agressivité du peuple noir qui s'était pour ainsi dire résigné à son sort d'esclave. Il l'a fait de manière non-violente, mais il a réveillé le conflit existant entre les Noirs et les Blancs, et bien évidemment, comme toujours en pareil cas, il a multiplié les risques d'affrontements violents.

Mais ce qui semble clair et important surtout, c'est que pour des hommes tels que lui, non-violents et ayant soif de justice et d'égalité, d'humanité et de respect, la résignation et la passivité sont plus opposés à la non-violence que la violence elle-même. Gandhi lui-même affirmait que si le choix n'était qu'entre la lâcheté et la violence, qu'entre la passivité et la violence, alors il vaudrait mieux choisir la violence. Or, pour de tels hommes, un autre choix encore s'avérait possible, et c'était le véritable chemin de la non-violence, mais il fallait pour cela lutter.

Il faut reconnaître d'une part que le dialogue et l'échange sont des moyens qui peuvent permettre de changer les choses et laisser ainsi moins de place à la violence, mais également qu'en certains cas, il serait parfaitement illusoire de ne miser que sur le dialogue ou l'échange pour obtenir justice. Si le dialogue est alors un moyen pour résoudre les conflits, la lutte est un moyen (et parfois le seul) pour résoudre les problématiques à instaurer le dialogue.

En effet, l’adversité se caractérise précisément par l’impossibilité du dialogue : ce dernier n’est jamais possible entre les oppresseurs et les opprimés. L’écrivain et poète français Charles Péguy disait qu’il était mal élevé de vouloir la victoire et de ne pas avoir envie de se battre. Effectivement, nous serions bien mal élevés si nous nous contentions de formuler des vœux pour un monde plus juste alors que nous n’aurions pas envie de nous battre contre l’injustice.

Lorsque Martin Luther King a mené sa première action (le boycott des bus à Montgomery), dans sa naïveté de tout jeune pasteur, il s’imaginait qu’au bout de quelques jours il deviendrait possible d’entrer en dialogue avec les Blancs et de mener à bien les négociations afin de rendre justice aux Noirs. Mais il a dû déchanter et s’apercevoir que le dialogue n’était pas possible, et que seule la lutte pouvait permettre aux Noirs d’obtenir gain de cause. Il aura fallu poursuivre le boycott pendant plus d’un an pour que les Blancs acceptent de négocier.

Or, toute lutte est une épreuve de force. Une action non-violente n’est pas une démonstration d’amour, mais bien une démonstration de force (entendons-nous bien, de force intrinsèque constructrice, et non pas de force physique concentrée pour poser des actes violents). La non-violence est en fait un véritable appel à la mobilisation.

Luther King n’est qu’un exemple, car à travers l’histoire, de nombreux peuples ont défendu leur vie et leurs droits sans avoir recours aux armes, en utilisant des moyens tels que la non-coopération, le boycott économique et politique, l’obstruction de masse, la désobéissance civile collective à un pouvoir usurpateur. La non-collaboration des Danois face aux nazis lors de la Seconde Guerre Mondiale évita la déportation de 95% des Juifs de ce pays…La résistance civile est un acte spontané et pragmatique qui implique concrètement et par nature le refus de la violence.

La philosophie non-violente commence avec la prise de conscience de la violence comme obstacle à la réconciliation de l’homme avec lui-même et avec l’autre. C’est en rencontrant la violence et en refusant tout accommodement avec elle que nous pouvons espérer changer notre vie. Pactiser avec la violence c’est se rendre soi-même prisonnier d’un destin absurde. Seule la non-violence permet de nous situer dans un dynamisme de l’espérance qui nous libère de la fatalité de la violence, car tant que j’utilise la violence (quelle qu’elle soit) j’offre à mon adversaire les arguments dont il a besoin pour justifier sa propre violence.

A un niveau personnel, la non-violence peut se définir comme la recherche d’une unité de vie entre nos propres sentiments, nos propres pensées et nos propres actions. Elle est un concept qui permet la recherche d’une sagesse de vie, la revendication d’un sens à notre propre

existence. Elle nous permet d'affirmer que l'espérance est possible. Ce concept de non-violence est simplement la recherche d'une transcendance. Sa vocation est de devenir le point de convergence de toutes les philosophies, de toutes les spiritualités et de toutes les sagesses, sans pouvoir faire prévaloir l'une plutôt que l'autre.

Sa fonction doit être de rassembler des femmes et des hommes dont les convictions personnelles se situent dans le plus large pluralisme. La non-violence ne saurait se définir par le seul refus des moyens violents : elle implique la recherche et la mise en œuvre de méthodes et de techniques visant à une réelle efficacité.

La pacification de la parole est l'une des exigences fondamentales de la non-violence. Il convient pour s'exprimer de manière non-violente de recourir tant que faire se peut à une certaine dose d'humour, car l'humour est sans doute la meilleure protection contre la haine et la violence. Il nous dispense en effet de mépriser inutilement l'interlocuteur et tend à susciter la sympathie. L'humour est un pouvoir en face de ceux qui sont incapables d'en user.

Si la non-violence ne nous permet toutefois pas de résoudre tous nos problèmes tout de suite, du moins nous permet-elle de bien les poser, ce qui est une condition préalable essentielle à leur solution.

« La vraie démocratie ne viendra pas de la prise du pouvoir par quelques-uns, mais du pouvoir que tous auront un jour de nous opposer aux abus de l'autorité »

Mohandas Karamchand Gandhi

« Il est politiquement insensé de dire que le pouvoir est au bout du fusil lorsque ce sont nos adversaires qui possèdent tous les fusils »

Saul Alinsky

Synthèse des trois premières parties

« La violence, moins on en parle, plus ça fait mal »

Jeunes Violences Ecoute, Numéro vert

Dans la famille, les écoles, les cabinets de médecins ou de thérapeutes, il est souvent enseigné que la parole apaise, que le langage a une fonction tranquillisante et que l’expression verbale de ses troubles peut être un dérivatif ou un rempart contre la violence. Moins un humain possède de mots de vocabulaire à son actif, pense-t-on en substance, plus il peut être conduit à user de violence pour se faire entendre, d’où l’importance de l’acquisition du langage et du processus de socialisation qui l’accompagne.

Le déficit du langage, la faiblesse de la mentalisation, les difficultés ou incapacités d’élaboration, l’ignorance ou l’illettrisme, le passif de vie, la honte ou la douleur de s’exprimer sur ce qui est arrivé dans le passé… sont présentées comme des causes possibles de violence, parce que la parole est défaillante ou le dialogue impossible.

Inversement, la capacité de dialoguer ou la reprise de l’échange sont souvent considérés comme des remèdes à la violence.

Mais le simple fait de parler ne constitue absolument pas une garantie de non-violence. Nous voyons dans ce Mémoire que la capacité à verbaliser en soi n’est en rien un rempart à la violence, et que la plupart des agresseurs que je présente ici sont très fréquemment des personnes très érudites, qui n’ont aucune incapacité à verbaliser et usent couramment et notablement du langage.

La violence se manifeste, non à cause d’une incapacité à dialoguer, mais plutôt à cause d’un défaut de formulation de certaines émotions ou de certains faits qu’ils ont vécus. Les causes de la violence ne se résument pas à un défaut d’alphabétisation, mais trouvent plutôt leur explication dans un défaut de dialogue et d’échange entre les personnes.

Paradoxalement, la violence est ce qui menace la possibilité même de l’échange. Dialoguer de façon pacifique et sincère permet de s’entendre, à tous les sens du terme, afin de ne pas en venir aux mains : ce n’est pas le dialogue en général qui peut remédier à la violence, mais une certaine nature d’échanges. En cela, il apparaît que le dialogue a besoin d’un espace, d’un

temps et de règles propres, ce qui implique un climat de confiance important dans le cadre thérapeutique.

Philippe Breton, sociologue de la communication, explique qu'il existe un lien essentiel entre la parole et la naissance de la démocratie en Grèce. Elle a été le fruit d'une révolution des esprits qui se traduit par une prééminence de la parole sur les autres instruments de pouvoir. L'espace démocratique est, en théorie, un espace de parole qui garantit une égalité entre les êtres, indépendamment de leurs inégalités de fait (biologiques, sociales ou intellectuelles).

En pratique, les Grecs eux-mêmes se sont rendu compte que le nouvel espace public ainsi créé n'était pas exempt de violence, car celle-ci peut faire un retour au sein même de l'échange, au cœur des mots. Non pas la violence physique, mais la violence symbolique, par l'emploi de procédés ou de tournures démagogiques ou manipulatoires telles que la propagande et la désinformation. Ces deux procédés n'ont pas, selon Philippe Breton, vus le jour dans les régimes totalitaires, mais bien au cœur-même des premières démocraties.

Un autre sociologue, Michel Viewiorka, pense quant à lui qu'il est faux de considérer que la violence équivaut toujours à une déstructuration. Selon lui, elle peut au contraire être un moment formateur ou un instant fondateur pour que la personne émerge en tant que sujet. Il explique que la violence peut permettre aux colonisés du tiers-monde de se constituer comme sujets dans un premier temps, afin qu'ils puissent ensuite entrer dans une relation de conflit avec le colonisateur, et par là-même s'individualiser et s'affirmer.

Entreprendre de dialoguer est une première chose, y parvenir en est une autre, nettement plus complexe.

Que l'on tente de cerner les causes de la violence (dans une logique compréhensive, ou pour anticiper et prévenir sa réalisation), ou bien que l'on essaie de la réprimer (en empêchant le passage à l'acte, ou en punissant les auteurs), notre société actuelle estime aujourd'hui que la violence est plutôt une mauvaise chose, et au final, l'objectif est de la combattre.

Même lorsque l'on juge que le mouvement dont elle procède n'est pas entièrement négatif (car il est aussi à l'origine de la vie), la violence en tant que telle, particulièrement dans ses manifestations physiques, est condamnée. De ce fait, elle n'a aucune légitimité et n'est pas loin de signifier le mal absolu.

Les sociétés anciennes faisaient une place plus grande à la violence et en toléraient certains aspects. Certains intellectuels modernes du XIXème et du XXème siècle (anarchistes ou marxistes-

léninistes principalement) ont même justifié des types de passage à l'acte violent et ont été jusqu'à faire l'apologie de son usage, dans certaines conditions données.

Jusqu'à la fin de la décennie soixante-dix, qui correspond grossièrement au déclin des idéologies révolutionnaires, certaines violences politiques pouvaient être considérées comme justes ou incontournables, en vue de libérer des peuples opprimés ou exploités (guérillas, mouvements de libération nationale, terrorismes…), ou bien d'en finir avec des normes et des conservatismes.

Depuis, la violence a fait l'objet d'une condamnation morale sans appel, et quasiment personne dans le champ intellectuel ou politique ne s'est risqué à l'élever au rang de moyen d'action légitime, pour certaines personnes ou groupes d'individus.

Quoi qu'il en soit, les débats sur la violence ne peuvent pour l'heure se solder d'une seule et unique réponse tranchée, tant les points de vue divergent en fonction de la morale personnelle, du vécu, du travail personnel, de la culture ou du degré de violence présent en chacun. En fonction des personnes, la violence n'a pas le même sens ni la même légitimité.

Si quelque violence sociale ou politique réapparaissait de manière notoire et publique, il faudrait qu'elle affûte finement ses arguments, et qu'elle soit particulièrement précautionneuse sur les moyens à utiliser. Tout acte commis à l'encontre de personnes considérées comme des « victimes innocentes » risquerait largement d'être entièrement réprouvé.

La violence est la manifestation la plus archaïque d'une volonté profonde que quelque chose change.

Selon le philosophe et sociologue allemand Norbert Elias, le processus de civilisation, encore aujourd'hui, est loin d'être abouti : nous ne sommes pas encore civilisés et ne le serons que lorsqu'il y aura équilibre, et même accord parfait, entre nos tâches sociales. Il explique que le processus est d'autant moins achevé qu'il a un prix exorbitant, aussi bien pour les sociétés humaines que pour chacun des individus qui la constituent.

La vie de l'Homme d'aujourd'hui est sans conteste moins périlleuse que ne le fut celle des générations précédentes, mais elle est également moins plaisante et plus terne, car l'Homme d'aujourd'hui se soumet à un contrôle rigoureux de ses actes et de ses comportements.

Toujours selon Norbert Elias, la mise en place et le maintien un tant soit peu stable du Surmoi a toujours présupposé un niveau de vie relativement élevé et une certaine sécurité. Lorsque ce n'est pas le cas, en période de troubles sociaux ou de grande misère, il se peut que les instincts

refoulés et les manifestations pulsionnelles proscrites de la société « civilisée », telles que le plaisir de tuer et de détruire, soient réveillés.

Notre époque semble être une période de transition, à la recherche de nouvelles normes et formes du « vivre ensemble » et du contrôle social. Depuis la fin des Trente Glorieuses, nous connaissons une période de troubles sociaux importants (chômage, disqualification, exclusion, pauvreté…). En parallèle à cela, on ne cesse de décrire (et de vouloir guérir) les maux de l'individu contemporain (perte de sens, incertitudes face à l'avenir, pressions et stress du quotidien, frustrations, solitude, ennui…).

Notre époque cumule une multitude de risques, et tous les éléments semblent effectivement réunis pour que l'agressivité, la brutalité ou la violence réapparaissent aujourd'hui, tant nos structures émotionnelles sont en étroite interdépendance avec nos structures sociales.

De plus, dans la mesure où la violence est ce qui sort des codes, des normes sociales et de l'ordinaire, elle se prête excellemment bien à la médiatisation. Certains jeunes vivant dans les cités des banlieues populaires (ainsi que les terroristes) ont parfaitement compris tous les avantages qu'ils pouvaient tirer du caractère spectaculaire de la violence.

La sur-médiatisation d'un fait crée des distorsions qui rendent particulièrement difficile la tâche de recueillir et de qualifier, de la façon la plus objective qui soit, les faits. Il n'est pas rare que la sur-médiatisation, en voulant informer, déforme ou tronque en fait certains aspects de la réalité et oriente ainsi l'opinion publique dans une voie assez floue qui n'est pas celle d'une pure objectivité. En matière de violence particulièrement, réalité et conditions d'appréhension de la réalité sont inextricablement liées.

Nous avons établi dans cette première partie ce qu'étaient et comment s'exprimait les violences domestiques (conjugale et infantile). Nous allons désormais nous intéresser plus particulièrement à l'accompagnement psychothérapeutique des victimes, aux possibilités, aux impossibilités, aux techniques thérapeutiques qui amènent de bons résultats, aux façons et aux moments de les employer à bon escient.

IV. – Accompagnement psychothérapeutique des victimes

1. – Les associations avec lesquelles j'ai été en contact

Les voix des victimes de la violence domestique se font entendre de plus en plus. Cela se ressent grandement dans le nombre important et dans la vigueur des associations accueillant ces victimes aujourd'hui. En avril 2004, un Secrétariat d'Etat chargé des droits des victimes de la violence domestique a même été créé.

Les nombreuses associations en place ont des fonctions parfois différentes mais toujours parallèles, et ont toutes pour objectif d'aider les victimes de violences, qu'elles soient femmes ou enfants, d'une façon ou d'une autre.

Je suis rentré en contact avec plusieurs de ces associations sur Lyon et agglomération qui s'occupent d'accueillir des femmes violentées, des femmes qui vont être mères et qui sont soumises à certaines difficultés (dont la violence conjugale), et des enfants maltraités. Je tiens à souligner à nouveau le travail essentiel que font, ou tentent de faire, les personnes qui y sont actives. C'est un travail très délicat d'accueil et d'écoute dans un tout premier temps, mais cela ne peut suffire à résumer leurs fonctions.

a) Présentation des différentes associations

Je suis donc rentré en contact avec plusieurs associations qui ont pour rôle d'accueillir, orienter, rediriger, héberger, protéger, reloger, assister juridiquement et/ou psychologiquement…les femmes et les enfants victimes de violences au foyer.

La plupart de ces associations ont des portes fermées à clef ou bien des portes à verrouillage automatique afin d'éviter les désagréments, les représailles, les règlements de compte verbaux ou physiques au sein des associations (il en va de la protection des personnes accueillies autant

que de celle des accueillant(e)s, ainsi que du cadre de confiance indispensable). En voici une présentation :

❖ L'Enfant Bleu



http://www.enfantbleulyon.fr/accueil.html

Cette association loi 1901 s'occupe des cas d'enfants maltraités au sein du foyer ainsi que des adultes ayant été maltraités dans leur enfance. Cette association prend en considération les violences physiques, psychologiques et sexuelles infligées aux enfants ou aux adultes lorsqu'ils étaient enfants.

L'association est composée d'avocats, de juristes et de psychologues cliniciens. Elle a pour but d'accueillir les victimes et de les entendre (ce que font le personnel d'accueil ainsi que les psychologues cliniciens), mais également d'accompagner et de suivre en justice certains dossiers très délicats (viols, tortures, coups et blessures pouvant mener au décès, décès déclaré).

Les juristes quant à eux ont une fonction de prévention au sein des écoles, des élèves et des parents. Leur but est de travailler en aval de la violence de manière préventive afin que celle-ci ne s'exprime plus sur les enfants ou puisse être déclarée le plus tôt possible par des enfants victimes conscients ou bien par le personnel scolaire.

Je me suis présenté au siège de l'association à Villeurbanne (69) et j'ai été accueilli par une secrétaire qui m'a informé sur leur approche des victimes. La porte était fermée à double tour (par mesure de sécurité), après pourtant que j'ai téléphoné pour solliciter une entrevue, et que je me sois présenté à l'interphone. Une chainette enfin, afin de me jauger rapidement et s'assurer que je n'étais pas un père de famille qui viendrait régler ses comptes à l'association, et donc en perturber la fonction fondamentale d'accueil et de cadre de confiance.

❖ F.I.L (Femmes Informations Liaisons)

http://filactions.org/site/

L'association **F**emmes **I**nformations **L**iaisons, créée en 1981, s'est engagée dans ses statuts à préserver le droit des femmes et de leurs enfants à la dignité et l'autonomie, à lutter contre toute violence intrafamiliale, sociale, professionnelle, qu'elle soit morale ou physique et à faire valoir leurs droits à la sécurité individuelle, au logement, à la formation et l'emploi.

Les actions entreprises par l'équipe de professionnelles de **F.I.L** sont : accueil, écoute, orientation, accompagnement de femmes victimes de violence, hébergement lorsque cela s'avère nécessaire. Plus de 1200 femmes s'adressent ainsi chaque année à **F.I.L**.

J'ai été reçu à Saint Fons (69190) dans l'enceinte de l'association par Marie-Pierre NORET, éducatrice spécialisée, qui m'en a expliqué les fondements et les fonctions. **F.I.L** est née du rassemblement de quelques féministes actives à la fin des années 70. Ces dames accueillaient sans structure des femmes en difficultés et l'association a vu le jour quelques années plus tard, la demande se faisant implicitement mais sérieusement sentir.

Il en résulte qu'aujourd'hui aucun homme ne travaille dans cette association ni n'est amené à y travailler.

Cette association, dont la principale fonction est l'accueil des femmes victimes de violences de toutes natures au sein de leur foyer, ne comporte en son sein aucune structure d'accueil psychologique ni psychothérapeutique. Les personnes qui travaillent dans cette association sont tous des travailleurs sociaux, soit éducatrices spécialisées, soit assistantes sociales.

Le fait qu'aucune structure d'accueil psychologique ou psychothérapeutique ne soit aménagée au sein même de l'association est un fait qui n'est pas anodin : en effet le travail d'accueil est énorme, et il consiste pour une majeure partie à gérer les urgences. Les personnes qui arrivent en urgence dans la structure, bien qu'ayant sans doute sérieusement besoin d'un accompagnement psychothérapeutique, n'en sont pas encore là dans leur démarche.

Il y a des priorités souvent importantes à gérer auparavant. **F.I.L** s'occupe de gérer cela pour permettre un peu plus d'espace aux femmes accueillies, et c'est là que petit à petit souvent le personnel de l'association fait un gros travail de déblayage pour permettre aux victimes de prendre conscience qu'un accompagnement psychologique pourrait les aider.

F.I.L travaille donc en partenariat avec le C.T.B (Centre de Thérapies Brèves) de Vénissieux (69200), où sont accueillies les victimes qui souhaitent avoir un accompagnement psychothérapeutique. Il n'est pas rare que **F.I.L** doive contacter le C.T.B à la place des victimes tant ces dernières sont souvent dans l'incapacité psychologique de le faire d'elles-mêmes.

Une des activités de l'association consiste à héberger, voire à reloger des femmes en danger de mort dans des appartements qui appartiennent à l'association, sur Lyon et son agglomération. Ces appartements permettent aux victimes de s'écarter du conjoint violent et de tenter de redémarrer une vie autrement. Elles ne sont pas autorisées à avoir leur nom sur les boites aux lettres afin d'éviter d'être retrouvées par leur conjoint.

L'association **F.I.L** est partenaire avec une autre association du nom de **Filactions**. Cette seconde association s'occupe principalement de la prévention et de la communication en aval au sujet des femmes victimes de violence, alors que **F.I.L** s'occupe de l'accueil et de l'accompagnement des victimes. **Filactions** milite au niveau national afin d'être appuyée par le gouvernement, et ce par le biais de diverses manifestations (colloques, festivals…)

J'ai pris rendez-vous par téléphone avec Marie-Pierre NORET, et me suis donc rendu au siège de l'association. J'ai pu constater que l'on ne laisse pas, là encore, rentrer les personnes étrangères facilement, particulièrement les hommes. On m'a jaugé visuellement avant de débloquer la porte de sécurité à verrouillage automatique, toujours par mesure de sécurité. J'ai été reçu plus tard par Mme NORET qui doit inexorablement faire face à des urgences imprévues.

❖ Association Futures Mères en Difficulté du Rhône

www.fmdr.fr

Cette association implantée à Lyon s'occupent d'accueillir des femmes enceintes qui connaissent des difficultés de toutes natures, qu'elles soient financières, de santé, liées à une difficulté culturelle, dues à des violences au foyer…

Le personnel de l'association accueille ces futures mères en difficultés et les écoute, puis tente de leur venir en aide en fonction de ses possibilités. L'association ne comprend pas de personnel

d'accompagnement psychologique ou psychothérapeutique, et elle oriente vers d'autres pôles en fonction des cas et des besoins (assistantes sociales, foyers d'accueils, administrations…).

Ses principales fonctions au-delà de l'accueil et de l'écoute des femmes enceintes et des jeunes mamans sont l'accompagnement administratif, le prêt ou le don de vêtements pour enfants ainsi que de tous ce qui est utile à un bébé (poussettes, biberons…). Cette association délivre également des aides alimentaires en cas de réel besoin.

❖ Autres associations

Il existe une multitude d'associations qui s'occupent d'une manière ou d'une autre de l'accueil et / ou de l'accompagnement des femmes victimes de violences et des enfants maltraités au sein de leur foyer.

Voici à titre informatif une liste non-exhaustive de certaines de ces associations, au niveau régional pour l'agglomération lyonnaise, au niveau national ou international pour certaines :

- « **Enfance et Partage** » (Lyon, 1er arrondissement)
- « **Le Foyer l'Auvent** » (Lyon, 2ème arrondissement)
- « **V.I.F.F** » (Villeurbanne Informations Femmes Familles, à Villeurbanne)
- « **MAS Info Victimes** » (Lyon, 3ème arrondissement)
- « **L.A.V.I** » (Lyon Aide aux Victimes, à Lyon, 3ème arrondissement)
- « **Amnesty International** »
- « **A.D.S.E.A** » (Association Départementale Sauvegarde de l'Enfance Adolescence, à Lyon, 7ème arrondissement)

b) Les difficultés que j'ai rencontrées

En tant qu'homme, je l'ai déjà exprimé, avant de vous laisser pénétrer ces lieux associatifs (qui accueillent et tentent de protéger les femmes victimes de violence ainsi que les enfants maltraités), vous êtes légitimement jaugés.

Cela montre d'une part l'importance de l'engagement que prennent ces associations vis-à-vis de ce qu'elles proposent, à savoir un cadre sécurisant qui permettra aux femmes et aux enfants de s'exprimer en toute confiance à l'abri des pressions. Cela montre d'autre part que si l'on se méfie tant des hommes dans les structures d'accueil des victimes, c'est qu'ils sont rarement les victimes justement.

Je remercie donc les personnes qui m'ont accueilli dans les structures associatives, car bien que je sois un homme et que l'on m'ait simplement jaugé, j'ai tout de même été autorisé à rentrer et j'ai été bien reçu dans toutes les associations que j'ai contactées.

J'ai connu une difficulté plus grande dans l'idée de travailler avec ces associations, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord je suis un intervenant extérieur et personne ne me connaissait, donc il semble difficile de passer le relai pour un accompagnement psychothérapeutique à quelqu'un dont on ne connaît pas la crédibilité et la légitimité.

J'ai proposé mes services d'accompagnement des victimes de la violence (femmes et enfants) de deux façons : d'une part en cabinet à l'extérieur des structures, à titre gratuit, et d'autre part au sein même des institutions à raison d'une à deux journées par semaine. Aucune de ces propositions ne m'a permis d'accompagner des victimes.

En effet, l'association **F.I.L** oriente déjà vers le C.T.B depuis des années, et elle ne souhaite pas avoir de structure psychologique en interne, quelle qu'en soit la nature, et encore moins si cela devait être un homme.

L'Enfant Bleu possède déjà dans sa structure des psychologues cliniciens qui se chargent de telles souffrances, et l'association **Futures Mères en Difficulté du Rhône** n'a pas donné suite.

Une difficulté importante à laquelle j'ai été confronté est due au fait que je me suis présenté en tant qu'étudiant psychothérapeute en fin de cursus de formation. Les psychologues cliniciens font bien meilleure presse chez certains. La personne qui m'a reçu à l'association **Futures Mères en Difficulté du Rhône**, a été très surprise de voir qu'il existait des cursus de formation pour devenir psychothérapeute, elle pensait que n'importe qui pouvait se prévaloir arbitrairement de

ce titre. Je suis donc rentré dans quelques explications au sujet du titre de psychothérapeute qui justement est en train d'évoluer, mais cela n'a pas suffi à la convaincre du bien-fondé de ma démarche envers sa structure. Là encore, j'ai proposé d'accompagner les victimes à titre gratuit.

L'Enfant Bleu m'a fait aimablement comprendre également que les enfants qu'ils accueillaient ne sauraient être reçus par deux personnes (un psychologue clinicien et moi-même), et qu'il était hors de question de me confier seul des enfants maltraités, car une fois encore, je n'étais ni connu, ni reconnu, ni psychologue clinicien.

Je comprends tout à fait que les mœurs soient ceux-ci, car le psychologue clinicien est souvent titulaire d'un D.E.S.S de psychologie, alors que le titre de psychothérapeute a été utilisé de manière inadaptée parfois, la profession n'étant pas jusque-là réglementée. Mais aujourd'hui les choses changent et l'Etat tente tant bien que mal de réglementer cette profession afin d'en éviter les écarts et les abus.

Ce que je constate en tous cas au présent, c'est que certains psychologues cliniciens que je connais reconnaissent qu'ils sont effectivement, à la fin de leurs études, très fins pour analyser une problématique, mais souvent trop faiblement outillés pour l'accompagner de façon thérapeutique.

Je vois ces mêmes psychologues compétents se former davantage à des outils d'accompagnement thérapeutique par la thérapie brève (P.N.L…), l'hypnose ou autre, afin de pouvoir compléter un manque qu'ils ressentent pour certains.

Le psychothérapeute est un accompagnant outillé qui possède, à la fin de son cursus de formation, une approche technique et une approche pratique de la psychopathologie et de l'accompagnement thérapeutique.

c) Les possibilités, les projets thérapeutiques

Je ne vois pas un conflit entre la profession de psychologue clinicien et celle de psychothérapeute, mais plutôt une possibilité de travailler sur une même longueur d'onde. Le psychologue clinicien étudie et analyse, le psychothérapeute le fait également. Le psychothérapeute accompagne la souffrance, le psychologue clinicien le fait aussi.

Nos professions, bien que différentes sont très proches, mais les accès pour intervenir dans les institutions sont pour l'heure encore en grande partie réservés exclusivement à des psychologues cliniciens. Je pense qu'il peut être intéressant de développer l'aspect d'accompagnement psychothérapeutique dans les institutions (associations de victimes, entreprises…), et pour cela, les psychothérapeutes devront faire leurs preuves.

Il n'est nullement question de dénigrer la profession de psychologue clinicien pour laquelle j'ai tout le respect qu'il est possible d'avoir, mais simplement d'intégrer la profession de psychothérapeute comme une profession légitime à l'accompagnement en institutions. Parce qu'il existe des professionnels de qualité dans les deux professions, il me semble important de lever la question de la différence qui subsiste pour l'heure dans les mentalités.

Ce n'est pas une question de profession, mais une question d'ordre humain : je pense qu'un psychologue clinicien ou un psychothérapeute s'évalue à l'échelle individuelle, et non en fonction de tel titre ou de tel autre.

Un de mes projets thérapeutique personnel est de créer en tant que psychothérapeute, dans un avenir proche, un ou des groupes de paroles pour les femmes victimes de violences conjugales. Il n'y a rien de novateur dans ce que j'exprime, cela se fait déjà depuis des années, mais j'ai simplement conscience que de parler de telles problématiques en groupe peut permettre aux victimes de dédramatiser l'aspect individuel des évènements et permettre une prise de conscience en terme de cause collective.

La richesse d'un groupe réside entre autre en la somme des richesses individuelles apportées. Il est possible, voire indispensable pour certaines victimes, de cumuler un groupe de parole et un suivi thérapeutique individuel.

J'ai pu constater à travers les cinq patientes que j'ai accompagnées que des progrès en profondeur et des résultats notoires étaient au rendez-vous, parfois très rapidement, parfois au bout de plusieurs séances. Toutes les patientes que j'ai reçues au sujet des violences conjugales et / ou infantiles m'ont remercié pour le travail que je faisais avec elle car elles en sentent amplement les effets bénéfiques, et cela reste indubitablement mon plus grand plaisir et ma plus belle récompense.

Mes perspectives concernant les projets thérapeutiques sont développées plus en détail en Conclusion de ce Mémoire.

2. – Accompagnement de mes cas cliniques

a) Introduction des approches et des différentes méthodes usitées en séances

Un aspect fondamental que j'ai relevé, et qui concerne l'accompagnement de personnes en souffrance d'une manière générale, est qu'il n'y a pas de règles strictes en termes d'accompagnement, et qu'il est bon de pouvoir faire preuve d'une grande adaptabilité.

Il y a bien évidement le cadre, le fait de recevoir un patient dans un lieu régulier et de façon régulière, les règles fondamentales de ne non-jugement des personnes et des situations, mais j'exprime ici l'idée que deux patients ne s'accompagnent en aucun cas de la même façon.

En effet, chaque histoire de vie est unique et ne peut être accompagnée que dans cette unicité. Des histoires de vie similaires en apparence ne peuvent aucunement être accompagnées de la stricte même manière, car ce serait faire fi du ressenti personnel de chaque patient.

Les points communs que l'on peut retrouver dans les approches de différents patients ne sont que les qualités fondamentales que l'on est en droit d'attendre d'un psychothérapeute : délicatesse, accueil, ouverture, double écoute, non-jugement, rapport de confiance, discrétion…

L'approche thérapeutique initiale en ce sens se veut être un fondamental. La suite dépend de la demande du patient, de son état émotionnel, de ses conditions de vie, de son système de défense, de ses limites, de ses croyances, de ses interdits (personnels, familiaux ou culturels)…Chaque individu est unique est doit donc être accueilli comme tel au sein du cadre thérapeutique.

C'est pourquoi je n'établis pas de grandes lois empiriques en ce qui concerne l'accompagnement des patients, qu'ils soient victimes de violences ou autre.

J'ai donc été amené à recevoir dans le cadre de l'accompagnement des violences conjugales et infantiles au sein du foyer des personnes très différentes, avec qui j'ai eu une approche d'accompagnement adaptée à chaque histoire en fonction de ce qui se jouait pour elles.

Pour ce faire, j'ai employé un panel plutôt large de techniques d'accompagnement, parfois découvrantes, parfois recouvrantes, en fonction des besoins de chaque patiente à un moment donné.

La Sophrologie Analytique, l'Analyse Transactionnelle, la P.N.L, l'Analyse de Rêves, l'Approche Transgénérationnelle, l'Intégration par les Mouvements Oculaires, la Systémique Familiale sont autant d'outils qui m'ont permis d'amener les patientes que j'ai reçues vers un mieux-être, une compréhension plus large et plus précise de certains points de leur vie, de ce qui se jouait au-delà des apparences, vers une intégration plus acceptable de leurs vécus douloureux, vers un changement.

b) Les difficultés auxquelles j'ai dû faire face

Ce travail d'accompagnement psychothérapeutique des victimes de la violence conjugale et infantile a été pour moi bien plus passionnant et enrichissant que laborieux. Je ne dirais cependant pas qu'il a été facile, toutefois je n'ai pas rencontré de situations qui m'auraient empêché d'accompagner mes patientes dans de bonnes conditions.

Cela dit, j'ai naturellement été confronté à certaines difficultés auxquelles j'ai fait face au mieux, et dont je me dois, par honnêteté envers moi-même, envers le lecteur que vous êtes, envers la profession et envers mes patientes, de faire état ici.

Tout d'abord, j'ai commis une erreur lors d'une séance avec une de mes patientes, **S**[redacted]. En effet, elle décrivait depuis quelques séances l'origine profonde de la souffrance qui l'habitait, et elle savait que l'origine de cette souffrance prenait ses sources dans l'inceste qu'elle avait subi. Nous parlons ici d'un traumatisme profond engendré en elle par son oncle alors qu'elle avait 8, 9 ou 10 ans…Il lui est impossible de se remémorer précisément les années durant lesquelles ces faits ont eu lieu.

Afin de faire remonter plus en conscience les évènements chez **Sa**[redacted] et de tenter de les dépasser un peu plus, j'ai pratiqué sur elle une séance basée sur l'Intégration par les Mouvements Oculaires. L'objectif était de faire revivre la scène traumatique à cette patiente afin qu'elle exprime peut-être des émotions douloureuses autrement que de manière intellectuelle.

J'ai pris soin de prendre beaucoup de précautions lors de cette séance, car la technique peut s'avérer fort efficace et générer des émotions spectaculaires de toutes natures, mais également parce que ma patiente avait déjà fait des séances de Mouvements Oculaires avec quelqu'un d'autre il y a quelques années, et que cela s'était avéré dénué de structure.

Nous avons avancé dans la séance, mais nous ne l'avons pas menée à terme, car plus j'amenais **Sa**[redacted] à revivre les émotions qui la limitaient, plus elle se voyait dissociée de la scène traumatique, pour justement se couper de ses émotions et de son ressenti, car cela était pour elle intolérable de revivre cette scène, non-pas visuellement mais émotionnellement justement. Cela avait donc l'effet inverse de l'effet escompté.

Je n'ai pas traumatisé ma patiente par mon erreur, mais j'ai été confronté à ses défenses car j'ai sans aucun doute omis d'appréhender un paramètre ou un autre, et je me remets en question grandement à ce sujet.

Cela me permet de témoigner que le calibrage d'un patient est d'une extrême importance, et que c'est une tâche qui n'est pas toujours aisée compte tenu de la richesse et de la complexité de chaque être humain. C'est une erreur de calibrage que j'ai commise ici, en pensant que cette approche allait permettre de dissoudre un peu le système défensif de ma patiente, or il l'a sollicité au lieu de le contourner. J'ai donc interrompu cette séance de Mouvements Oculaires et nous sommes passés instantanément à une autre approche, plus adaptée.

Il est important de noter également que j'avais connu une première difficulté avec cette patiente dès le départ. Nous avons fait une première séance ensemble, et elle m'a ensuite téléphoné pour me dire qu'elle ne souhaitait en fait pas continuer car cela venait réveiller trop de douleurs. J'ai donc été amené à accueillir cela comme je l'ai ressenti, en ne la contraignant d'aucune manière, mais en laissant la porte ouverte si toutefois elle en ressentait le besoin. J'ai eu la joie de la voir revenir vers cette démarche quelques semaines plus tard.

J'ai rencontré également la frustration avec **B**[redacted], car elle a subitement arrêté de venir à ses rendez-vous au bout de huit séances. Je me suis questionné sur le pourquoi elle arrêtait subitement alors qu'elle venait jusque-là de façon volontaire, engagée, motivée et déterminée, et me suis remis en question sur mon approche, me disant que j'avais peut-être été maladroit ou déplacé dans mes interventions.

Au final je reste tout à fait ouvert à une remise en question personnelle sur ce point, mais j'arrive à penser qu'elle avait déjà intégré pas mal de choses sur son histoire de vie grâce au travail que nous avons fait ensemble. Je ne dis pas que le travail thérapeutique de cette patiente a été mené à terme, mais de sensibles progrès ont vus le jour lors de cet accompagnement.

Je pense donc qu'elle a voulu tester cette nouvelle **B**[redacted] qui pointait de manière autonome, car cela lui correspond tout à fait. Elle m'a donné pour argument qu'elle devait honorer des entretiens d'embauches importants, et elle annulait alors les rendez-vous que nous posions. Cet argument est sans aucun doute techniquement véritable, mais l'inconscient de **B**[redacted]**.** voulait en finir je pense avec l'accompagnement psychothérapeutique, en partie parce que des progrès avaient vus le jour, et qu'il ne servait peut-être à rien selon elle d'aller plus loin.

Toujours est-il que la relation de confiance entre elle et moi est suffisamment bien posée pour qu'elle se permette de me recontacter quand elle le souhaite si elle en ressent le besoin, elle sait profondément qu'elle trouvera bon accueil.

J'ai enfin rencontré une dernière difficulté, non la moindre, mais celle-ci n'implique pas mes patientes. Elle est d'ordre personnel. En effet, les thématiques que j'ai choisi de traiter ici font écho à des ressentis et à des agissements qui ont longtemps été les miens (déni, conduites à risques, sentiment d'impuissance, attitudes rebelles, addiction…). Les violences commises sur autrui ainsi que les actes de cruauté ou de barbarie infligés me parlent particulièrement.

Il a donc fallu que je sache à la fois prendre clairement parti pour la conduite non-violente, et que je reste le plus neutre possible vis-à-vis des faits qui m'étaient relatés. Recevoir ces patientes autour de ces thématiques délicates a donc été une expérimentation de ma capacité à rester le plus neutre possible.

Cela me permet de noter les progrès que j'ai pu faire à ce sujet au fil des ans, et de confirmer également qu'un travail thérapeutique régulier a permis cette évolution. L'approche qui est la mienne aujourd'hui ne se veut pas être indiscutable, bien loin de là, mais je souligne simplement le fait que je peux désormais intervenir dans de telles problématiques sans que n'interfère mon affect personnel : j'ai des ressentis évidement, mais ils ne viennent pas obstruer le travail thérapeutique des patients que j'accompagne, car je ne fais pas jouer cette corde dans mon métier.

La difficulté que j'ai rencontrée réside en le fait que certains aspects des histoires de mes patientes m'ont renvoyé à quelques points de ma propre histoire que je n'avais pas encore abordés sous certains angles, et que je me suis donc attelé à travailler en thérapie.

c) Les résultats obtenus en fonction des approches

❖ Programmation Neuro-Linguistique (P.N.L)

La P.N.L est un outil puissant dont je me suis servi principalement lors des séances pour préserver l'intégrité et la pérennité du cadre thérapeutique posé. Il m'a servi de nombreuses fois pour permettre à mes patientes de reformuler leurs propos afin qu'elles soient plus en accord avec ce qu'elles semblaient vouloir exprimer, ou pour faire passer en conscience ce qu'elles étaient en train d'exprimer véritablement au-delà des mots (reformulation), ou encore afin qu'elles se rendent compte qu'elles n'étaient pas strictement objectives par moments (recadrage).

Ces deux techniques donnent d'excellents résultats en permettant de recentrer sur l'essentiel et de ne pas perdre le cap.

La technique de reformulation permet au patient de s'entendre parler et de confirmer ou rectifier ce qu'il exprime par le verbe. La technique de recadrage quant à elle permet d'éviter les digressions inutiles et / ou inopportunes, voire nuisibles pour la thérapie du patient, ce qui implique certains jugements de valeur.

Le recadrage a permis de faire prendre conscience à **V**[redacted] qu'elle se culpabilisait en fait de ce qui lui était arrivé, alors qu'elle est en réalité la victime innocente d'un homme violent.

Un autre exemple, celui de **M**[redacted] qui m'a dit (avec la meilleure intention du monde) que je faisais changer tout le monde en la faisant changer elle. Je me suis servi du recadrage pour replacer le contexte réel et très important qui est que je ne fais surtout changer personne, j'accompagne une personne qui souhaite et qui est en train de changer elle-même, ce qui est loin d'être la même chose : je ne la laisse pas me placer en position de sauveur, car il est important qu'elle s'accorde à elle-même les mérites de son changement.

Le thérapeute est un accompagnant, pas un magicien, et c'est en ayant conscience de cela que l'on peut se servir de l'outil qu'est la P.N.L à des fins de développement personnel, et non à des fins de manipulation et de toute puissance comme cela est parfois le cas dans le monde de l'entreprise.

La P.N.L s'est également avérée très utile pour gérer et contrer ce qu'elle définit comme des violations du méta-modèle du langage, lorsqu'une personne s'exprime excessivement en termes

de généralisations, d'omissions de toutes natures ou de distorsions (ex : « on ne me laisse pas faire ! »…mais qui est « on » ?...et « on » ne me laisse pas faire « quoi » ?). Cela permet de préciser, de clarifier et de faire monter en conscience des faits et / ou des émotions en les exprimant de manière efficace ou afin de les exprimer de manière efficace.

Je me suis également servi de la P.N.L dans une optique de définition d'objectifs réalisables, questionnant mes patientes concernées de façon à produire en elles d'éventuelles réactions qui viendraient témoigner, le cas échéant, de la définition d'un objectif qui ne serait pas le plus pertinent compte tenu de la réelle profondeur de leur demande.

Si elle est suffisamment bien employée, la P.N.L permet de cadrer l'essentiel sans pour autant limiter la personne. J'accorde à cet outil une présence de fond permanente dans le but de contenir un cadre de travail sécurisant et efficace, et je m'en sers ouvertement dans les cas notamment que je viens de détailler.

❖ Analyse Transactionnelle

Cette approche prend souvent une belle place dans l'accompagnement de mes patientes, car elle permet de comprendre ce qui se joue (de façon plus ou moins consciente) dans les scénarios de vie, les schémas répétitifs. Comprendre ce qui se joue, c'est se donner la chance de pouvoir agir autrement si une situation ne nous convient pas en l'état.

Le triangle de Karpman met en lumière le fait que la présence d'une victime implique la présence (ou l'omniprésence) d'une personne ou d'un élément extérieur persécuteur, ainsi que d'une personne ou d'un élément extérieur qui incarne le sauveur. Ces trois états fonctionnent toujours ensemble, ils coexistent inexorablement. Sur un sujet tel que l'accompagnement psychothérapeutique des victimes de violences conjugales et infantiles, il est impossible de ne pas y référer.

Sa[redacted] est victime de plusieurs personnes et de plusieurs situations. Je rappelle qu'elle a vécu toute son enfance ainsi que son adolescence dans un climat de violence abominable. Elle a également été abusée sexuellement par son oncle. Le père et l'oncle incarne ici les personnes qui ont, par leurs agissements, placé cette patiente en situation dangereuse. C'est à travers la

relation amoureuse, à travers un homme, que **Sa**[redacted] a recherché un sauveur pendant longtemps, quelqu'un qui la détournerait de son cauchemar. Elle sait aujourd'hui qu'elle doit en fait se sauver elle-même de sa position si elle veut justement pouvoir vivre une relation de couple harmonieuse.

Avant notre deuxième séance, **Sa**[redacted] m'a appelé pour me dire qu'elle ne souhaitait plus venir car tout son passé la remuait de trop. Je l'ai accueillie avec compréhension et ouverture, ne me donnant pas pour mission divine de la sauver, et en ne l'incitant d'aucune façon à revenir vers moi ni rapidement, ni, et encore moins, à tout prix. Je l'ai laissé libre de ses choix et l'ai informé que je restais à sa disposition. En agissant de la sorte, je n'ai justement pas nourri le fameux triangle de Karpman, ne me plaçant ni en sauveur, ni en persécuteur devant sa souffrance. Cela a été efficace car elle a repris ses entrevues avec moi quelques temps après, plus confiante et plus volontaire que jamais.

Me placer en persécuteur ne fait clairement pas partie des possibilités qui s'offraient à moi, mais j'aurais pu me placer en sauveur, considérant avec mes émotions et mes ressentis qu'elle souffrait, qu'elle avait besoin de mon aide, et que je devais alors la persuader que je pouvais faire quelque chose pour elle. Une telle attitude de ma part n'aurait été ni professionnelle, ni déontologique, ni bien accueillie de sa part. C'est en brisant ce triangle que nous avons ouvert la porte de la confiance et du travail thérapeutique.

B[redacted] est victime des violences physiques et de l'humiliation que son père lui infligeait. Elle a donc (pour survivre à l'enfer) intégré les coups et l'humiliation pendant des années comme étant une preuve d'amour, et bien qu'inconfortable, elle a reproduit longtemps ce schéma, car c'est celui qu'elle connaissait. C'est comme cela que **B**[redacted]provoquait les éducateurs dans les foyers d'accueil qu'elle a fréquentés, jusqu'à ce qu' « enfin », ils la frappent pour qu'elle ressente qu'ils lui témoignaient de l'affection.

Elle a reproduit ce même scénario avec les hommes qu'elle a eu quand elle était une jeune femme, les poussant volontairement jusqu'à la violence physique. Ces hommes pensaient qu'elle devait être folle pour avoir une telle attitude masochiste. Enfin, elle reproduira également l'humiliation avec sa fille, à qui elle reconnaît avoir parlé de manière violente et humiliante lorsqu'elle était enfant.

Nous avons donc travaillé sur l'image qu'elle avait d'elle-même, en utilisant par exemple un miroir. Cet outil incarnant la mauvaise image que son père avait d'elle (car il l'humiliait en la

déshabillant devant la glace), nous nous en sommes servi pour le transformer en objet moins chargé affectivement, le but étant de tenter de le transformer en outil thérapeutique. A 50 ans, **B**[redacted] connaît des difficultés qui perdurent dans plusieurs domaines : professionnel surtout, familial et personnel. Toutes ces difficultés viennent du scénario qu'elle a connu enfant et dont il est assez difficile pour elle de se défaire au départ.

La vie de **S**[redacted] est elle aussi notoirement composée de plusieurs reproductions de schémas. Elle a (de manière plus ou moins consciente) reproduit le schéma du scénario de vie de sa mère, pour ne pas, peut-être, reproduire celui de son père qui la battait et auquel elle reste clairement opposée.

Au divorce de ses parents, la mère de **S**[redacted] n'a pas souhaité que son ex-mari continue à verser des pensions alimentaires s'il ne devait que de cette façon s'occuper de ses enfants. Lorsque **S**[redacted]**.** a divorcé, elle a fait la même chose avec son ex-mari.

Sa mère avait épousé un homme violent avec ses enfants, elle a également épousé un homme violent (avec elle et avec son fils).

Les violences de son père venaient entre autre d'une jalousie qu'il nourrissait envers ses enfants, son ex-mari faisait de même.

Après son divorce, la mère de ma patiente a sans doute eu une relation avec le meilleur ami de son ex-mari. A son divorce, **S**[redacted] s'est également mise en relation avec le meilleur ami de son ex-mari.

Le père de **S**[redacted]**.** ne souhaitait pas avoir une fille en premier enfant (et il en a pourtant eu une), son ex-mari quant à lui ne souhaitait pas avoir de garçon en premier enfant (et il en a pourtant eu un).

Nous sommes ici bien loin du hasard. Nous avons pu établir toutes ces similitudes entre la vie de ma patiente et celle de sa mère grâce d'une part au récit qu'elle m'a fait de sa vie, mais également grâce au classeur qui relatait toute la procédure de divorce de ses parents.

S[redacted]**.** tente de comprendre ce qui se joue ici, et elle est convaincue qu'elle doit explorer la généalogie du côté de son père pour y parvenir, ce qui de prime abord peut paraître illogique, mais qui, je pense, s'avère très sensé : le croisement des données paternelles et de l'histoire de

vie de ma patiente peuvent permettre une compréhension plus large de certaines zones qui demeurent encore dans l'ombre.

V[redacted] a passé 25 ans aux côtés d'un homme violent. Je ressens rapidement qu'un scénario se joue au niveau de sa relation avec sa mère, et que ce scénario est en partie à l'origine du fait qu'elle soit partie avec un tel homme.

En effet au cours de son travail thérapeutique, **V**[redacted] réalise qu'elle s'est sentie très coupable lorsque sa mère est décédée, et que rester malgré tout avec un homme qui la violentait était une façon de se punir.

V[redacted] a choisi un homme plutôt macho, comme son père. Elle a grandi dans un climat où il était dit que les hommes étaient tous des machos, et les femmes toutes des trainées. Elle est également devenue le pilier de son couple (en étant celle qui faisait rentrer l'argent au foyer alors que son mari n'assumait aucune responsabilité), et en cela, elle a fait la même chose que sa mère. En effet la mère de ma patiente était le pilier de la famille, celle qui tempérait le couple et qui empêchait son mari de passer à l'acte de façon violente.

Nous travaillons à la fois le passé et le présent afin justement de révéler le scénario qui se joue dans sa vie, dans une optique de compréhension. Le fait de comprendre tout cela permet à ma patiente d'aborder sa vie avec un œil neuf, et de la libérer encore, tant que faire se peut, du poids des années de violences qu'elle a subies.

M[redacted]est la patiente avec laquelle je me suis le plus servi de l'Analyse Transactionnelle. Sa thérapie repose très majoritairement sur la compréhension des scénarii de sa vie et de ceux de son époux, et les résultats obtenus grâce à cette technique sont tout simplement extraordinaires en ce qui la concerne.

M[redacted] n'a quasiment pas conscience de ce qui se joue lorsqu'elle vient me consulter au départ, si ce n'est qu'elle n'en peut plus de sa situation de couple. Son mari violent psychologiquement et économiquement agit de la sorte pour plusieurs raisons, dont la plus importante est sans doute le traumatisme qu'il a vécu pendant son adolescence.

C'est bien la thérapie de **M**[redacted]**.** dont nous nous sommes occupés, pas de celle de son mari, il aura fallu néanmoins déblayer la vie de ce dernier pour comprendre pourquoi il agissait

ainsi, dans un premier temps, pour ensuite se pencher sur celle de ma patiente pour comprendre pourquoi elle vivait de telles choses avec un tel mari depuis 30 ans.

Il a fallu comprendre que son époux est parti à la pêche avec son jeune frère, son cousin et son père quand il avait 14 ans, et que dans un moment d'inattention de la part du père, son jeune frère et son cousin se sont noyés. Il a fallu comprendre que le père a donc été placé en position de coupable par son épouse qui ne lui a jamais pardonné. Il a fallu comprendre tout cela pour comprendre pourquoi aujourd'hui il se plaçait en position d'homme qui gère et contrôle tout, qui a un œil sur tout, quitte à être oppressant avec son épouse qui le rend coupable de cela.

Quant à **M**[redacted] il a fallu que l'on explore sa vie d'enfant également afin de comprendre comment elle a reçu des injonctions paternelles qui mettait la femme dans une position de soumission et d'effacement social total.

Il a fallu comprendre tout cela pour comprendre que ma patiente et son époux entretiennent en fait une relation d'enfant à enfant (avec des variantes dans les types d'enfants, ma patiente oscillant entre l'état d'enfant soumis et celui d'enfant « rebelle », mais n'agissant à aucun moment en enfant libre).

Parfois la communication entre eux se fait de parent persécuteur à enfant soumis, mais à aucun moment ce couple ne communique d'adulte à adulte. **M**[redacted]n'a pas appris à se placer en adulte, et notre travail repose en grande partie sur le développement de cet état du Moi dans le but de briser le schéma inconfortable posé, le jeu malsain qu'ils entretiennent à deux.

Ma patiente a beaucoup travaillé pour se placer en adulte, afin de ne plus nourrir le jeu et les scénarii qui se jouaient au foyer. Si de deux personnes qui « jouent », l'une des deux cesse subitement de jouer, l'autre se retrouve seule en face d'elle-même et peut alors se remettre en question. C'est exactement ce qui s'est passé, et **M**[redacted] subit beaucoup moins désormais sa relation de couple, car elle y prend une autre place. Elle a fait un très gros travail en peu de temps, en comprenant mieux les différents états du Moi et le fonctionnement du triangle de Karpman.

❖ Sophrologie Analytique

Je n'ai pas utilisé cette technique avec toutes mes patientes, non pas que certaines auraient eu une quelconque réticence envers cette approche, bien au contraire, mais plus parce que j'ai parfois eu recours à d'autres outils qui me semblaient mieux convenir à la demande et / ou aux besoins qui pointaient.

Ainsi, je n'ai pas pratiqué la Sophrologie Analytique avec **S**[redacted] ni avec **V**[redacted], la première parce que nous avons démarré un travail avec une approche plus généalogique (ce qui n'exclut pas d'aborder la Sophrologie Analytique par la suite), et la seconde parce que nous n'en avons tout simplement pas eu l'occasion pour l'heure, mais là encore, c'est une approche que j'ai clairement envisagée et dont nous userons au moment le plus opportun de cette thérapie.

Toutefois je me suis appuyé sur cet outil avec mes trois autres patientes, dans un but de stricte relaxation avec deux d'entre elles (**Sa**[redacted] et **M**[redacted]), et en créant une sophronisation personnalisée tout particulièrement pour **B**[redacted]

Cette sophronisation est spécialement orientée de manière à faire revivre sa naissance à la personne qui la reçoit. J'ai au préalable effectué avec ma patiente une séance de stricte relaxation afin de jauger si elle accueillait la Sophrologie de façon positive, ou si au contraire elle avait certaines difficultés à se l'approprier. Parce que cet outil vient solliciter non seulement la psyché mais également le corps, **B**[redacted]se sent en parfaite harmonie avec cette approche. C'est elle qui dès le début de nos séances m'a sollicité pour pratiquer la Sophrologie.

Elle m'a décrit également au préalable qu'elle avait la sensation de n'avoir jamais été touchée comme on peut toucher un enfant, avec précaution et tendresse, mais purement et simplement frappée.

C'est pourquoi il me semble important d'avoir procédé à une vérification de son ressenti envers cette approche avant de la mener plus en profondeur, car elle aurait pu réagir de deux façons antagonistes : la rejeter, car elle ne serait pas suffisamment habituée à une approche en douceur, ou bien l'accueillir, comme un élément plutôt salvateur, ce qui fut largement le cas.

J'ai intitulé cette sophronisation « Symbolique du ventre maternel ». L'objectif est double. D'une part il fait revivre l'expérience du ventre maternel, et en fonction de ce qui ressort de cette expérience après la séance, cela peut déjà en soi donner des pistes intéressantes de réflexions et d'analyse. D'autre part, **B**[redacted] voulait aborder le thème de la claustrophobie à laquelle elle

est soumise (panique et montée d'angoisse dans les ascenseurs, les trains et le métro), et cette sophronisation s'adapte également à cette problématique.

L'analyse que nous faisons de cette séance avec ma patiente révèle une difficulté à venir au monde, tout du moins une impossibilité à se visualiser sortir du tunnel. Elle met à jour également l'hypothèse d'un inceste ou d'un viol (car ma patiente visualise de la boue, des eaux boueuses), que sa mère aurait subi lorsqu'elle était enceinte de ma patiente, ou que **B**[redacted] aurait subi enfant (cette dernière hypothèse se vérifiera aux séances suivantes, quant à la première, elle est envisagée également par ma patiente).

B[redacted] fera quelques temps plus tard l'apprentissage du voyage en train avec moins de difficultés, ce qui est un progrès, mais les ressentis à ce sujet ne sont pas encore totalement neutres. Notre travail n'est pas encore terminé.

❖ <u>Approche Transgénérationnelle</u>

Nous avons en partie abordé cette approche avec **Sa**[redacted] car l'histoire de sa famille regorge de faits troublants et choquants. Nous pouvons y trouver des fausses couches et des assassinats. Nous y trouvons également des décès infantiles (les trois premières filles de sa grand-mère maternelle. Sans certitude aucune, il semble toutefois possible d'envisager ici d'éventuels infanticides envers les filles), des décès en couche (absence de mère pour le père de ma patiente, qui ne supportait pas l'idée que ses enfants aient une mère, et qui la donc relégué au rang de moins que rien dans la plus grande violence). Nous y trouvons encore des suicides, des incestes et des relations incestuelles.

Un évènement qui m'a mis la puce à l'oreille et qui m'a invité à questionner **Sa**[redacted] sur tout cela est qu'elle m'a fait part du fait que son oncle incestueux envers elle avait une sœur qui portait strictement le même prénom et le même nom qu'elle, qu'elle lui ressemblait comme deux gouttes d'eau, et qu'elle s'est finalement suicidée. Ma patiente envisage sérieusement que son oncle ait pratiqué l'inceste avec sa sœur avant de le pratiquer avec elle, et avec sa sœur aînée.

Nous l'avons donc abordé dans le but de défaire quelques zones d'ombres mais notre travail ne reposait pas majoritairement sur cette approche.

A l'inverse, la thérapie de **S**[redacted] s'appuie en très grande partie sur une approche généalogique. La première séance invitait clairement à cette orientation en tout premier lieu, car en effet, le jeune frère de ma patiente a fait une demande officielle de changement de nom de famille pour porter celui de sa mère, et la mère justement a également soutenu en justice une demande de changement de prénom, ne supportant pas son prénom Marguerite, il lui a été accordé légalement de modifier son Etat-Civil de Marguerite en Maryse.

Certains membres de la famille de **S**[redacted]**.** ont pris grand soin d'établir avec passion il y a quelques années un arbre généalogique détaillé remontant du côté de sa mère jusqu'au XVIIème siècle. J'ai donc invité ma patiente à plonger un peu à la découverte de cet arbre auquel elle ne portait pas jusque-là un grand intérêt. Elle y découvre par exemple que sa mère qui est née un 02 juin est née strictement à la même date (aux années près) que le jour du décès d'une de ses ancêtres, Marguerite. L'une voit le jour à la date où l'autre s'en va, naissant avec le même prénom.

Deux classeurs sont très important dans cette thérapie : celui de l'arbre généalogique, car il nous a permis de faire certains recoupement de dates et de prénoms. Mais également et principalement celui de la procédure de divorce de ses parents, qui fait état des violences reçues par ma patiente.

Quoi qu'il en soit, notre travail ensemble n'est pas terminé. Les résultats de l'approche généalogique sont pour l'heure les suivants : **S**[redacted] souhaite questionner sa tante ainsi que sa grand-mère du côté maternelle afin d'explorer plus en profondeur les raisons qui ont poussé sa mère à changer son Etat-Civil.

Elle exprime également un profond désir d'explorer la généalogie du côté paternel car cette partie de la famille comporte de grandes zones d'ombres. Ma patiente est persuadée qu'elle va en apprendre beaucoup en apprenant mieux à connaître sa grand-mère paternelle principalement, mais tout cela l'oblige à prendre contact avec son père afin de parler de tout cela.

C'est à ce niveau précisément que les choses demeurent délicates, car la communication entre eux n'a jamais été établie de manière fluide. C'est un travail très long et très éprouvant pour ma patiente, car malgré ses efforts, il n'est pas des plus accueillants au demeurant. Pourtant il tient sans doute les clés de beaucoup de mystères. Mieux comprendre son vécu pourrait certainement permettre à **S**[redacted]de mieux comprendre beaucoup de choses, mais les accès sont compliqués et parasités. C'est donc sur ce point précisément que la thérapie s'est orientée dans un second temps.

❖ Analyse de Rêves

Notre inconscient s'exprime de la plus libre des manières pendant notre sommeil, à travers les rêves. Les raconter, les explorer, les décortiquer, les analyser, leur laisser place belle sont autant de façon d'exprimer une volonté de travailler sur soi en profondeur.

Je n'ai pas eu avec mes patients une approche analytique junguienne pure, en mettant par exemple l'exploration et l'analyse des rêves au centre de la thérapie. Je me suis toutefois présenté comme étant tout à fait disposé à entrer dans cette approche à tout moment, car l'inconscient ne peut se mentir à lui-même, et en cela son approche est toujours objectivement enrichissante pour un travail personnel.

J'ai donc eu l'occasion (et la joie) d'explorer quelques rêves très intéressant pendant les séances.

Cela commence avec **S**[redacted] qui me raconte un rêve qui concerne son père et qu'elle faisait de manière récurrente étant enfant alors même qu'elle subissait des violences de sa part.

Puis nous avons travaillé sur les rêves au présent avec **Sa**[redacted] et **V**[redacted].

Les rêves de **Sa**[redacted] semblent tourner principalement autour de sa féminité. Le fait de mettre ses rêves à plat et de les analyser lui a permis d'identifier le problème qu'elle a avec sa mère. Après ces analyses, les choses vont radicalement changer pour elle : elle va gagner en assurance et en affirmation d'elle-même. Elle va jusqu'à me remercier sincèrement pour l'accompagnement que j'ai pu lui fournir et mettre ainsi fin au travail que nous faisons, car elle ressent qu'elle a besoin d'avancer seule désormais.

En faisant cela, elle va faire rapidement le constat qu'elle suit son instinct et qu'il est bon, qu'elle n'est plus prisonnière d'elle-même, et l'image qu'elle a d'elle-même va changer en conséquence. **Sa**[redacted] est la seule de mes 5 patientes, au moment où je rédige ces lignes, avec qui nous avons posé ensemble un terme clair au travail thérapeutique que nous avions commencé (une patiente n'a plus donné suite au bout de 8 séances, et les trois autres sont toujours en travail).

Je ne fais état que de **Sa**[redacted] concernant cette approche par les rêves car il y a un suivi dans l'analyse (plusieurs rêves à la même période), et c'est dans ce suivi que justement les

recoupements se font et que les résultats concrets apparaissent. Une analyse de rêve isolée est fort intéressante et en apprend souvent déjà beaucoup sur ce qui se passe en nous, mais en terme de résultats obtenus, je persiste à dire qu'un suivi régulier de l'expression onirique de la personne est indispensable si l'on veut parler de potentiels résultats qui témoigneraient d'un changement ou d'une compréhension en profondeur de ce qui se dit en nous de façon inconsciente.

❖ <u>Autres approches</u>

Je rassemble ici dans un souci de méticulosité toutes les autres méthodes, toutes les autres techniques que j'ai également employées ponctuellement ou régulièrement pour accompagner les victimes de la violence conjugale et infantile au foyer.

La psychothérapie (en tous cas telle que je la conçois) ne se complait pas dans une seule approche (quelle qu'elle soit), car bien que toute technique en soi ouvre potentiellement toujours des perspectives, les différentes approches me semblent surtout complémentaires. C'est la raison pour laquelle je présente l'intégralité des techniques et des approches que j'ai été amené à utiliser.

J'ai laissé à toutes mes patientes l'espace pour s'exprimer librement à tout moment. Cela peut sembler futile pour un psychothérapeute d'écrire cela. C'est loin de l'être selon moi. Il s'agit à la fois de comprendre rapidement un maximum de choses et de ne pas s'enfermer dans une compréhension limitée (et donc limitante) pour le ou la patiente que nous recevons. Il s'agit d'avoir une double écoute et une ouverture permanente.

La double écoute est composée à la fois d'une écoute de cœur à cœur (en tant qu'être humain) et d'une écoute analytique (en tant que professionnel de la psychothérapie). L'ouverture permet de ne pas rester enfermé(e) dans ses croyances ou dans le fruit des premières analyses formulées : elle permet de toujours se remettre en question et de laisser la place à tout ce qui réclame audience, sans cantonner un patient dans une thématique exclusive et unilatérale, froide limitante, et donc inappropriée. C'est le Premier Outil dont je me sers avec toute personne que je reçois (victime ou non de violences). Il est un fondamental de la psychothérapie et se classe

d'ailleurs plus dans les qualités indispensables de tout thérapeute que dans les outils dont il (elle) dispose.

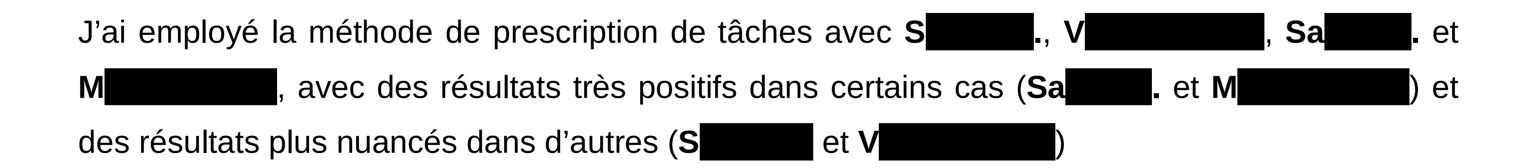
Je précise tout cela car toutes mes patientes m'ont fait part du fait qu'il était très agréable et très salvateur de pouvoir parler d'elles en profondeur et de leurs histoires personnelles (l'espace). Pour toutes, la parole a été un important moyen de travail, et cette parole doit être accueillie sans jugement ni arrière-pensée, c'est pourquoi elles restent libres de s'exprimer totalement et d'orienter les débuts de séances où elles le désirent.

Plus techniquement, j'ai abordé également le décodage psychobiologique avec plusieurs de mes patientes (**S**[redacted], **M**[redacted]**.** et **B**[redacted]**.**) afin d'identifier l'origine parfois psychologique ou psychosomatique de certaines problématiques de santé ou de certaines répétitions d'accidents.

Cette approche est extrêmement intéressante et peut parfois relever également de l'approche transgénérationnelle (les répercussions des problématiques de santé à travers les générations permettent de remonter à la source ancestrale de certaines problématiques). Parfois nous somatisons un ou plusieurs symptômes au présent (eczéma, crise d'angoisse…), parfois nous pouvons somatiser ces symptômes plusieurs années après un traumatisme, et parfois nous sommes les héritiers de problématiques qui se transmettent au sein de la famille.

Comprendre la (les) signification(s) de ces problématiques ainsi que leur(s) origine(s) permet de traiter les symptômes à la base. Il n'est nullement question ici de se prendre pour des médecins. La médecine fait un travail et la psychothérapie (d'approche psychobiologique et transgénérationnelle) en fait un autre. Il peut être excellent dans certains cas de solliciter les deux. Je reviendrai sur ce point à la fin de ce Mémoire.

Je me suis également servi par deux fois avec **M**[redacted] d'une technique qui consiste à faire venir virtuellement des personnes dans l'espace de thérapie afin de leur parler à voix haute et de lui permettre de formuler ce qu'elle ne parvient pas à formuler en situation réelle. Cela permet à la fois à la patiente de s'entendre parler, de jauger la façon qu'elle a de formuler ses ressentis, de faire état de sa souffrance à voix haute, de libérer la parole bloquée. Cela peut également lui permettre de s'exercer à dire ce qu'elle ne dit pas, qu'elle retient ou qui est bloqué, afin de parvenir à le formuler en situation réelle, de cette façon ou d'une autre. En ce qui concerne **M**[redacted], cela a eu des répercussions positives d'un côté comme de l'autre (libérer la parole et les émotions à la fois en cabinet et au foyer).



J'ai employé la méthode de prescription de tâches avec **S**[redacted]**.**, **V**[redacted], **Sa**[redacted]**.** et **M**[redacted], avec des résultats très positifs dans certains cas (**Sa**[redacted]**.** et **M**[redacted]) et des résultats plus nuancés dans d'autres (**S**[redacted] et **V**[redacted])

Je me suis également servi une fois de l'Intégration par les Mouvements oculaires Avec **S**[redacted]**.**. J'ai déjà décrit en détail cette séance dans la partie qui fait état des difficultés auxquelles j'ai été confronté.

J'ai utilisé des techniques qui s'apparentaient plus au Coaching pour répondre, entre autres, à la situation que créait la séance d'Intégration par les Mouvements Oculaires, ce qui correspondait mieux alors aux besoins de ma patiente.

Je me suis enfin servi d'un miroir avec **B**[redacted]. Cela a également déjà été décrit dans la partie qui développe l'Analyse Transactionnelle.

Synthèse générale du Mémoire

Qu'elle soit conjugale, infantile ou de toute autre nature, la violence laisse des marques profondes dans la psyché des victimes.

Ces personnes doivent être accueillies et soutenues par différents biais en fonction du type de violence dont il est question, du stade d'avancement de la violence, des conditions de vie de la victime, de ses limites de ses croyances, de sa capacité à conscientiser ou à verbaliser…Les paramètres à prendre en considération sont nombreux.

Nous avons vu qu'il est impossible de dresser objectivement un portrait-robot social de la personne violente. La difficulté est encore renforcée lorsque la victime ne parvient pas à verbaliser ce qu'elle vit, sous le coup de la peur, de la honte de la culpabilité ou du déni.

Une femme victime de violences conjugales, en détresse urgente, s'en remettra préalablement plus facilement à un organisme d'accueil à titre gratuit qu'à un psychothérapeute. Cela se comprend facilement, elle est en danger de mort et il faut la mettre en tout premier lieu en sécurité. Je fais un bref parallèle avec les personnes atteintes d'anorexie : avant d'aborder psychologiquement la personne, il faut tout d'abord faire en sorte qu'elle se nourrisse de manière à ce que cette personne ne soit plus en danger de mort.

Le psychothérapeute devra ensuite à son tour accueillir ces personnes et instaurer une sincère relation de confiance. Il devra être assez fin pour amener la victime sur les voies du changement en fonction du vécu de cette dernière.

Je n'ai pas eu l'opportunité d'accompagner des enfants directement victimes de violences au foyer, j'ai toutefois accompagné des personnes adultes qui avaient connu la violence pendant toute leur enfance. Ce n'est ni la même chose, ni la même approche, car on n'accompagne pas un adulte de la même façon qu'un enfant.

Les résultats ne se mesurent pas à une échelle globale mais à une échelle individuelle. Il est des patientes avec lesquelles nous sommes allés très loin très rapidement. Il en est d'autres avec qui nous sommes allés très loin, moins rapidement. Cela dépend de ce que la victime perçoit de sa souffrance, de la confiance qu'elle a en son thérapeute, de son système de défense et de l'envie qu'elle a de se dépasser dans ses blocages au regard des difficultés par lesquelles elle sent bien qu'elle devra passer.

Parvenir à un changement relève du challenge pour les victimes, et l'intervention du thérapeute sera déterminante pour elles, qui ont souvent un rapport à l'être humain qui est, au moins en partie, perturbé.

Une psychothérapie d'approche multiréférentielle me semble être une très bonne façon d'aborder les victimes, car elle permet de s'adapter et de répondre à des personnes très cosmopolites, des ressentis et des vécus différents. Je ne parviens définitivement pas à la conclusion que telle méthode est une panacée absolue pour tel ou tel type de violence. Je pense qu'il est important d'être suffisamment outillé pour pouvoir proposer un large panel d'approches différentes à des personnes uniques dans leur vécu et dans leurs ressentis.

La quantité et la maîtrise des techniques ne suffiront pas pour accompagner des victimes de violences conjugales et infantiles. Le paramètre le plus important est sans doute de se sentir en phase avec un tel accompagnement. Si le thérapeute ne le sent pas, ne se sent pas suffisant ou suffisamment solide, alors il vaudra mieux orienter la victime vers un confrère ou une consœur qui sera plus en phase avec de telles problématiques.

Comme je l'ai exprimé au début de ce Mémoire, mon histoire personnelle m'a appelé à choisir un tel sujet, un sujet avec lequel je me suis senti plutôt en empathie. Je n'ai pas la prétention d'avoir été particulièrement bon dans ce que j'ai traité et accompagné, mais une chose est certaine toutefois, c'est que j'étais en phase et très disposé à rentrer dans les profondeurs et dans l'accompagnement de ces problématiques délicates.

Les renvois positifs que m'ont fait ponctuellement mes patientes ainsi que les résultats mesurables qui ont pu être constatés à la suite de notre travail ensemble demeurent certainement pour moi les témoignages les plus importants et les plus touchants de tous ceux que j'ai pu recevoir.

Parce que les thèmes que j'ai pu aborder dans ce Mémoire ne laissent guère de place au rire ni à l'humour, et afin de ne pas laisser le lecteur que vous êtes sur un sentiment déprimant (ce qui n'est clairement pas mon but), je tiens à ouvrir ce Mémoire sur l'espérance.

Un œil qui souhaite positiver saura voir que ce monde est fait de plus de victimes que d'oppresseurs, et qu'il est parfois de notre ressort, en tant qu'individu, d'aider les choses à changer autour de nous par notre attitude et notre position.

C'est pourquoi je rappelle que se placer contre la violence finit petit à petit par l'empêcher de pouvoir nous pénétrer ou nous atteindre. Puisque l'Humanité ne parvient jamais à s'en

débarrasser de manière définitive jusqu'ici, c'est sans doute la meilleure façon dont nous disposons en tant qu'individu si nous ne désirons pas la laisser nous gagner.

Conclusions - Perspectives

L'expérience qui a été la mienne tout au long des accompagnements psychothérapeutiques que j'ai fait autour des thèmes de la violence conjugale et infantile au foyer m'a permis de développer certaines idées et certaines perspectives.

Mes idées s'orientent vers un développement de l'approche psychothérapeutique dans les institutions, ou en parallèle avec les institutions. Je parle ici des foyers d'accueil, des associations qui accueillent ou accompagnent la violence conjugale et / ou infantile, mais également des hôpitaux et des cliniques.

Je pense que le travail que font les médecins, les infirmiers, les chirurgiens, les éducateurs spécialisés, les assistantes sociales, les psychologues, les psychothérapeutes…a un point en commun qui est d'aider l'être humain à aller mieux.

Un psychothérapeute n'est pas apte à soigner ou à opérer quelqu'un, il n'est pas de ses fonctions d'aider les personnes à remplir des papiers administratifs, son travail ne se résume pas non plus à comprendre ce qui se passe d'un œil analytique.

Son véritable travail est d'accompagner psychologiquement des personnes en souffrance vers un mieux-être, vers un changement, vers un renouveau. Une thérapie peut être brève (admettons une dizaine de séances) ou plus longue (allant jusqu'à plusieurs années). Parfois il suffira de très peu de temps pour permettre à une personne de se métamorphoser, parfois il faut prendre le temps nécessaire pour mener à terme une analyse en profondeur.

Quoi qu'il en soit, je développe ici la perspective d'intégrer la psychothérapie (et donc les psychothérapeutes) dans les domaines que j'ai préalablement cités, dans un but de complétude de la prise en charge des malades et des victimes.

Le dialogue, je l'ai dit, ne règle pas tout, mais avoir l'espace de s'exprimer en profondeur sur son ressenti est tout de même un facteur de guérison et de mieux-être. Etre en plus accompagné

dans sa souffrance, quelle qu'elle soit, est un véritable plus que le psychothérapeute peut apporter aux malades, aux souffrants, aux victimes, ainsi qu'au personnel travaillant dans les structures d'accueil.

Bibliographie

→ ***« La Violence »****, collection « Idées Reçues », aux éditions « Le Cavalier Bleu »*
Auteur : Véronique Le Goaziou, philosophe, sociologue et ethnologue

→ ***« Les Violences Conjugales »****, collection « Les Essentiels », aux éditions « Milan »*
Auteur : Kathy Souffron, enseignante

→ ***« Les Traumatismes de l'Enfance »*** *aux éditions « Le Pommier »*
Auteur : Marc Belhassen, psychologue, psychanalyste

→ ***« Parents Toxiques »*** *aux éditions « Marabout »*
Auteur : Susan Forward, psychothérapeute

→ ***« Signification de la Non-Violence »****, édité par le M.A.N (Mouvement pour une Alternative Non-violente)*
Auteur : Jean-Marie Muller

Pour aller plus loin…

Filmographie :

Voici une liste non-exhaustive de films et de documentaires qui traitent de la violence sous plusieurs formes. Certaines scènes peuvent être choquantes, d'autres parfois insoutenables.

L'objectif de ces films n'est pas le voyeurisme, il est juste d'informer les populations de ce qui se passe et de ce qui se vit parfois. Certains de ces films peuvent avoir l'air de faire l'apologie de la violence de prime abord, ce n'est pas mon opinion.

Ils nourrissent en fait, selon l'interprétation que j'en fais, une propagande contre la violence et contre les violences, c'est pourquoi je vous les soumets.

Ils tentent uniquement et simplement de susciter votre bon sens

La violence « générale » :

- The Wall – Pink Floyd
- The U.S. Vs John Lennon

Les violences urbaines (ou de masse) :

- La Haine
- Ma 6-T Va Crack-Er
- La Cité de Dieu
- Raï
- Shooting Dogs
- Germinal

La violence conjugale et l'inceste :

- L'Âme des guerriers I et II

La violence infantile :

- Will Hunting
- Léon
- Bernie

La violence verbale et psychologique :

- Full Metal Jacket
- Le Cercle des Poètes Disparus

La violence sexuelle :

- Irréversible

La violence instinctive ou pulsionnelle :

- Orange Mécanique
- Tueurs-Nés
- Lord of War
- Bowling for Columbine
- C'est Arrivé Près de Chez Vous
- Fight Club

« Nous vivons dans un monde dans lequel on se cache pour faire l'amour…mais la violence se pratique à la pleine lumière du jour »

John Lennon



